

janvier 2010

vol. C no 1

L'Action NATIONALE

L'ACTION NATIONALE volume C numéro 1 – janvier 2010



Dossier

Éthique de l'hospitalité

Élections Montréal 2009

Tempête parfaite, Tremblay réélu

Caisse de dépôt

L'immodeste, la loyauté et la dépendance

L'Action
NATIONALE

volume C numéro 1

JANVIER 2010

envoi de publication

PAP N° 09113

N° de la convention 0040012293

En couverture

Michel Belleau

Je rêve encore

Acrylique sur masonite, 2001, (H 102 x L 102 x P 2 cm)

© Collection Loto-Québec

Michel Belleau (1960) a étudié les techniques graphiques pour très rapidement se tourner vers le dessin, la lithographie, la gravure et, depuis quelques années, la peinture. Il expose depuis 20 ans et ses oeuvres font partie de plusieurs collections de prestige publiques et privées.

« L'artiste démontre la subtilité de son propos en intégrant dans le même cadre un collage, une gestuelle soutenue et un graphisme qui transforment l'étendue de la toile en une zone de choc, un lieu de contraste et d'affirmation qui s'impose avec tout son dynamisme. Il prolonge ce mouvement initial dans des toiles apparemment abstraites où un rendu épuré n'en conserve pas moins ce trait énergique et soutenu qui est, à peu de chose près, sa signature. »

(Jules Arbec, Parcours, Vol. 6 no 5)

Pour plus d'information :

Galerie MX
333, avenue Viger Ouest
Montréal QC H2Z 0A1

514-315-8900

www.galeriemx.com

Location d'outils **SIMPLEX**

*Une entreprise québécoise
en affaires depuis 1907*



*Heureuse de participer à la construction
de la référence québécoise.*

38 succursales pour mieux vous servir

simplex.ca

- Montréal : 1.800.361.1486
- Québec : 1.800.284.7571
- Ottawa : 1.888.408.8807



L'Action NATIONALE

82, rue Sherbrooke Ouest

Montréal (Québec) H2X 1X3

Téléphone : 514-845-8533

Numéro sans frais : 1-866-845-8533

Télécopieur : 514-845-8529

revue@action-nationale.qc.ca

www.action-nationale.qc.ca

Directeur : Robert Laplante

Directeur adjoint : Sylvain Deschênes

Comité de rédaction : Dave Ancil, chercheur postdoctoral, Chaire Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie (UQAM); Mathieu Bock-Côté, doctorant en sociologie (UQAM); Sylvain Deschênes; Lucia Ferretti, professeure (UQTR); Richard Gervais, philosophe; Lise Lebrun, animatrice communautaire; Sylvie Ménard, Centre d'histoire des régulations sociales (UQAM); Denis Monière, professeur (Université de Montréal); Michel Rioux; Pierre Serré, chercheur. **Comité de lecture :** Claude Bariteau, anthropologue (Université Laval); Jean-Jacques Chagnon; Lucia Ferretti; Alain Laramée, professeur, (TÉLUQ); Chrystiane Pelchat, enseignante; Marc Urbain Proulx, économiste, UQÀC; Pierre-Paul Proulx, économiste, Université de Montréal; Paul-Émile Roy, écrivain. **Membres du jury du prix André-Laurendeau :** Jean-Louis Bourque (politologue); Julien Goyette (UQTR), Paul Sabourin (Université de Montréal); **Membres du jury du prix Richard-Arès :** Robert Comeau (Chaire Hector-Fabre UQAM); Simon Langlois (Université Laval); Michel Seymour (Université de Montréal). **Comptes rendus :** Paul-Émile Roy; Mathieu Bock Côté.

**CURIEUX UN JOUR.
CURIEUX TOUS LES JOURS.**



ABONNEZ-VOUS



◆ On n'est jamais trop curieux ◆

Éditorial

- Cela se paie comme ça se vend
-*Robert Laplante* 4

Articles

- Des origines juridiques
multiculturalistes du cours
d'éthique et de culture religieuse
-*Guillaume Rousseau* 9
- Le cégep français pour tous
-*Henri Laberge* 13
- Seule l'indépendance du Québec
peut contrer l'anglicisation de
Montréal
-*Pierre Graveline* 18
- Les élections municipales à
Montréal en novembre 2009 :
Tempête parfaite, Tremblay réélu
-*Pierre Serré* 29
- L'intégration monétaire
pour relancer le secteur
manufacturier ?
-*Mario Seccacceria* 50

Dossier

ÉTHIQUE DE L'HOSPITALITÉ

- Les effets du temps sur la
politique et le défi de l'hospitalité
-*Entretien de Dominic Desroches
avec Daniel Innerarity* 56
- Étude critique de
Éthique de l'hospitalité
-*Dominic Desroches* 73

Lire

Note critique

- L'immodeste, la loyauté et la
dépendance
-*Robert Laplante* 102

Lire les essais

- NINO RICCI
Pierre Elliott Trudeau 120
- RÉJEAN PELLETIER
Le Québec et le fédéralisme
canadien. Un regard critique 125

Courrier des lecteurs

- Quand on sait compter, on
compte tout! 132

Livres reçus

134

Robert Laplante

**CELA SE PAIE
COMME ÇA SE VEND**

En fin de session, juste avant son départ pour Copenhague, Jean Charest s'est surpassé. On l'a vu en conférence de presse-bilan nous étaler tout son talent. Du grand art. L'employé du Parti libéral joue bien sa partition. Il connaît la musique. Et il est bien décidé à faire danser la province entière sur les rigodons de la démanche. Il est payé en cachette depuis des années? Il avoue et se cabre devant l'évidence. C'est une affaire privée entre lui et son employeur, il a besoin de cet argent, c'est ce qu'il lui faut pour vivre, a-t-il sèchement répondu aux journalistes trop insistants. Une affaire privée? Quelle outrecuidance! Notre premier sous-ministre n'a pas le moindre respect pour nos institutions.

Qui nous dit qu'il est le seul inscrit de son gouvernement sur la liste de paie discrète du Parti libéral du Québec? Quand on sait l'aptitude de ce parti à garnir ses coffres, il est bien difficile de croire qu'il soit le seul à avoir négocié «ce qu'il lui faut pour vivre». On est pris de compassion pour tous ceux-là qui vont devoir casquer lors des prochaines négociations du secteur public. Ils vont servir, eux aussi, à une autre diversion, bien mise en scène par le roman-panique sur les finances publiques. Où se tourneront-ils pour obtenir ce qu'il faut pour vivre? On l'aura compris, il est des besognes où il faut ce qu'il faut. Et ça se paie.

Jean Charest se cramponne et gagne du temps. Il ne veut pas d'enquête publique et il est prêt à payer cher politiquement pour tenir sa position. Il le sait, une telle chose lui fera perdre tout contrôle sur l'agenda politique. Le jeu en vaut donc la chandelle. Il a tant à faire pour normaliser la province. Il n'a donc rien à perdre à tenter la diversion.

Copenhague lui en a fourni une occasion inespérée, le calendrier jouait en sa faveur. La fin de session avait été difficile. Rien de mieux que le numéro du roquet nationaliste pour vous refaire une vertu. On l'a vu en piste. Presque crédible avec son histoire des deux Canada. Presque, seulement. Car, bien sûr, cela n'était que rhétorique : il est un inconditionnel du Canada et rien ne sera jamais trop cher payé pour continuer de s'y dissoudre. Le désastre albertain, subventionné à bloc depuis des lustres à même nos impôts, les pertes gigantesques occasionnées par le changement de l'année de référence pour le calcul des émissions de carbone, l'humiliation subie de voir le Québec rangé parmi les plus sinistres, rien n'y fait.

Jean Charest gagne du temps. Il faudrait être bien naïf pour imaginer que son cabinet se tourne les pouces en attendant que la tempête se calme. Ils sont déjà à l'œuvre les hommes de l'ombre pour concocter une solution de repli. Si jamais la chose devenait absolument inévitable tout devra être prêt pour s'assurer que le mandat de l'enquête soit assez étroit et le mandataire assez sûr pour éviter tout débordement. En ces milieux on a beaucoup appris de la commission Gomery. La guerre de clans qui opposait les partisans de Martin à ceux de Chrétien aura somme toute été bien inoffensive. C'est vrai que l'image du parti en a pris tout un coup, mais l'essentiel a été préservé : pas de responsables politiques mis en cause, pas de vue d'ensemble du système de financement, rien de clair sur la mise en œuvre et le financement

des pratiques illégales et clandestines pour casser le Québec. Que de la belle ouvrage. Une preuve de plus qu'il faut faire confiance aux institutions canadien. Et quelle bouille ce bon juge! La vertu fédérale incarnée. On n'a aucun mal à le voir en mentor du prochain mandataire de secours.

Jean Charest gagne du temps. C'est une denrée précieuse dans l'univers de la corruption. Le temps de se pousser. Le temps de détruire des preuves. Le temps de couvrir les pistes. Le temps d'en fabriquer de fausses. Le temps de mettre au point des alibis. Le temps de se mettre en bouche les bons discours.

À l'heure où le gouvernement du Québec se lance dans des chantiers de plus de 40 milliards de dollars, les écarts de 25 à 35% dans le coût des travaux ne sont pas des vétilles. Il y aura beaucoup de monde autour de l'auge. Et pas que la mafia. Cela devrait suffire pour allumer tous les feux rouges. Et pourtant, l'indignation reste une affaire de conversation de cuisine. Le cynisme bon chic bon genre remplace le courage.

Les coûts des projets de mégahôpitaux explosent, les appels d'offres pour les travaux publics ressemblent à des simulacres, la Caisse de dépôt s'enlise, Hydro-Québec se prend pour le Enron du Nord, les élections municipales se négocient, notre gouvernement est aux affaires!

La chose semble difficile à envisager mais c'est pourtant la vérité. La corruption est un mécanisme fort efficace de folklorisation. La normalisation *canadian* du Québec passe par la destruction de sa capacité de cohésion nationale et par la déliquescence de notre État, notre principal instrument. C'est ce que fait la corruption. Qu'elle soit planifiée, encouragée ou simplement tolérée ne change rien à l'affaire. Seul

le résultat importe ici. Et ce résultat se dessine déjà, comme il se lisait aussi entre les lignes du rapport Gomery et dans ce qui a fait la trame du scandale des commandites: tout est permis et tout est accepté pour mettre le Québec au pas. C'est la ligne qui a été franchie en 1995.

Les inconditionnels du Canada ne reculeront devant rien. Surtout pas devant le pourrissement de nos institutions nationales. Si la corruption peut s'installer comme elle semble l'avoir fait, c'est qu'il n'y a plus de projet suffisamment fort pour donner à la vie politique son sens, son code d'honneur et son élan. Gérer la normalisation tranquille ne conduira nulle part ailleurs que dans l'univers glauque de la médiocrité des patroneux. Le sens de l'État sera bradé pour les calculs de boutiquier. Un peuple aura été poussé à la dérive. Gouverner le Québec dans le Canada est devenu un projet ouvertement liberticide.

Cela se paie. Comme ça se vend. □

A black and white photograph of a large crowd of people walking, heavily blurred to create a sense of motion and a busy environment. The people are scattered across the frame, with some in the foreground and others further back. The overall tone is professional and dynamic.

**Une épargne entreprenante
Une finance socialement responsable**

FONDACTION
CSN POUR LA COOPÉRATION
ET L'EMPLOI

www.fondaction.com • www.REERvert.com

Guillaume Rousseau*

DES ORIGINES JURIDIQUES MULTICULTURALISTES DU COURS D'ÉTHIQUE ET DE CULTURE RELIGIEUSE

Depuis la publication du rapport de la sociologue Joëlle Quérin, le débat sur le cours d'éthique et de culture religieuse (ECR) a repris de plus belle. Il faut dire que ce rapport fait l'objet de critiques vives, voire violentes, de la part des concepteurs de ce cours. Leur principale critique veut que ce rapport associe injustement ce cours au multiculturalisme. Or, l'histoire du droit nous révèle qu'il existe bel et bien un lien indéniable entre le multiculturalisme et le cours ECR.

Pour comprendre l'origine de ce cours, il faut savoir que l'enseignement religieux confessionnel dans les écoles est soupçonné d'être inconstitutionnel non pas depuis l'adoption de la Charte québécoise, mais depuis celle de la Charte canadienne des droits et libertés. Et, en l'absence d'une clause dérogatoire, il est officiellement inconstitutionnel depuis l'arrêt de la Cour d'appel de l'Ontario dans l'affaire *Re Corporation of the Canadian Civil Liberties Association et al. c. Ontario (Minister of Education)* datant de 1990. Évidemment, cette cour s'est basée sur la Charte canadienne des droits et libertés pour conclure que cet enseignement religieux confessionnel est inconstitutionnel. Plus précisément, elle a invoqué l'article 2 a) sur la liberté

* Candidat au doctorat en droit à l'Université de Sherbrooke et à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

de religion et l'article 27 qui prévoit que : « Toute interprétation de la présente charte doit concorder avec l'objectif de promouvoir le maintien et la valorisation du patrimoine multiculturel des Canadiens. » La Cour d'appel de l'Ontario a également fondé sa décision sur des précédents, principalement celui établi par la Cour suprême du Canada dans l'arrêt *Big M Drug Mart*. Or, dans cet arrêt le plus haut tribunal canadien déclare inconstitutionnelle la Loi sur le dimanche au nom de la liberté de religion, mais aussi parce que selon elle : « imposer l'observance universelle du jour de repos préféré par une religion ne concorde guère avec l'objectif de promouvoir le maintien et la valorisation du patrimoine multiculturel des Canadiens [ce qui] est donc contraire aux dispositions expresses de l'art. 27. »

En toute logique, dans l'affaire *Re Corporation of the Canadian Civil Liberties Association*, c'est en se fondant sur cet article qui constitutionnalise le multiculturalisme que la Cour d'appel de l'Ontario interprète la liberté de religion et en vient à la conclusion que les cours d'enseignement religieux confessionnel sont inconstitutionnels. En effet, on peut lire dans ce jugement que l'enseignement religieux confessionnel dans les écoles : « amounts to violation of s. 2(a) of the Charter, especially when viewed in the light of s. 27 of the Charter ». Plus intéressant encore, cette cour précise que si cet enseignement religieux confessionnel est inconstitutionnel, en revanche l'enseignement religieux pluraliste et non confessionnel dans ces mêmes écoles est parfaitement conforme à la liberté de religion interprétée à la lumière du multiculturalisme. Comme ce jugement de la Cour d'appel de l'Ontario n'a pas été infirmé en Cour suprême, il a créé un précédent valable pour l'ensemble du Canada. C'est d'ailleurs depuis ce jugement que des cours d'enseignement religieux pluraliste et non confessionnel se multiplient au Canada. Et le Québec ne fait pas exception, puisque le cours

ECR remplace justement l'ancien cours d'enseignement religieux confessionnel de manière à respecter la liberté de religion au sens du droit constitutionnel canadien, et ce afin d'éviter que le Québec ait à invoquer à nouveau la clause dérogatoire prévue par la Charte.

À la lumière de cet historique du droit, il est indéniable qu'il existe un lien direct entre le multiculturalisme canadien et le cours ECR. Est-ce à dire que toute autre option que le retour de l'enseignement religieux confessionnel serait inévitablement multiculturaliste? Non, puisque ce qui rend le cours ECR multiculturaliste ce n'est pas tant le fait qu'il remplace l'enseignement religieux confessionnel déclaré inconstitutionnel au nom de la Charte et de son multiculturalisme, mais plutôt le fait qu'il adopte la solution proposée par la jurisprudence canadienne en conformité avec cette charte. En effet, le cours ECR est un cours d'enseignement religieux pluraliste et non confessionnel. D'ailleurs, et c'est ce qui est particulièrement problématique, le cours ECR a notamment pour but d'expliquer et de justifier les accommodements raisonnables créés par cette même jurisprudence, qu'on pense à celui permettant le port du kirpan à l'école. Or, légalement les accommodements raisonnables sont directement liés au multiculturalisme, comme l'illustre l'arrêt de la Cour suprême dans l'affaire *Multani c. Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys* où cette cour mentionne que: «L'argument selon lequel le port du kirpan devrait être interdit parce qu'il représente un symbole de violence [...] ne tient pas compte des valeurs canadiennes fondées sur le multiculturalisme.»

À l'inverse, si le Québec choisissait plutôt d'enseigner des connaissances sur les religions à travers des cours d'histoire en prenant le soin de préciser que les diverses croyances ne sont pas au dessus des lois, comme cela se fait en France

dans le respect de la laïcité, cette solution ne pourrait être qualifiée de multiculturaliste, et ce même si elle serait valide constitutionnellement. Est-ce donc là la solution au dilemme de l'enseignement religieux à l'école? Peut-être que oui, mais il n'est pas certain que cela répondrait suffisamment à l'impératif de la transmission du patrimoine culturel québécois, que plusieurs veulent voir assurée par l'école.

Si le rapport Quérin a mis le doigt sur un malaise réel autour du cours ECR, c'est sans doute entre autres parce que ce dernier est bel et bien un produit du multiculturalisme canadien, une politique à laquelle n'adhère pas une majorité de Québécois. Dès lors, ce rapport justifie pleinement que ce cours soit scruté à la loupe et que d'autres solutions soient envisagées, par exemple dans le cadre d'une commission parlementaire. Ainsi, les Québécois pourraient trouver une forme originale d'enseignement du religieux, à la fois laïque et respectueuse du patrimoine culturel québécois et de la place qui lui revient, bref une alternative qui soit véritablement autre chose que du multiculturalisme. □

Henri Laberge*

LE CÉGEP FRANÇAIS POUR TOUS

Dans son chapitre sur la langue d'enseignement, la Charte de la langue française établit la règle générale que l'enseignement se donne en français dans les écoles publiques ou subventionnées de niveaux primaire et secondaire. Ainsi, l'école française est consacrée école commune, donc école de l'intégration en français des enfants issus de l'immigration. Selon la version initiale de 1977, la Charte réservait l'anglais comme langue d'enseignement aux enfants des familles qui, avant son adoption, avaient été scolarisés en anglais au Québec selon les règles alors en vigueur. Les droits acquis ne sont pas des absolus, mais, en ce cas-ci, le législateur a cru sage de les reconduire, en précisant toutefois que les élèves ayant droit à l'école anglaise ont aussi le droit fondamental à l'école française (voir articles 6, 72 et 73).

L'Assemblée nationale a choisi, en 1977, de ne pas légiférer spécialement sur la langue d'enseignement au collégial. Il faut noter toutefois que l'article 6 qui établit de façon générale le droit à l'enseignement en français crée au gouvernement l'obligation de rendre le cégep français accessible dans toutes les régions et pour les Québécois de toutes

* L'auteur était conseiller politique du ministre Camille Laurin lors de l'élaboration de la Charte de la langue française en 1977.

origines. L'article 6 s'applique aussi au niveau collégial. Il énonce clairement que « toute personne recevant de l'enseignement au Québec a le droit de recevoir cet enseignement en français ». Si le législateur n'a pas cru nécessaire d'aller plus loin, c'est sans doute qu'on pouvait raisonnablement penser que les élèves ayant reçu tout leur enseignement en français de la première année du primaire jusqu'à la fin du secondaire allaient, en grande majorité, choisir spontanément et tout naturellement de poursuivre leurs études en français.

Ce calcul ne tenait pas compte des jeunes immigrants qui arrivent au Québec à l'âge d'entrer au cégep et qui, eux, choisissent majoritairement le cégep anglais.

De plus, on constate que les enfants de l'école française sont proportionnellement plus nombreux à fréquenter le cégep en anglais que les enfants de l'école anglaise à fréquenter le cégep français. D'où la pression de plus en plus forte pour qu'on légifère aussi sur la langue d'enseignement au collégial.

Le débat sur la pertinence de légiférer sur la langue d'enseignement au cégep ne doit jamais perdre de vue les objectifs globaux déclarés qu'on retrouve dans le préambule de la Charte de la langue française: « faire du français la langue de l'État et de la loi aussi bien que la langue normale et habituelle du travail, de l'enseignement, des communications et des affaires. »

En d'autres mots, il s'agit de faire du français une vraie langue nationale, commune à tous les citoyens par delà la légitime diversité des langues maternelles et des langues dont chacun pourra décider librement de faire l'apprentissage. L'État et, tout spécialement, le système scolaire doivent

avoir la constante préoccupation de préparer les citoyens à travailler en français, à communiquer et à délibérer en français. Cette préoccupation des pouvoirs publics doit être constante à l'égard de tous les citoyens, quelles que soient leur origine ou leur langue maternelle. Ne pas prendre les moyens nécessaires pour préparer tous les citoyens à vivre dans une société fonctionnant en français, ce serait une aberration et une injustice.

On raisonne trop souvent comme si l'objectif de francisation et d'intégration ne concernait pas tous les Québécois, comme si les anglophones de souche n'étaient pas des Québécois à part entière.

La proposition mise aujourd'hui de l'avant par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, appuyée par le Mouvement national des Québécoises et des Québécois, est à l'effet d'appliquer au niveau collégial les critères autorisant la dispensation de l'enseignement en anglais. Le cégep français serait reconnu comme complémentaire de l'école primaire et secondaire française et comme le lieu de l'intégration des immigrants. L'un des effets bénéfiques de cette orientation serait le rééquilibrage en faveur du cégep français de l'importance relative des deux réseaux linguistiques. Un autre effet bénéfique serait d'amener au cégep français les immigrants arrivés à l'âge adulte.

L'inconvénient majeur de la formule consiste dans le fait qu'elle garde à l'écart du cégep français le groupe de celles et de ceux qui ont été scolarisés en anglais depuis le début du primaire. Or, c'est précisément ce groupe qui devrait avoir le plus grand besoin d'intégration linguistique avant d'aborder l'université ou le marché du travail. Sans doute que l'école anglaise a l'obligation d'enseigner le français. Mais si on estime que cet enseignement du français à l'école anglaise

est suffisant pour préparer ces élèves à vivre et à travailler en français, comment peut-on soutenir que les enfants de l'école française ont besoin du cégep français pour compléter leur adaptation à une société fonctionnant en français? N'a-t-on pas l'air de pratiquer sélectivement de l'acharnement thérapeutique?

Pour que le français devienne vraiment la langue normale et habituelle du travail, des communications, du commerce et des affaires, il ne suffit pas que la majorité (voire la très grande majorité) des Québécois aient étudié en français au primaire et au secondaire et continuent de le faire au collégial; il faudrait que tous les Québécois aient eu l'occasion, quelque part dans leur curriculum scolaire, de recevoir de l'enseignement en français.

Si on voulait maintenir la distinction entre deux réseaux linguistiques de cégeps, il me semble que c'est aux personnes n'ayant pas reçu leur enseignement primaire et secondaire en français qu'on devrait donner obligation de fréquenter le cégep français alors qu'on pourrait laisser le libre choix aux enfants de l'école française.

La formule idéale consisterait cependant à faire de tous les cégeps des institutions québécoises accessibles à tous les Québécois sans distinction de langue ou d'origine, mais fonctionnant en français et dispensant leur enseignement en français. C'est la formule que préconisaient, en 2001 devant la commission Larose, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et le Mouvement national des Québécoises et des Québécois.

Le cégep français pour tous contribuerait à la rétention au Québec des jeunes anglophones qui font ici leurs études postsecondaires. La formule profiterait donc aux familles

anglophones de souche qui veulent garder leurs enfants ici. En même temps, elle aurait un impact considérable sur la francisation des milieux de travail et contribuerait au rapprochement de tous les groupes constitutifs de la nation québécoise. □

Pierre Graveline*

SEULE L'INDÉPENDANCE DU QUÉBEC PEUT CONTRER L'ANGLICISATION DE MONTRÉAL

Fondée par les Français en 1642 et longtemps considérée comme la deuxième grande ville française du monde après Paris, Montréal – la métropole du Québec et sa véritable «frontière», où se joue dans une large mesure son avenir linguistique, culturel et socio-économique – n'est déjà plus vraiment, aujourd'hui, une ville française. Elle est désormais, dans les faits, une ville «bilingue» qui s'anglicise à vue d'œil et à une vitesse fulgurante.

Une anglicisation irréversible?

Incapable d'assurer son renouvellement démographique par elle-même – le taux de fécondité se situe, les meilleures années récentes, à 1,8 enfant par femme alors qu'il devrait être à 2,1 simplement pour maintenir la population actuelle –, la nation québécoise s'est tournée vers l'immigration au cours des dernières décennies, espérant ainsi contrer son déclin démographique et répondre aux besoins de main-d'œuvre de ses entreprises. Environ 45 000 personnes immigrantes – près d'un million en 20 ans! – arrivent chaque année, la plupart d'entre elles s'établissant à Montréal. Rappelons que 40 % de ces personnes immigrantes arrivent par le biais des programmes canadiens d'accueil de réfugiés

* Écrivain et éditeur.

et de réunification des familles, programmes sur lesquels le Québec n'a aucun contrôle.

Ni le Canada ni le Québec n'exigeant une connaissance minimale de la langue française comme condition préalable à l'immigration, la moitié de toutes les personnes immigrantes – un demi million en 20 ans ! – n'ont aucune notion de cette langue à leur arrivée. 40 % d'entre elles ne s'inscrivent à aucun cours de français et, parmi celles qui suivent de tels cours, le tiers abandonne avant la fin. C'est au bas mot plus de 100 000 immigrants allophones qui, chaque décennie, optent dans les faits pour l'anglais comme langue d'usage à Montréal.

N'étant pas souverain, l'État québécois ne peut obliger les immigrants à apprendre le français, en en faisant une condition d'obtention de la citoyenneté. C'est l'État canadien qui accorde la citoyenneté et, à ses yeux, la connaissance de l'anglais suffit amplement. Pour bon nombre de personnes immigrantes qui ne savent pas avec certitude si elles demeureront au Québec ou si elles se déplaceront ailleurs en Amérique du Nord, il paraît préférable, dans ce contexte, d'apprendre l'anglais et de l'utiliser comme langue de communication.

D'autant plus que l'État québécois n'arrive même pas à offrir, en quantité suffisante et dans des délais convenables, des cours de français aux personnes immigrantes qui le demandent...

D'autant plus qu'il est parfaitement possible de vivre à Montréal en ne parlant que l'anglais...

Les entreprises de moins de 50 employés n'ayant pas l'obligation de mettre en place des programmes de francisation,

on y travaille de plus en plus en anglais. Aujourd'hui, près d'un demi million de personnes travaillent principalement dans cette langue à Montréal.

Un «unilingue» anglais peut aisément se faire servir dans cette langue dans la plupart des commerces dont les affiches sont au mieux bilingues. Il peut recevoir tous les services gouvernementaux en anglais. La Charte de la langue française ne s'appliquant ni aux cégeps ni aux universités, il peut suivre sans difficultés des études supérieures en anglais. Mentionnons en passant que le plus grand cégep de Montréal et du Québec est le cégep Dawson, un collège anglais, et que les trois universités québécoises de langue anglaise – McGill, Concordia et Bishop – reçoivent 30 % des fonds publics québécois consacrés aux universités et 40 % des investissements du gouvernement fédéral canadien dans les universités québécoises, alors que les Québécois dont la langue maternelle est l'anglais représentent 8,2 % de la population québécoise. Qui plus est, suite au jugement de la Cour suprême invalidant en 2009 la loi 104 – pourtant adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale du Québec –, il est désormais possible «d'acheter» le droit à l'éducation primaire et secondaire en anglais en inscrivant ses enfants pendant quelques années à une école privée anglaise non subventionnée.

Un «unilingue» anglais peut de surcroît recevoir tous les soins de santé dans cette langue à Montréal où, rappelons-le, la moitié des investissements en cours dans les nouvelles infrastructures de santé de la métropole ira à des établissements de langue anglaise, alors que les Québécois dont la langue maternelle est l'anglais constituent 12,5 % de la population du Montréal métropolitain.

Enfin, sur le plan culturel, un «unilingue» anglais a accès à tous les services et tous les produits dans cette langue à

Montréal où la majorité des stations de télévision et près du tiers des stations de radio accessibles émettent en langue anglaise. Il n'a pas besoin de participer à la culture québécoise et, de fait, toutes les études montrent qu'il ne la connaît pas et ne s'y intéresse pas. Soit dit en passant, même les caisses populaires Desjardins et l'Église catholique de Montréal ont désormais choisi l'anglais comme langue de communication avec les personnes immigrantes. Et, comble absolu de « bonheur », un « unilingue » anglais peut « communier » sans traduction avec les grandes équipes sportives de Montréal – notamment le Canadien et les Alouettes – dont les joueurs, à de rares exceptions près, non seulement parlent anglais mais sont incapables de dire un traître mot en français !

Résultat de cette immigration incontrôlée et mal gérée, de l'incapacité de la nation québécoise à franciser un grande partie des nouveaux arrivants, de l'aveuglement, de l'incurie et du laxisme linguistiques et culturels des institutions québécoises et des gouvernements – aussi bien péquistes que libéraux – qui se sont succédés à Québec ? La population de langue maternelle française est passée de 61 % en 1971 à 50 % en 2006 à Montréal. Si ce n'est déjà fait, elle sera très bientôt minoritaire.

Et la langue anglaise devient progressivement, autant que la langue française, la langue d'usage dans la métropole du Québec. Quiconque vit à Montréal peut en témoigner : il devient de plus en plus difficile pour un Montréalais de langue française de travailler et de se faire servir dans sa langue à Montréal. Tous les indicateurs le disent, tous les signes sont là : demain, la langue anglaise y sera dominante.

Cette anglicisation rapide de Montréal se trouve facilitée par le départ vers les banlieues des Montréalais de langue mater-

nelle française. Seulement depuis 1986, quelque 200 000 d'entre eux ont fait ce choix. N'eut été du fait que, de 1961 à 2000, plu de 300 000 Montréalais de langue maternelle anglaise ou immigrants anglicisés ont migré vers le Canada ou les États-Unis, les Montréalais de langue maternelle française seraient depuis longtemps minoritaires dans cette ville.

Devant cette implacable réalité de l'anglicisation de Montréal, combien de temps pourra-t-on maintenir le mythe de la prédominance de la langue française à Montréal d'abord, au Québec ensuite ?

Il y eut autrefois une autre grande ville française en Amérique du Nord. Elle s'appelait la Nouvelle-Orléans. Du jour où elle s'est anglicisée, il aura suffi d'une seule génération pour que, dans toute la Louisiane, la langue et la culture françaises s'éteignent, ne subsistant que dans quelques enclaves folkloriques.

Une bataille perdue d'avance dans le contexte canadien

L'anglicisation de Montréal – qui risque d'entraîner à plus ou moins brève échéance celle de tout le Québec – peut-elle être contrée sans que la nation québécoise sorte du carcan canadien et réalise son indépendance politique ?

Personne ne peut sérieusement croire que l'actuel gouvernement libéral courra le risque d'indisposer sa base électorale en s'attaquant à ce problème. Mais on peut toujours imaginer qu'un éventuel gouvernement du Parti québécois, manifestant un courage politique dont ce parti n'est pas coutumier, adopte rapidement un plan d'action dans ce but en modifiant, pour la partie que le Québec contrôle, la politique d'immigration, en mettant en place des mesures efficaces de francisation, en appliquant les dispositions de la Charte de la langue française aux entreprises de moins de

50 employés, aux écoles privées non subventionnées ainsi qu'aux centres de la petite enfance, aux collèges et aux universités, en limitant l'accès aux services gouvernementaux en anglais aux seuls Québécois dont la langue maternelle est l'anglais, en finançant les systèmes d'éducation et de santé garantis à la minorité anglo-québécoise en fonction du poids démographique réel de cette minorité, en mettant aussi en œuvre des politiques fiscales et d'habitation pour contrer le départ vers les banlieues des Montréalais de langue maternelle française. On peut même imaginer qu'un gouvernement péquiste dote le Québec de sa propre constitution et établisse une citoyenneté québécoise qui crée, pour qu'une personne immigrante puisse l'obtenir, l'obligation d'apprendre le français.

Il ne fait toutefois aucun doute que la plupart de ces mesures seraient contrées par les actions de l'État canadien, inévitablement contestées devant les tribunaux et soumises en bout de course au jugement de la Cour suprême du Canada qui les invaliderait largement. Combien de secondes de délibérations cette cour prendrait-elle, croyez-vous, avant de déclarer que les règles de la constitution et la citoyenneté canadiennes priment sur celles du Québec ?

Tout serait alors à recommencer. Combien de fois les Québécois auront-ils le courage de refaire les mêmes combats, perdus d'avance dans le contexte canadien, avant de se décourager, de se résigner et d'abandonner ?

Pour la nation québécoise, aujourd'hui confrontée à la brutale réalité de l'anglicisation de sa métropole, le statu quo politique est porteur de tous les dangers. Seule la réalisation de son indépendance politique peut lui rouvrir les chemins de l'avenir.

Vivre, travailler et créer en français

La diversité linguistique est une des composantes fondamentales de la diversité culturelle qui constitue la plus grande richesse du patrimoine de l'humanité. La Terre, dirait un poète, est un jardin où s'épanouissent d'innombrables fleurs. Qui voudrait d'un jardin où une seule variété fleurirait? Qui voudrait d'un monde où une seule langue et une seule culture auraient annihilé toutes les autres?

La volonté de l'humanité de préserver sa diversité culturelle a été exprimée clairement et solennellement par l'adoption de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles lors de la conférence générale de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) tenue à Paris en 2005. Loin d'être marginal et ringard, le combat des Québécois pour leur langue et leur culture s'inscrit donc parfaitement, au contraire, dans un grand mouvement mondial tout à fait actuel. Il est terriblement ironique et immensément triste que le Québec – qui, rappelons-le, a été avec la France à l'origine de cette convention sur la diversité culturelle – n'ait pas pu en voter l'adoption à l'UNESCO, son statut de province du Canada le reléguant encore une fois dans les coulisses de l'histoire.

La nation québécoise a la chance et le privilège d'appartenir, par sa langue, à l'une des grandes communautés du monde. Le français est aujourd'hui la langue officielle ou l'une des langues officielles dans près de 30 pays. Elle est l'une des six langues officielles des Nations unies. On estime à quelque 400 millions de personnes le nombre actuel de locuteurs français, réels ou occasionnels, ce qui fait du français l'une des six principales langues aujourd'hui parlées sur la Terre.

Seule la réalisation de son indépendance politique pourra permettre à la nation québécoise d'instaurer vraiment le

français comme langue officielle de son État, son parlement, ses tribunaux, ses institutions publiques, langue d'éducation de sa jeunesse, langue de communication de ses citoyens et principale langue de travail.

Les Québécois ne devront ressentir aucun scrupule à agir ainsi comme ils ne devront manifester aucune hésitation à faire de la connaissance du français une condition d'immigration sur leur territoire et une condition d'obtention de la citoyenneté québécoise. Ce faisant, ils ne feront qu'assumer leurs responsabilités à l'égard de toutes les nations qui luttent aujourd'hui pour la préservation de leur langue et de leur culture et contribuer ainsi à la promotion de la diversité culturelle de l'humanité.

La création d'un Québec indépendant et français est non seulement légitime mais elle est tout à fait réalisable. Pour ne citer que deux exemples, si les Danois, avec leurs cinq millions de locuteurs dans le monde, et les Suédois, avec leurs neuf millions de locuteurs au total, arrivent à vivre, à travailler et à créer dans leur langue – ce qui n'a empêché ni Copenhague d'accueillir en 2009 la grande conférence internationale sur les changements climatiques, ni IKÉA de s'imposer depuis longtemps comme la plus grande multinationale dans son domaine! –, pourquoi les huit millions de Québécois, appartenant à une communauté de centaines de millions de locuteurs francophones, ne pourraient-ils eux-mêmes vivre, travailler et créer en français dans leur pays?

Devenu indépendant, l'État québécois pourra, de surcroît, exercer pleinement son leadership au sein de la francophonie internationale où il joue déjà, en dépit de l'opposition larvée constante du Canada, un rôle de premier plan. Il pourra en particulier mieux assumer ses responsabilités à l'endroit des autres francophones d'Amérique – nation

haïtienne, nation acadienne, minorité franco-canadienne et communauté franco-américaine – en soutenant, avec des politiques plus cohérentes et des moyens plus substantiels leurs efforts d'éducation, de communication et de création culturelle en langue française.

Précisons-le, la création d'un État indépendant de langue française en Amérique du Nord ne constituera en rien une menace pour les droits linguistiques des 11 nations autochtones – Abénakis, Algonquins, Atikameks, Cris, Hurons, Innus (Montagnais), Innuits, Malécites, Micmacs, Mohawks et Naskapis – qui vivent sur son territoire. D'ores et déjà, les droits de ces nations autochtones – qui regroupent quelque 70 000 personnes, c'est-à-dire moins de un pour cent de la population du Québec – sont mieux respectés que les droits des autochtones qui vivent au Canada, aux États-Unis, en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Suède et dans plusieurs pays latino-américains. Par exemple, le Québec, dont l'Assemblée nationale a officiellement reconnu ces nations en 1985, est la seule de toutes les provinces canadiennes à reconnaître des droits linguistiques explicites aux nations autochtones, tant dans la Charte de la langue française, dans la Loi de l'instruction publique que dans les conventions et les traités signés avec ces nations. Elle est la seule à soutenir réellement l'enseignement des langues amérindiennes dans les écoles primaires et secondaires autochtones. Cela explique que les langues et les cultures autochtones soient toujours vivantes au Québec alors qu'elles sont en voie d'extinction partout ailleurs au Canada et dans la plupart des autres pays. La reconnaissance de leurs droits dans la constitution d'un Québec indépendant ne pourra que contribuer davantage au développement de ces nations.

Un Québec indépendant et français ne représentera pas non plus un danger pour les droits linguistiques de la minorité

anglo-québécoise qui, rappelons-le, constitue environ huit pour cent de sa population. Outre le fait qu'ils bénéficient de la force d'attraction mondiale de la langue anglaise et, de par la situation géographique du Québec, d'un environnement culturel nord-américain où l'anglais est et demeurera nettement dominant, les Anglo-Québécois disposent déjà de droits qui font l'envie de la plupart des minorités sur la planète, notamment de la minorité franco-canadienne qui ne peut même pas rêver d'en obtenir autant. Non seulement l'État québécois leur assure-t-il l'usage de leur langue au parlement, dans les tribunaux et dans tous les services publics mais il reconnaît et finance un ensemble impressionnant d'institutions qui leur sont dédiées, qui les protègent de toute discrimination et qui garantissent leur pérennité comme minorité nationale reconnue.

Certes, les Anglo-Québécois devront assumer – ce qu'ils sont nombreux à refuser aujourd'hui – leur statut de minorité. Ils devront accepter de respecter la prédominance du français au Québec, y compris à Montréal, et se résigner à l'intégration des personnes immigrantes à la langue et à la culture de la majorité. Ils devront aussi admettre que l'État québécois corrige cette injustice que constitue le surfinancement de leurs établissements d'éducation et de santé au détriment des institutions de langue française. Mais ils verront leurs droits consacrés à long terme dans la constitution québécoise. Ayant enfin assuré le caractère français du Québec et sa sécurité linguistique, la nation québécoise reconnaîtra avec d'autant plus de bonne grâce leur indéniable apport à son développement.

Enfin, l'instauration du français comme langue officielle du Québec indépendant, et – des centres de la petite enfance aux universités –, comme langue de son système d'éducation, ne compromettra d'aucune façon, bien au contraire,

le nécessaire apprentissage d'une deuxième, voire d'une troisième langue, pour les Québécois qui, pour des raisons de travail, de commerce, de culture, de recherche scientifique ou simplement de voyage et de tourisme, doivent communiquer dans leur langue avec leurs collaborateurs ou leurs hôtes étrangers. Les deux principaux partenaires économiques du Québec – les États-Unis et le Canada – étant anglophones, il va de soi que l'enseignement de l'anglais demeurera une priorité de son système d'éducation. Mais le développement des échanges de toutes natures du Québec avec les autres nations qu'entraînera la déclaration de son indépendance politique – ne serait-ce que par l'ouverture d'ambassades dans les autres pays et de délégations dans les institutions internationales – décuplera les occasions pour les Québécois d'œuvrer sur la scène mondiale et donnera une impulsion extraordinaire à l'enseignement et à l'apprentissage au Québec des autres grandes langues de communication que sont, notamment, le mandarin, l'espagnol, l'arabe et le russe. □

Pierre Serré*

Les élections municipales à Montréal
en novembre 2009

TEMPÊTE PARFAITE, TREMBLAY RÉÉLU

Les élections municipales de novembre 2009, notamment celles qui se sont tenues dans l'Île de Montréal, ont mis en lumière des questions fondamentales en politique municipale. Elles ont d'abord remis en cause les valeurs et les attitudes de l'électorat face à des situations de corruption grave, largement médiatisées et condamnées publiquement, puis elles ont mesuré l'adhésion des partis à l'idée d'un intérêt commun d'une valeur supérieure à la somme des intérêts particuliers.

Les valeurs et les attitudes devant ces brefs énoncés fondamentaux se sont traduites en comportements variables selon l'identité nationale de chaque individu. Il est vrai que les frontières entre les communautés ne sont pas aussi étanches qu'on peut le prétendre *a priori*, mais il reste aussi vrai que les deux grandes communautés linguistiques déterminent les grands comportements électoraux. Et les brèches que l'on constate dans les rangs francophones et anglophones correspondent effectivement à des percées de l'autre langue.

Les élections de 2009 ont par ailleurs mis en cause les liens entre les partis et l'élite financière et commerciale d'une

* Ph. D. science politique. Auteur de *Deux poids, deux mesures: l'impact du vote des non-francophones au Québec*, VLB, 2002. pspeditog@gmail.com

part, puis entre eux et l'élite sociale et intellectuelle d'autre part. Ces liens ne sont pas sans conséquence pour les partis provinciaux et fédéraux. Ils avaient valeur de test pour ces derniers.

Les élections

La mairie

Après huit années baignées de corruption, le maire Gérald Tremblay s'est présenté devant l'électorat montréalais le 1^{er} novembre dernier. Contre toute attente, celui qui avait déjà été élu deux fois à la mairie fut réélu pour un troisième mandat. Son mandat s'avère cependant extrêmement faible : compte tenu du taux général de participation de 38,6 %, les 159 020 voix qu'il a récoltées correspondent à environ 14,6 % des inscrits (résultats provisoires). Il s'agit d'un faible recul de 3,6 % par rapport à 2005, seulement 43 282 voix de moins. Louise Harel n'a pas vraiment fait mieux que son principal rival : obtenir 12,6 % des inscrits (136 022 voix) est somme toute bien modeste. Fait surprenant, elle a obtenu à peu près le même résultat que son prédécesseur, l'ineffable Pierre Bourque, qui récoltait 12,3 % des inscrits en 2005 et un total à peu près identique de 136 769 voix. Quant à Richard Bergeron, il a au moins eu la consolation d'augmenter la part du vote et le nombre de ses voix, passant de moins de 3 % en 2005 à 9,9 % en 2009, de 32 126 voix à 106 839 voix. Trois arrondissements sur les 19 ont suffi à doter à M. Tremblay d'une majorité à la mairie de 21 719 voix : Côte-des-Neiges, Saint-Léonard et Saint-Laurent lui ont procuré une majorité de 26 754 voix sur Mme Harel.

Quant au nombre de votes valides, M. Tremblay a donc obtenu 37,9 % des voix contre 32,6 % pour Mme Harel et 25,6 % pour M. Bergeron. Voilà donc un premier accroc démocratique de taille puisque les pouvoirs étant concen-

trés à la mairie, ils sont maintenant confiés à un Gérald Tremblay largement minoritaire aux voix, faisant face à 62,1% des électeurs qui ont appuyé un autre candidat que lui. En somme, là où l'on devrait trouver une coalition portée au pouvoir, ce qui aurait traduit adéquatement les résultats du vote, on trouve le pouvoir exercé par un maire légitimement faible et élu par une minorité.

Le conseil municipal

Dans le système municipal québécois, le conseil municipal n'est pas le lieu ultime du pouvoir. S'il n'est pas majoritaire au conseil, le maire peut toujours puiser dans les députations adverses et offrir des postes aux conseillers les plus intéressants. De toute façon, au municipal, le pouvoir est extrêmement concentré entre les mains de l'exécutif, lui-même entière création du maire. Comme l'a montré l'exemple éloquent de l'ex-mairesse de Québec, Andrée Boucher, élue sans équipe, il n'est même pas nécessaire de disposer de l'appui d'un parti, et encore moins d'une majorité des élus. Le conseil municipal demeure toutefois le principal lieu de contre-pouvoir au maire puisque c'est de là que le chef de l'opposition tire sa force.

Concrètement, avec 39 conseillers (dont lui-même et 12 autres maires d'arrondissement), M. Tremblay dispose d'une confortable majorité parmi les 65 membres du conseil municipal. Vison Montréal, parti de Mme Harel, n'en a que 16 tandis que Projet Montréal, parti de M. Bergeron, n'en a que 10. La faible minorité de 38% des voix de M. Tremblay s'est donc transposée en une majorité de 60% des conseillers. Malgré toute la corruption qui a entouré son deuxième mandat, le mode de scrutin majoritaire a récompensé l'équipe de M. Tremblay par une surreprésentation de 22%. Cet avantage indu, ce sont évidemment les autres partis qui en ont fait les frais: malgré 33% des voix,

Mme Harel n'a que 26 % des sièges tandis que les 25,5 % des voix de M. Bergeron ne donnaient que 15,4 % des sièges. Les différences entre voix et conseillers se sont traduites par des sous-représentations de 7 % pour Vision Montréal, de 10 % pour Projet Montréal et d'environ 6 % pour l'ensemble des autres partis et candidats. La situation était encore pire dans les anciennes villes de banlieue de Montréal : malgré une faible majorité de 51 % des voix exprimées, Union Montréal a néanmoins remporté la totalité des 24 postes de conseillers disponibles. On le constate, l'unanimité hors des limites de l'ex-ville de Montréal est une pure construction du mode de scrutin majoritaire. L'électorat y est on ne peut plus parfaitement divisé en deux.

En termes démocratiques, ce ne sont que les distorsions de représentation illégitimes du mode de scrutin majoritaire qui ont procuré au parti de M. Tremblay une majorité des sièges au conseil municipal. Si ces distorsions sont, pour une vieille routière comme Mme Harel, relativement bien intégrées dans son schème d'action politique, elles sont, de manière surprenante, bien acceptées également par un jeune parti comme Projet Montréal.

Les mairies d'arrondissement

On peut considérer la conquête des mairies d'arrondissement comme un enjeu plus important que la conquête d'une majorité au conseil municipal. Les mairies d'arrondissement ont en effet un rôle important dans la passation des contrats à l'externe. Ce que veut l'administration centrale, mais qui ne se fait pas par elle, peut se faire par les administrations locales, ainsi que le législateur (Mme Harel) l'avait initialement prévu. Ce rôle important, beaucoup plus discret parce que beaucoup plus éloigné des médias, permettait aux administrations des anciennes villes de banlieue de poursuivre leurs relations plus ou moins licites avec leurs parte-

naires du privé. En ce qui concerne les élections de 2009, M. Tremblay et son parti Union Montréal ont remporté 13 des 19 mairies d'arrondissements, soit 68 % des mairies. Encore une fois, conformément aux effets inhérents du mode de scrutin majoritaire, Union Montréal a obtenu une prime à la représentation (du fait de la taille supérieure des arrondissements) de 30 % à son résultat aux voix. Le parti de Mme Harel, avec quatre mairies, et le parti de M. Bergeron, qui n'en obtient que deux, sortent de ces élections gravement sous-représentés.

Le contrôle des arrondissements

Le contrôle des arrondissements dote les maires d'arrondissement de l'instrument par excellence permettant la ratification des décisions prises par l'exécutif local. Dans onze de ces treize arrondissements, soit Anjou, Côte-des-Neiges, Lachine, LaSalle, L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, Montréal-Nord, Outremont, Pierrefonds-Roxboro, Saint-Laurent, Saint-Léonard et Verdun, Union Montréal a raflé 57 du total des 58 conseillers, soit 98 %, alors que le parti ne récoltait que 52 % des voix exprimées. La distorsion est, encore une fois, extrême, et la légitimité, très faible.

Autres enjeux montréalais

Tout autour de Montréal se sont tenues d'autres élections locales. Deux autres groupes de municipalités valent la peine d'être mentionnés en ce qu'elles bonifient le poids de Montréal dans l'ensemble du Québec. À Laval, malgré l'évocation dans la presse de soupçons de malversations et de collusion dans l'attribution des contrats municipaux, Gilles Vaillancourt fut réélu pour un sixième mandat à la tête de la municipalité et son parti détient désormais 21 des 21 sièges disponibles. Dans l'Île de Montréal, 13 des 15 villes défusionnées ont aussi tenu des élections. Quatre d'entre

elles ont élu sans opposition leur maire sortant (Westmount, Beaconsfield, Côte-Saint-Luc, Dorval, Kirkland). Dans les autres, tous les maires sortants ou leur équipe ont été réélus, qui plus est le plus souvent par de très larges marges malgré de très faibles taux de participation. D'autres municipalités situées dans la partie ouest de la métropole ont été témoins d'élections de même nature. Toutes présentent un profil linguistique semblable, c'est-à-dire avec une minorité anglophone suffisante pour favoriser substantiellement les candidats libéraux. Ces municipalités incluent Brossard, Saint-Lambert, Châteauguay, Pincourt, L'Île-Perrot et Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Vaudreuil-Dorion, Hudson, Saint-Lazare, Deux-Montagnes et Rosemère. Il s'agit d'autant de points d'ancrage solides pour les libéraux. Le nombre total d'électeurs de toutes ces municipalités représente près de 2,5 millions de personnes. D'autres municipalités d'Ouataouais, de Montérégie, Estrie et des Laurentides présentent des caractéristiques semblables.

Comprendre les élections : élites contre élites

Les résultats des élections de Montréal en 2009 s'expliquent d'abord par le clivage ex-banlieues/ancienne ville de Montréal, par la proportion de non-francophones, et par la lutte opposant les élites fédéralistes et les élites nationalistes. Reprenons ces facteurs un à un.

Sur les 54 postes à pourvoir dans les ex-municipalités de banlieue (maires d'arrondissement, conseillers municipaux et conseillers d'arrondissement), 52 candidats d'Union Montréal ont été élus. Les deux derniers postes, des conseillers d'arrondissement, ont été remportés par des candidats indépendants. Notons que parmi les postes à pourvoir dans les ex-banlieues, 29 comptaient plus de 59 % de francophones, et 8 entre 70 % à 82 % de francophones ; malgré cela, tous ont été remportés par Union Montréal.

Il n'y eut de pluralisme que dans l'ancienne ville de Montréal. En effet, sur les 48 postes à pourvoir, 15 ont été remportés par Union Montréal – tous ayant moins de 72,5 % de francophones –, 19 par Vision Montréal et 14 par Projet Montréal. Compte tenu de ce qu'Union Montréal est parvenue à faire élire 11 candidats sur les 13 postes qui comptaient moins de 55 % de francophones, le pluralisme était associé à l'ancienne ville de Montréal et essentiellement francophone.

Un total de 35 postes à pourvoir comptaient 55 % de francophones ou plus. Projet Montréal et Vision Montréal se sont partagé 31 de ces postes, à raison de 13 pour le premier et 18 pour le second. Union Montréal n'a réussi à y faire élire que 4 de ses candidats. Chez les 19 postes comptant 75 % de francophones et plus, Vision Montréal fut gagnante 13 fois contre 6 pour Projet Montréal – aucun siège pour Union Montréal. Chez les francophones, le pluralisme laissait donc Union Montréal loin derrière les deux autres partis. Les arrondissements du Plateau-Mont-Royal (7 postes), de Rosemont (5 postes), de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve (5 postes) ont été les chasses gardées des partis de Mme Harel et de M. Bergeron, Union Montréal n'y ayant fait élire qu'un seul candidat. Quatre arrondissements de l'ancienne ville de Montréal ont présenté des résultats comprenant au moins un élu du parti de M. Tremblay : Ahuntsic-Cartierville (2 postes sur 5), Sud-Ouest (1 poste sur 5), Ville-Marie (1 poste sur 3, excluant le maire lui-même), Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension (3 postes sur 5). Un seul et dernier s'est révélé être un château-fort d'Union Montréal, soit Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce (5 postes sur 6).

Les 35 postes les plus francophones de l'ancienne ville de Montréal se sont divisés entre partis en fonction de leur composition socio-économique. Parmi eux, 17 comptaient

au moins 25% de leur population active dans des emplois «associés» à l'élite sociale et intellectuelle (soit les sciences sociales, le droit, l'enseignement, l'administration publique, la religion, les arts, la culture et les sports, les sciences naturelles, le génie, les soins infirmiers et les autres professionnels de la santé excluant les médecins). De ces 17, on comptait 11 élus de Projet Montréal, 5 de Vision Montréal et 1 d'Union Montréal. L'ancienne ville de Montréal comptait 5 autres postes associés à l'élite sociale et intellectuelle, ceux pour lesquels les francophones représentaient moins de 55% : 4 ont été remportés par Union Montréal et 1 par Projet Montréal. Les ex-banlieues ajoutaient seulement 10 postes à cette même élite (dont seulement 2 à moins de 55% francophones), tous évidemment remportés par Union Montréal sauf un, indépendant. (Mentionnons que l'élite sociale et intellectuelle présente généralement un niveau de scolarité élevé, mais des revenus généralement moins élevés que l'élite financière et commerciale. Celle-ci présente aussi un niveau de scolarité élevé, mais des caractéristiques économiques nettement plus favorables.)

Ce même groupe de 35 postes pour lesquels les francophones représentaient 55% ou plus de l'électorat dans l'ancienne ville de Montréal comptait 2 (l'un d'Union Montréal, l'autre de Projet Montréal) des 4 postes (les deux autres postes moins francophones étant représentés par Union Montréal) associés à l'élite financière et commerciale, c'est-à-dire dont au moins 25% de la population active travaille dans les domaines de la gestion, de l'administration, de l'immobilier et de la finance, des assurances et des professionnels de la santé (incluant les médecins) et du commerce. Les ex-banlieues de Montréal comptaient 16 autres postes associés à l'élite financière et commerciale, dont 11 représentaient des francophones à plus de 55%; dans l'ensemble, Union Montréal y a fait élire 19 candidats, laissant le dernier à

Projet Montréal (pour un poste représentant 72 % de francophones, Ahuntsic, qui comptait 40 % de sa population active associée à l'élite financière et commerciale mais davantage, 57 %, associée à l'élite sociale et intellectuelle).

Parmi les 26 postes de l'ancienne ville de Montréal qui ne comptaient ni l'une ni l'autre de ces élites, 18 avaient 55 % de francophones ou plus: on y comptait 13 élus de Vision Montréal, 3 d'Union Montréal et 2 élus de Projet Montréal. L'ancienne ville de Montréal comptait 8 autres postes similaires avec moins de 55 % de francophones: 7 ont été remportés par Union Montréal et 1 par Vision Montréal. Les ex-banlieues comptaient pour leur part 36 postes de ce type, 35 remportés par Union Montréal et 1 par un candidat indépendant.

En somme, l'élite sociale et intellectuelle de Montréal, nettement plus francophone, était manifestement associée à Projet Montréal tandis que l'élite financière et commerciale, massivement non francophone, était associée à Union Montréal. Vision Montréal s'est retrouvée maîtresse dans les postes les plus francophones de l'ancienne ville non associés à l'une ou l'autre de ces élites.

L'appartenance linguistique, l'immigration et le vote

Il y a d'abord lieu de modérer les énoncés de départ: si, en pourcentage du vote exprimé, les candidats d'Union Montréal ont obtenu entre 27 % et 70 %; en proportion des électeurs inscrits, leur vote a varié entre 5 % et 27 %. Les candidats victorieux ont pour leur part obtenu entre 11 % et 22 % dans l'ancienne ville et entre 12 et 27 % dans les ex-banlieues. Seulement 23 candidats d'Union Montréal ont obtenu au moins 20 % des inscrits, dont 21 dans l'ex-banlieue et 2 dans l'ancienne ville. Même lorsque le vote est reporté sur le vote exprimé, la victoire d'Union Montréal reste modeste: seulement 26 des 67 élus d'Union Montréal ont obtenu au

moins 50% des votes exprimés, ce qui laisse les 41 autres minoritaires aux voix. Rappelons également que, chez Vision Montréal, seulement trois élus sur 48 candidats ont obtenu de légères majorités des suffrages exprimés, contre un seul chez Projet Montréal. En d'autres termes, les appuis donnés à Union Montréal sont loin de l'unanimité que l'on a abondamment soulignée dans les analyses à chaud de l'élection. Le vote reporté sur les inscrits montre que ces élections n'ont pas été marquées par des balayages d'ampleur par Union Montréal.

Cela dit, même en supposant que seule la variable linguistique expliquait le vote, l'abstention rendait quand même l'exercice d'explication/prédiction du vote périlleux. Un vote parfaitement monolithique chez des non-francophones qui se seraient par contre abstenus en masse n'aurait pu renverser celui de francophones, même divisés, si ceux-ci avaient participé massivement de façon à permettre à un parti alternatif de ravir le pouvoir. De fait, une corrélation relativement forte existe entre proportion de non-francophones et abstention, tant dans l'ancienne ville (-0,68) que dans les anciennes banlieues (-0,59); les anglophones ont nettement moins participé que les francophones. En conséquence, un vote francophone plus solidaire et une participation encore plus élevée auraient radicalement changé les résultats.

Quelques constats restent à faire. On dit qu'Union Montréal et M. Tremblay auraient été tenus en échec dans l'électorat francophone et seraient parvenus à remporter les élections grâce à l'appui des non-francophones et... des immigrants. Doit-on conclure que l'ensemble de l'électorat non francophone a rejeté le parti de Mme Harel et qu'il a voté aveuglément en faveur d'Union Montréal? À la première partie de cette question, nul doute qu'il faut répondre par l'affirmative: tant dans l'ancienne ville de Montréal que dans les anciennes banlieues, les non-francophones (selon la langue

parlée à la maison) ont franchement rejeté Vision Montréal (ce qu'indiquent les corrélations entre Vision Montréal et les proportions de non-francophones: $-0,77$ dans l'ex-ville, $-0,80$ dans la banlieue, $-0,79$ au total; précisons qu'une association parfaite entre deux facteurs est égale à 1 tandis que 0 indique l'absence d'association). Des associations positives existent aussi entre le vote de Projet Montréal et la proportion de francophones ($0,49$ dans l'ex-ville et $0,37$ dans les banlieues). En contrepartie, Union Montréal était fortement et négativement associée avec la proportion de francophones dans l'ancienne ville ($-0,53$); étonnamment, il n'existait aucune association entre le parti de M. Tremblay et la proportion de francophones/non-francophones dans les anciennes banlieues ($-0,01$). La reconstitution des options privilégiées par les non-francophones, soit le total du vote d'Union Montréal (en proportion des inscrits) et de l'abstention, fournit l'explication: les corrélations entre ce bloc et la proportion de francophones (corrélations inverses pour les non-francophones) étaient de $-0,66$ dans les ex-banlieues et de $-0,79$ et dans l'ancienne ville ($-0,73$ pour l'ensemble).

Par ailleurs, sur la question du vote immigré, l'utilisation de définitions qui augmentent la taille du groupe francophone, en incluant d'abord les francophones de langue maternelle, puis les francophones de langue parlée à la maison qui ont adopté le français comme langue d'usage et finalement les allophones qui proviennent de pays résolument tournés vers le français, a des effets contraires selon que l'on se trouve dans l'ex-ville de Montréal (corrélation positive de $0,79$, supérieure à la corrélation de $0,76$ impliquant les seuls effectifs de langue maternelle française) ou dans les ex-banlieues (corrélation positive de $0,76$ inférieure à la corrélation de $0,81$ impliquant les seuls effectifs de langue maternelle française). Ainsi, dans l'ancienne ville, une augmentation moyenne de 10% de la taille du groupe francophone (néo-

francophones) par rapport aux effectifs francophones de langue maternelle a des effets favorables envers le vote de Vision Montréal et défavorables envers le vote d'Union Montréal et celui de Projet Montréal tandis que dans les anciennes banlieues, une augmentation d'ampleur similaire (8%) de la taille du groupe francophone a des répercussions négatives sur le vote de Vision Montréal et de Projet Montréal. En d'autres termes, pour expliquer le vote dans l'ancienne ville, l'utilisation des néo-francophones s'avère plus intéressante en termes de pouvoir explicatif, tandis que dans les anciennes banlieues, l'utilisation de ce même concept cède le pas à la langue parlée et même... à la langue maternelle pour expliquer le vote.

Projet Montréal, en particulier, semble être un parti pour les francophones de langue maternelle, un parti qui demande une intégration plus profonde pour les immigrés que Vision Montréal, autant dans l'ancienne ville que dans ses anciennes banlieues (dans les ex-banlieues: corrélations de 0,29 entre Projet Montréal (vote sur inscrits) et effectifs néo-francophones, augmentant à 0,46 chez les francophones de langue maternelle; dans l'ex-ville, corrélation de 0,46 entre Projet Montréal et néo-francophones, augmentant à 0,50 chez les francophones de langue maternelle).

Le handicap des candidats nationalistes d'Union Montréal

Poussés devant l'extrême, les non-francophones auraient donc voté en masse pour Union Montréal ou se seraient abstenus de voter. En cela, ils auraient suivi à la perfection le double mot d'ordre de *The Gazette*: d'abord, «faute de mieux» (ce qui favorisait du coup l'abstentionnisme), appuyer Union Montréal, puis, au cas par cas, appuyer des candidats le méritant individuellement. C'est ce qui explique que, de manière générale, conséquents avec leur propre attitude envers Louis Harel, les non-francophones

aient rebuté à appuyer Union Montréal lorsqu'il s'agissait de candidats reconnus indépendantistes. C'est ce qui aurait largement contribué à la défaite de :

Diane Lemieux, candidate au poste de conseillère dans Ahuntsic-Cartierville, ex-députée puis ministre du Parti québécois, à qui M. Tremblay réservait vraisemblablement le poste de présidente du comité exécutif de la ville ;

Nicole Boudreau, candidate à la mairie du Sud-Ouest, ex-présidente de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal ;

André Lavallée, candidat à la mairie de Rosemont-Petite-Patrie, ex-chef de cabinet de Louise Harel mais tout de même numéro trois du comité exécutif de M. Tremblay ;

Gilles Grondin, candidat au poste de conseiller dans Vieux-Rosemont, employé permanent au Mouvement national des Québécoises et des Québécois.

Tous ont connu la défaite, d'autant plus serrée que la proportion de non-francophones était plus élevée. Durant les réflexions qui ont accompagné la constitution du nouveau comité exécutif, on put par ailleurs entendre des critiques des milieux anglophones voulant que M. Tremblay allait s'entourer de souverainistes (Pierre Lampron, candidat élu de Vision Montréal et bras droit de Louise Harel, Richard Bergeron, chef de Projet Montréal, et Diane Lemieux). Or ces personnes ne représentaient que trois élus comparativement aux 67 élus d'Union Montréal. Du reste, dans la constitution de son comité exécutif, M. Tremblay s'est bien gardé de nommer quelque indépendantiste encombrant : M. Bergeron a démontré qu'on peut parfaitement être capable d'urbanisme sans être le moindre nationaliste, et la députée de Vision Montréal qu'il a repêchée, Lyn Thériault, est une ex-candidate libérale qui s'est d'ailleurs opposée publiquement à la venue de Louise Harel à la tête de son parti !

Francophones marginalisés au comité exécutif et président plus fort que jamais

Les observateurs n'ont pas manqué de souligner le départ du comité exécutif de certains poids lourds de l'ancienne administration (Sammy Forcillo, Claude Dauphin, Luis Miranda), laissant entendre qu'un vent de renouveau avait décoiffé M. Tremblay. En réalité, le nouveau comité exécutif accorde toujours un poids disproportionné aux élus représentant les non-francophones : outre M. Tremblay, six élus des ex-banlieues (dont deux anciens députés libéraux), trois conseillers de l'ancienne ville de Montréal provenant tous de quartiers massivement non francophones, Lyn Thériault, ancienne candidate libérale, et M. Tremblay, lui-même ancien ministre libéral. Les postes les plus francophones sont ceux de Lyn Thériault (75 %), Trudel (66 %), Bergeron (60 %) et Fotopoulos (55 %), et tous les autres comptent moins de 50 % de francophones. Si M. Bergeron croit que des changements radicaux de gouverne se préparent ou que des discussions franches permettront de recentrer l'action de l'administration sur le bien commun grâce à sa venue au comité exécutif... À un contre douze...

Plus encore, le choix de « prendre davantage de responsabilités », notamment en se nommant lui-même président du comité exécutif, permet à M. Tremblay de contrôler beaucoup mieux le travail de l'administration en refoulant dans l'ombre quelques personnalités inquiétantes ou quelques dossiers à vocation discrétion. Là où aurait dû se trouver plus de lumière – un pouvoir législatif (des élus) plus fort –, on retrouve plutôt un exécutif affaibli par la puissance grandie du numéro un de l'administration municipale.

Expliquer la défaite de Mme Harel

Pour l'équipe de Mme Harel, deux facteurs ont causé sa perte : la trahison et la division. Par trahison, ses proches ont évidemment fait allusion à l'ex-candidat déchu et ex-chef de Vision Montréal, Benoît Labonté. Les propos de ce dernier sur les réseaux d'affaires qui utilisent la corruption pour faire valoir leurs intérêts impliquaient M. Tremblay aussi bien que Mme Harel elle-même. En guise de riposte, cette dernière s'en est prise aux bâilleurs de fonds de M. Labonté, vraisemblablement irrités des menaces de dévoilement de ce dernier de leur florissant commerce. Pourtant, en choisissant de prendre le contrôle de Vision Montréal et de faire équipe avec lui, a de son côté rappelé M. Labonté, Mme Harel avait délibérément choisi de fermer les yeux sur ses accointances avec les milieux de la construction et de l'ingénierie. L'affaire rendue publique au cours de la campagne électorale, Mme Harel perdait non seulement un joueur important en la personne de M. Labonté mais aussi sa réputation de pureté et de probité.

La division des francophones, selon son fidèle lieutenant Réal Ménard, aurait causé la perte de Mme Harel devant les libéraux unis de M. Tremblay. Projet Montréal aurait ainsi provoqué l'échec de Vision Montréal d'une part en faisant élire ses candidats, d'autre part en divisant le vote de l'opposition et en permettant l'élection des candidats d'Union Montréal. Lui-même formé auprès de Mme Harel, M. Ménard tenait en cela un certain discours valorisant l'union sacrée dans l'imminence du grand rendez-vous référendaire promis dans le programme du parti. Cette union sacrée n'est possible que de manière ponctuelle puisqu'elle exige la mise entre parenthèses des revendications sociales de tout un chacun – *a fortiori* sur la scène municipale.

Or, chez M. Ménard et plusieurs autres du même sérail, après 40 ans d'échec, ladite exigence demeure envers et contre tout pour tous ceux qui, déçus ou ravalés dans le silence, ont plutôt choisi d'exprimer leurs vues en choisissant eux-mêmes leur propre véhicule partisan. Tous ceux qui n'appuient pas activement Mme Harel deviennent des renégats et portent la lourde responsabilité de provoquer l'élection du diable. Il est vrai que l'addition des votes de Projet Montréal à celles de Vision Montréal aurait permis à ce dernier parti d'augmenter le nombre de ses élus à 56 au lieu de 33 mais :

- les non-francophones qui ont appuyé Projet Montréal rejetaient aussi fermement Vision Montréal que ceux qui ont voté pour Union Montréal ou qui n'ont pas voté ; n'ayant même pas voté pour des candidats indépendantistes dans leur propre parti, ils n'ont pas ni n'auraient pas davantage voté pour Mme Harel ;
- le vote du total des postes électifs obtenu par Vision Montréal n'était que de 15,2 %, laissant 85,8 % des électeurs dans d'autres options ;
- les partisans de Projet Montréal, francophones et concentrés dans l'élite sociale et intellectuelle québécoise, ont choisi de bâtir un parti qui leur ressemblait et qui véhiculait de véritables projets pour la ville. En comparaison, Vision Montréal n'était que les restes défraîchis d'un parti voué à satisfaire les ambitions personnelles du précédent chef, Pierre Bourque. Mme Harel ayant choisi d'opter pour ce dernier plutôt que de se joindre à un parti démocratique et jeune, on ne peut que constater qu'elle a choisi la facilité, le chemin apparemment le plus court plutôt que le patient travail de construction d'un parti et le travail d'équipe.

En choisissant Vision Montréal et Benoît Labonté, Mme Harel a elle-même creusé l'écart la séparant de l'élite sociale et intellectuelle.

Les conceptions de la politique de Mme Harel

Dans d'une entrevue postélectorale (7 novembre), Mme Harel avouait être de ceux qui sont allergiques au militantisme et qui détestent les programmes de parti. La chef de Vision Montréal disait «aimer avoir le contrôle» dans tout ce qu'elle fait. Comme bien d'autres chefs, elle préfère s'appuyer sur le travail des spécialistes de la communication politique. Chez ces derniers, la politique s'appréhende par le marketing politique. L'approche est celle de la segmentation : l'électorat est un chapelet de groupes hiérarchisés selon leur pouvoir politique et financier. Son travail de chef est de trouver la combinaison qui permette de former une coalition capable de prendre le pouvoir le plus rapidement possible au plus bas coût politique possible.

Ce clientélisme rejette ce qui est l'essence du politique : la proposition et la promotion d'un projet de société compatible avec les valeurs communes, où les intérêts collectifs ont une valeur supérieure à la somme des intérêts individuels, et où la solidarité a priorité sur l'individualisme forcené. Mme Harel a ainsi refusé de porter quelque projet politique. Un exemple : la chef de Vision Montréal s'est sentie obligée de rassurer les anglophones et les allophones de l'ouest de Montréal quant à ses velléités de réformes politiques advenant son accession au pouvoir. Pour plaire aux groupes dominants, elle n'hésite pas à sacrifier le français et la situation des francophones de l'ouest et du nord de Montréal – ce qu'elle a d'ailleurs fait quand elle a laissé les libéraux s'organiser pour définir le système électoral de la nouvelle ville fusionnée. De même, elle n'a jamais osé aller à l'encontre des intérêts privés en supportant des visions citoyennes du développement local. Bref, Mme Harel ne s'est jamais prononcée lors de la campagne sur ces rapports entre l'anglais, dominant, et le français, langue seconde,

entre les intérêts des développeurs et ceux des citoyens, sur les rapports nés des déformations engendrées par le système électoral et la répartition antidémocratique du pouvoir.

Se reconnaissant elle-même piètre oratrice, mauvaise en débats et haïssant ceux-ci, Mme Harel préférerait la campagne terrain; la campagne électorale à Montréal n'était ni plus ni moins, disait-elle, qu'une campagne dans une grosse circonscription. Sur l'autel de ses ambitions personnelles, elle a perdu de vue les valeurs de justice et de solidarité au cœur du mouvement indépendantiste et qui, la désertion de l'élite sociale et intellectuelle le montre maintenant, se pointent de-ci, de-là, chez Projet Montréal, Québec solidaire et dans l'abstention... et aussi dans le courant politique qui cherche à s'affranchir des anciennes formations à Québec et dans le reste du Québec massivement francophone. Inutile de blâmer Projet Montréal – tout comme il l'est de blâmer Québec solidaire – pour expliquer son échec de novembre 2009. Responsable de ses choix, Mme Harel est d'une ancienne génération politique aux valeurs usées par le système politique qui l'a créée et qui a tenté, baroud d'honneur!, de s'accrocher au pouvoir.

La signification pour l'ensemble du Québec

On n'aurait pu trouver tempête plus parfaite pour chasser M. Tremblay de la mairie de Montréal. Les résultats de 2009 ont démontré que ce dernier est à toutes fins utiles indélogeable de l'Hôtel de Ville. Ainsi en ont décidé les non-francophones et l'élite financière et commerciale. Dans la mesure où le parti de pouvoir qu'est Union Montréal tient ensemble, il apparaît impossible de surmonter ce vote en bloc pour le parti municipal montréalais pro-libéral, aussi faible soit-il.

La première conséquence de cette situation est extrêmement grave pour la démocratie: d'une part, l'électorat non francophone n'a pas atteint son seuil d'intolérance à la corruption; d'autre part, l'élite financière et commerciale applaudit devant le triste spectacle de corruption et de népotisme de l'administration Tremblay et en réclame davantage, comme dans le cas du désastre de la Caisse de dépôt et placement et même dans le cas de la troisième élection du Parti libéral du Québec (PLQ) de Jean Charest (l'élection de trois gouvernements successifs en 2003, 2007 et 2008 est entièrement redevable aux non-francophones). Il est clair qu'une enquête approfondie des relations de pouvoir entre cette élite et les gouvernants en place à Montréal, mais aussi à Québec et à Ottawa, permettrait d'en apprendre davantage sur l'existence de systèmes généralisés et de plus en plus sophistiqués de détournement des fonds publics. Force est de constater qu'à Montréal, en attendant la venue d'une commission d'enquête qui ne viendra pas et d'une coalition éventuelle des forces d'opposition, le système de partis actuel est capable de légitimer davantage de banditisme, de corruption et de pillage du bien commun. Il faut dire qu'une telle chose est possible dans la mesure où elle dispose de la bénédiction du gouvernement libéral provincial, lui-même bénéficiaire du même vote non francophone, à l'image des régimes à parti unique qui fleurissent dans les banlieues.

Les élections municipales de Montréal ont par ailleurs montré que les indépendantistes de Vision Montréal ont eux aussi perdu l'appui de l'élite sociale et intellectuelle de la région métropolitaine: à l'instar de Québec solidaire, Projet Montréal occupe le créneau. Après 40 ans de stratégie référendaire dénationalisant les enjeux politiques, Vision Montréal a permis et encouragé la

dissociation entre les revendications sociales et intellectuelles défendues par l'élite et les revendications nationales fondées sur le rétablissement d'une justice envers la communauté francophone.

Parallèlement à cette dissociation chez les francophones, le vote immigré n'a pas été aussi monolithique qu'on l'a dit à l'issue des élections. Si les anglophones et les allophones anglicisés sont d'une hostilité à la limite du racisme et qu'ils menacent le droit à l'autodétermination du Québec et les droits culturels de la minorité francophone, les «néo-francophones», qui incluent des immigrés et des allophones évoluant dans la sphère française, ont de leur côté exprimé un appui sensible envers Vision Montréal et plus discret envers Projet Montréal. Les premiers ont vraisemblablement causé la défaite de Vision Montréal dans plusieurs postes tandis que les seconds ont favorisé au contraire leur victoire.

L'élection montréalaise apparaît emblématique de la situation politique à l'échelle du Québec. Elle légitime tout d'abord le fait que chacun est libre de faire ce qu'il veut pour améliorer son sort, au risque de compromettre le bien commun. Cette élite financière et commerciale assoit d'autant plus facilement sa direction politique qu'elle défend sans réserve la primauté des droits individuels, qui se trouve elle-même au cœur du discours de la communauté anglophone. L'élite financière et commerciale étant elle-même massivement anglophone, son identification nationale – un produit dérivé de l'assimilation linguistique –, est canadienne et non québécoise. Il s'agit d'un principe unique et suffisant pour fonder un vote monolithique, à tout le moins le rejet des partis francophones.

De manière plus large, une proportion croissante des circonscriptions du Québec, c'est-à-dire 35% et plus, n'est plus soumise à la compétition entre partis en vertu du vote en bloc des non-francophones. Le PLQ et le Parti libéral du Canada, Union Montréal et combien d'autres partis municipaux tels celui du maire Gilles Vaillancourt à Laval ont conséquemment récolté le pouvoir là où les non-francophones constituaient une minorité de blocage. Chacun a par la suite constitué autant de verrous bloquant la route du pouvoir aux francophones là où ils en avaient pourtant le plus besoin (Île de Montréal et ses banlieues, Outaouais, Estrie, parties de la Montérégie, des Laurentides et d'Abitibi-Témiscamingue, de Québec, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de la Côte-Nord). Ces roitelets associés aux «intouchables» libéraux ont forgé et actualisé le régime d'«English Rule» qui a succédé à l'omnipuissance du régime «partis politiques (Duplessis)/église/patronat» d'avant les années soixante et l'avènement d'une carte électorale plus égalitaire. À la recherche de solutions à ses difficultés économiques, une autre tranche de 10% des circonscriptions menées par la ville de Québec se montre par ailleurs disponible à l'occasion pour accompagner la faction libérale dans sa marche vers le pouvoir et en retirer quelque avantage. Il arrive également que les régions ressources, pourtant chasse gardée des souverainistes, se montrent prêtes à appuyer les libéraux pour se sortir elles aussi de leur marasme (forêts, pêches, énergie éolienne, mines, industries manufacturières et agriculture). En conséquence, la marge de manœuvre permettant l'élection du Parti québécois devient de plus en plus ténue. □

Mario Seccacceria*

L'INTÉGRATION MONÉTAIRE POUR RELANCER LE SECTEUR MANUFACTURIER?

Dans les années 1990, le problème pour l'industrie manufacturière au Canada consistait, selon certains, en un huard trop faible par rapport au dollar américain. En effet, le secteur manufacturier canadien bénéficiant d'un taux de change très favorable, nos exportateurs étaient peu enclins à améliorer leur productivité, ce qui à brève échéance devait les rendre non concurrentiels quand le dollar canadien entamerait sa remontée face au dollar américain. Certains économistes affirmaient alors que l'intégration monétaire avec les États-Unis, soit par un taux de change fixe ou par l'adoption du dollar américain (la dollarisation), était le moyen de contrer la baisse tendancielle du taux de croissance de la productivité du secteur manufacturier.

Depuis environ 2005 le discours a changé. Ceux qui désirent que la Banque du Canada abandonne son régime de taux de change flottant affirment maintenant que la hausse substantielle de notre devise a pour effet de détruire les emplois dans l'industrie manufacturière. Dans notre jargon on parle du « syndrome hollandais », c'est-à-dire ce phénomène survenu aux Pays-Bas dans les années 1960 lorsque

* Département de sciences économiques, Université d'Ottawa. Conférencier invité au colloque organisé par l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC) intitulé « Le dollar, la politique monétaire et la relance du secteur manufacturier » le 1^{er} décembre 2009 à Montréal.

le florin hollandais s'est fortement apprécié face aux autres devises. Cette appréciation est survenue à cause de la forte augmentation de la valeur des exportations de leur pétrole de la mer du Nord, ce qui a entraîné en contrepartie un effondrement du secteur manufacturier, rendu beaucoup moins compétitif.

Paradoxalement, ces arguments contradictoires appellent tous deux à une intégration monétaire avec nos voisins du Sud. Chaque argument a des éléments de vérité mais la réalité est beaucoup plus complexe. Soulignons tout d'abord que la part des emplois dans l'industrie manufacturière au Canada est en chute libre depuis les années 2000 mais cette tendance, si l'on fait abstraction des variations cycliques, est à la baisse depuis les années 1950. La raison bien connue de ces pertes d'emploi dans le secteur manufacturier est la mondialisation, avec l'entrée des pays émergents comme la Chine et l'Inde dans le commerce international. S'ajoute à ceci l'accroissement du prix des matières premières, et tout particulièrement celui du pétrole, qui pousse à la hausse le dollar canadien. Le Canada étant reconnu pour son abondance en pétrole, notre devise se comporte maintenant comme un pétrodollar. Il n'est plus une devise dont l'évolution de la balance commerciale devrait guider les fluctuations à la hausse ou à la baisse, comme dans la théorie classique. Dans le contexte de l'ALÉNA le syndrome hollandais joue sur notre performance manufacturière et nous amène à rechercher des façons de résoudre les problèmes structurels de l'économie canadienne.

1- Pour faire face à la mondialisation voulons-nous nous imposer une valeur très faible de notre devise, comme le font les Chinois, en appauvrissant les consommateurs canadiens et en augmentant davantage la quantité de devises étrangères dans les coffres de la Banque du Canada ?

- 2- Pour faire face au syndrome hollandais devons-nous imposer une politique pancanadienne de taux de change fixe ?
- 3- Sommes-nous prêt à accepter une perte de contrôle de la politique monétaire, et probablement aussi de la politique budgétaire, pour favoriser le secteur d'exportation au Canada ?

Premièrement, une politique à la chinoise, qui fixe un taux de change à un niveau artificiellement bas, n'est pas désirable car le secteur des exportations serait nécessairement favorisé au détriment du secteur des importations. Alors pourquoi choisir l'un contre l'autre lorsque les pertes d'emplois peuvent être des deux côtés ? En outre, lorsque nous savons qu'une importante partie des exportations dépend des importations d'*inputs*, le gain net pour les exportateurs serait beaucoup moins significatif. Bien que les emplois créés dans le secteur de l'exportation soient importants, il faut noter que ce sont avant tout les importations qui augmentent notre niveau de vie en tant que consommateurs.

Deuxièmement, depuis le 18^e siècle nous savons en économie que la compétitivité doit s'acquérir d'abord par la productivité et non par un taux de change faible, car cette seconde solution, au moins selon certains experts, rendra l'industrie d'exportation moins concurrentielle à très long terme.

Troisièmement, avec le problème du syndrome hollandais, nous avons d'abord un problème régional entre les provinces productrices de pétrole et les provinces dominées par l'industrie manufacturière. Il faudrait davantage penser aux transferts interrégionaux comme mécanisme privilégié pour faire face au syndrome hollandais. Présentement, les provinces productrices de pétrole veulent éliminer les

recettes pétrolières du calcul de la péréquation fédérale. Au contraire, je crois qu'il faudrait taxer encore davantage le secteur énergétique pétrolier, lequel a des effets externes négatifs non seulement à travers le mécanisme du taux de change (le syndrome hollandais) mais aussi en raison de l'impact défavorable de ses activités sur l'environnement planétaire (gaz à effet de serre)!

Quatrièmement, nous ne devrions pas perdre le contrôle de la politique macroéconomique et nous aligner de façon permanente sur les politiques américaines par une intégration monétaire accrue. Des politiques macroéconomiques autonomes peuvent contribuer à stabiliser l'économie, comme c'est de toute évidence le cas pendant la crise actuelle. □

agir pour notre monde

**Ensemble, nos actions
nous inscrivent
dans un développement
durable et solidaire.**

*Près de 10 000 membres
dont 2536 entreprises collectives,
organisations et associations.*



Desjardins

Caisse d'économie solidaire

Montréal 514 598-2122 1 877 598-2122
Québec 418 647-1527 1 877 647-1527
Joliette 450 753-7055 1 866 753-7055

www.cecosol.coop

DOSSIER

ÉTHIQUE DE L'HOSPITALITÉ

Dossier

ÉTHIQUE DE L'HOSPITALITÉ

- Les effets du temps sur la
politique et le défi de l'hospitalité
- *Entretien de Dominic Desroches
avec Daniel Innerarity* 56
- Étude critique de
Éthique de l'hospitalité
- *Dominic Desroches* 73

Lire

Note critique

- L'immodeste, la loyauté et la
dépendance
- *Robert Laplante* 102

Lire les essais

- NINO RICCI
Pierre Elliott Trudeau 120
- RÉJEAN PELLETIER
Le Québec et le fédéralisme
canadien. Un regard critique 125

Courrier des lecteurs

- Quand on sait compter, on
compte tout! 132

Livres reçus

134

Entretien de Dominic Desroches
avec Daniel Innerarity

LES EFFETS DU TEMPS SUR LA POLITIQUE ET LE DÉFI DE L'HOSPITALITÉ*

Dominic Desroches :

Q . Vous êtes actuellement professeur de philosophie à l'Université de Saragosse et vous écrivez des articles dans deux quotidiens espagnols. Vous êtes professeur invité à la Sorbonne et à l'Université de Bordeaux IV. Vos ouvrages sont traduits en plusieurs langues et vos propositions sont fort discutées. Nous vous savons lecteur assidu de Jürgen Habermas, de Ulrich Beck et de Niklas Luhmann. Or, vous avez traduit des auteurs romantiques allemands et vous vous êtes intéressés à l'esthétique et à la littérature. Y a-t-il un fil conducteur qui relie ces différents champs d'intérêt? Sommes-nous dans l'erreur en pensant que votre travail s'inspire d'une réflexion fondamentale sur la nature des conflits dans les sociétés démocratiques?

Daniel Innerarity :

R . Aucun parcours biographique n'est le résultat d'une planification; sa cohérence est plutôt reconstructive.

* Entretien réalisé par courriel, en langue française, le 1^{er} septembre 2009. Il porte sur la publication de *Le futur et ses ennemis* (Climats, 2008) et *l'Éthique de l'hospitalité* (Presses de l'Université Laval, 2009). Daniel Innerarity, que nous avons rencontré à Montréal à deux reprises, les 27 et 28 septembre, maintenait l'essentiel des réponses données ici. Il était l'un des invités du Centre de recherche interdisciplinaire sur la diversité du Québec (CRIDAQ) qui organisait, à l'Université du Québec à Montréal, un colloque sur le thème du fédéralisme multinational. La communication d'Innerarity portait le titre « L'innovation politique de l'Union européenne ». La Chaire du Canada en études québécoises et canadiennes l'a invité à présenter, aussi à l'UQAM, le 28 septembre, une grande conférence intitulée « Une politique sans héros ».

Malgré son exagération un peu cynique, il est bon de ne pas oublier l'affirmation de Schopenhauer suivant laquelle les justifications rationnelles ne sont souvent que des reconstructions intéressées a posteriori, où les choses s'harmonisent trop bien et où il n'y a ni échecs ni improvisations. Je considère néanmoins que le fil conducteur de mes recherches se laisse comprendre dans l'objectif d'élaborer une philosophie de la raison publique qui réfléchit sur les problèmes de l'intersubjectivité et de l'espace commun.

Q. Vous avez déjà publié plusieurs livres en espagnol. Or, dans *La Démocratie sans l'État*, votre premier livre traduit en français et le second de votre trilogie éthico-politique, vous soutenez que l'État ne peut plus se penser aujourd'hui dans sa forme moderne. Pouvez-vous rappeler brièvement à nos lecteurs pourquoi la « nouvelle logique sociale » débouche sur une remise en question de l'État-nation ?

R. Cette nouvelle logique sociale conduit à l'idée qu'il conviendrait de passer de l'idéal du gouvernement fort à ce que l'on pourrait nommer le « gouvernement faible du changement social ». Toute forme de gouvernement fort (souverain, procédant du centre vers la périphérie, de haut en bas, direct) est présomptueuse et peu réaliste. Or, dans ce contexte, la politique ne disparaît pas pour autant. Il n'est certes plus possible de recourir, pour résoudre tous les problèmes, aux mécanismes traditionnels de la politique, que sont le contrôle, la protection uniformisante ou la domestication sociale. La richesse d'un gouvernement est ailleurs, notamment dans sa capacité à promouvoir la coopération, dans l'attention qu'il porte à des critères comme la viabilité et la compatibilité. Sur cette voie, il paraît possible de donner un sens à la politique dans une société où se sont multipliés les processus d'auto-organisation et de fractionnement.

Les États conserveront un rôle, mais ils devront renoncer à leur prétention à l'exclusivité. Il n'est pas possible

d'absolutiser l'alliance historique entre l'État national, le système économique et la démocratie parlementaire, comme s'il s'agissait d'une nécessité indépassable. Car la mondialisation ne se réduit pas à l'internationalisation de l'économie. Elle inaugure aussi une conception déterritorialisée du social, un monde où s'acquiert une signification en dehors du cadre déterminé par l'État. Il ne s'agit pas de renoncer au concept de gouvernement et de faire de la politique une activité totalement irrationnelle vouée à l'échec ou engendrant nécessairement des effets non intentionnels. Il faut plutôt reconnaître que l'intervention politique a perdu de son innocence et ne peut se redéfinir qu'au sein de relations réticulaires, comme une manière de coordonner par la délibération, et à partir de stratégies inédites d'action indirecte. Le grand défi consiste donc à imaginer des formes de gouvernement qui, dans les conditions d'une politique profondément décentralisée, soient efficaces tout en respectant les exigences démocratiques.

Q. Nous sommes bien d'accord pour dire que le rôle des États a beaucoup changé. Mais dans le même ouvrage, vous affirmez que «l'État ne peut être souverain qu'en renonçant à la souveraineté» (p.175). Qu'entendez-vous précisément par cette formulation paradoxale ?

R. Le concept de souveraineté compris comme l'exercice illimité et exclusif du pouvoir politique cède progressivement la place à l'idée d'une souveraineté répartie entre diverses institutions – locales, régionales, nationales, étatiques et globales – et est, de ce fait, limité. Cela ne signifie pas que les frontières n'aient pas de signification politique ou symbolique, mais que l'idée selon laquelle elles sont le principal moyen de la délimitation spatiale est devenue extrêmement problématique. Dans un monde de relations globales, les communautés programment aussi peu leurs actions et leurs politiques que les gouvernants ne déterminent ce qui convient à leurs citoyens.

Cela vaut spécialement pour l'Europe; dans un paysage politique post-westphalien, il n'existe pas de quantité fixe de participation démocratique et de responsabilité qui pourrait être répartie entre l'Union européenne, les États et les institutions infra-étatiques. La démocratie ne se convertit en jeu à somme nulle que si l'on suppose que le pouvoir politique se confond avec une unité définie territorialement: si le pouvoir a sa seule origine dans l'État, il est clair que le renforcement des institutions européennes ne peut qu'affaiblir le parlement de chaque État. Mais si l'on part de l'idée que les sociétés ont besoin d'une pluralité de scènes pour faire valoir leurs droits démocratiques, alors l'exercice du pouvoir politique aux niveaux supra-étatique, étatique et infra-étatique peut être compris davantage comme un élargissement que comme une limitation.

Le problème du temps politique

Q. Le temps est un problème majeur aujourd'hui. Dans *Le futur et ses ennemis* (2008), vous montrez, en reprenant des arguments déjà avancés dans *l'Éthique de l'hospitalité* (PUL, 2009), que le temps ne peut être négligé lorsque l'on réfléchit sur les conflits sociaux. Si l'interprétation du temps est difficile (nos pronostics échouent souvent), elle est néanmoins nécessaire à l'établissement d'une politique responsable. En accord avec la théorie des systèmes de Niklaus Luhmann (le développement se fait par différenciation et les systèmes s'auto-organisent eux-mêmes), comment, dans l'avenir, pourrions-nous composer avec les nombreuses « diachronies » qui attaquent le temps collectif? Si les sphères sociales se donnent des temps différents, nous sommes alors victimes des urgences de toutes sortes et nous devenons « malades du temps », pour parler comme la sociologue et psychologue Nicole Aubert (*Le culte du temps*, 2003). Nous passons ici de la politique à la psychologie et nous réalisons alors que le temps « éclaté » (pour reprendre le titre d'un livre du psychanalyste André Green) est devenu le problème politique le plus important. Qu'en pensez-vous?

R. La pénétration globale du temps abstrait a mis le temps au centre des préoccupations politiques et elle est un facteur susceptible d'expliquer une bonne partie des conflits de notre monde désynchronisé. La vitesse des processus sociaux représente une menace pour les sociétés démocratiques. C'est pourquoi la politique est obligée de se penser comme un gouvernement des temps, comme une chronopolitique¹. Elle n'a pas seulement affaire à des espaces, à des ressources naturelles ou au travail, elle doit également gérer le temps, avoir une influence sur les conditions temporelles de l'existence humaine, équilibrer dans la mesure du possible les vitesses des divers systèmes sociaux et configurer un rythme démocratique. Une théorie critique des temps collectifs peut aussi aider à redéfinir l'idéal démocratique d'un autogouvernement régissant les conditions de l'existence sociale, qui sont envahies par des dynamiques de dépolitisation.

Q. Vous soutenez que l'apprivoisement de l'incertitude est la nouvelle tâche de la culture politique. Or l'urgence et la prospective ne sont-ils pas de même nature ? L'avenir n'est-il pas déjà l'affaire du présent ? Comment sortir de la fusion et de la confusion entre les impératifs du présent et la sauvegarde de l'avenir ?

R. Dans le contexte de la complexité actuelle, la rénovation de la politique passe par une reformulation de l'anticipation cognitive du futur et de sa configuration. Il n'y aura de futur meilleur que si nous parvenons à nous en faire une image. Quand on désire modifier réellement le monde, le premier pas consiste à analyser correctement le présent, de manière à pouvoir se représenter les divers futurs possibles à partir de celui qui est considéré comme souhaitable.

¹ La chronopolitique est « le gouvernement des rythmes sociaux ». Pour Innerarity, elle doit être comprise comme le gouvernement *des temps* (le pluriel importe ici). Pour cette notion, voir le troisième chapitre du *Futur et ses ennemis* (2008) où l'auteur étudie les modalités de la chronopolitique démocratique. (D.D.)

Il ne s'agit pas seulement d'observer avec exactitude un environnement auquel il faudrait simplement s'adapter. Il faut aussi explorer toutes les possibilités d'anticipation et de configuration. Parler aujourd'hui, à une époque qui déguise son manque d'idées en improvisation intelligente, de gouvernement du futur, c'est prendre le risque d'être accusé de favoriser un étatsisme planificateur. Les évidences collectives actuelles parlent de logique de la concurrence, de dynamique du marché et de contingence de l'évolution. Mais un tel monde, apparemment dérégulé, exige une planification et une anticipation, et ce, dans une proportion jusqu'ici inconnue.

L'idée traditionnelle de l'État souverain est certainement aujourd'hui très affaiblie, mais cela ne signifie pas que les sociétés doivent renoncer à leur désir de construire leur propre avenir. Le problème est que la configuration du futur doit maintenant être menée à bien de façon plus réflexive et avec la conscience de ses propres limites, c'est-à-dire d'une manière coordonnée et flexible, davantage par des régulations que par des interventions directes. Pour une telle conception de la complexité du futur, l'opposition entre marché et hiérarchie n'est plus d'aucune utilité, dans la mesure où elle requiert des systèmes de coopération entre acteurs multiples. Ce qui se perd en matière de souveraineté est alors récupéré sous forme d'initiatives et d'interventions. Pour élaborer un projet concerté, il n'est pas nécessaire d'avoir une idée déterministe de l'avenir. La perte du contrôle absolu de la société ne signifie pas qu'aient disparues les possibilités de la configurer en relation avec un futur souhaitable, ce qui implique que cette aspiration doit maintenant être menée à bien d'une autre manière, peut-être même plus démocratiquement et efficacement que ne l'étaient les planifications d'autrefois, soi-disant souveraines.

La société post-héroïque et le nouvel homme politique

Q. Nous vivons dans des sociétés complexes dominées par les spectacles et les gâteries. Or, le temps des héros – et Peter Sloterdijk est d'accord avec vous - est terminé. Achille et Hector sont loin, de même que Périclès. «Avons-nous déjà été révolutionnaires», demande non sans ironie Sloterdijk? Les «Pères de la nation», les grands leaders et les experts arrivent à leur crépuscule. Si l'épique disparaît de la politique et que celle-ci est menacée par l'indifférence et l'insignifiance, sa tâche, qui demeure primordiale, apparaît moins prestigieuse et moins intéressante. N'y a-t-il pas ici un risque que l'économie, plus sérieuse et engageante, gère la politique? Sommes-nous condamnés à vivre avec une «politique ironique», tout en renonçant aux efforts qu'implique tout combat pour la liberté?

R. Une société post-héroïque a besoin d'une politique qui s'exerce au-delà de l'alternative emphatique du pouvoir et de l'impuissance. Aussi bien dans le discours idéologiquement volontariste que dans le défaitisme néolibéral résonne l'écho des temps héroïques pour lesquels diriger signifiait commander absolument, où le pouvoir était une disposition souveraine, sans véritables interlocuteurs, sans aucun respect de la complexité sociale. Mais il y a bien encore une vie politique dans le pouvoir limité et dans l'impuissance bien gérée. L'échec de la politique, célébré par certains et regretté par d'autres, est une thèse qui ne peut être ni accréditée historiquement, ni mesurée empiriquement. Il arrive souvent qu'on discrédite la politique parce qu'on la rapporte au modèle d'une compétence inaltérable, comme si nous n'avions pas d'autre choix que de résoudre les problèmes sociaux par un pouvoir souverain ou de les abandonner à leur sort.

Il faut interpréter l'espace politique comme un espace qui doit être régi, plus encore que les autres, par une culture du provisoire, de l'essai et de la reconnaissance des divergences. Une politique ainsi comprise permet de configurer un domaine pour la résolution des problèmes au moyen de la thématization continue des différences et de l'accepta-

tion du caractère contingent de ses opérations. Plutôt que de disqualifier l'adversaire politique au nom d'une prétendue supériorité, l'objectif d'une politique post-héroïque doit être de développer le goût de l'apprentissage, de l'autocritique et de l'exploration de nouvelles possibilités. La nouvelle citoyenneté post-héroïque a été très bien résumée dans le portrait que fait Rorty de citoyens à la fois engagés et conscients de la contingence de cet engagement.

Q. À l'«ère» post-héroïque, quelles seront selon vous les «qualités» du politicien du futur?

R. Tout cela exige un changement radical dans la manière de comprendre la politique, qui doit passer d'un style normatif à un style cognitif, c'est-à-dire d'une attitude idéologique à une disposition à l'apprentissage. La reconnaissance de la contingence n'a pas pour résultat le manque de conviction mais l'articulation du savoir et du non-savoir, la relativisation du savoir disponible, de manière à ce que s'ouvre un espace pour de nouvelles connaissances. Il s'agit de transformer cette cécité latente face à la contingence en une conscience transparente de celle-ci. Un tel résultat ne peut être obtenu à l'aide de modèles prédéterminés, mais seulement à partir de structures de réflexion capables d'identifier les problèmes, d'éviter la redondance et d'établir des alternatives.

Q. Il n'y aura plus de sauveur du peuple, tandis que la gauche et la droite présentent désormais une fausse alternative, comme vous le montrez dans *La Démocratie sans l'État*. Or comment concilier, dans la sphère politique, le besoin d'attention médiatique et la fin des héros? Le nouveau politicien – Sarkozy et Obama par exemple – est-il une «star» inopérante dans un monde devenu spectacle? Pierre Rosanvallon a mis l'accent non sans raison sur la «contre-démocratie» (la politique à l'âge de la défiance repose sur l'omniprésence des mécanisme de surveillance), tout en s'intéressant récemment au problème de la légitimité démocratique. Un politicien, selon vous, dût-il apprendre quelque chose de son expérience, peut-il vraiment être crédible aujourd'hui?

R. De la politique, il ne faut espérer ni la solution définitive de tous les problèmes, ni le salut de nos âmes, mais quelque chose de beaucoup plus modeste et non moins décisif que ce qu'offrent d'autres professions très honorables : canaliser nos conflits sociaux les plus profonds pour, dans la mesure du possible, les résoudre ou, dans le pire des cas, ne pas les aggraver et attendre une meilleure opportunité. La politique est une activité civilisatrice dont la fin est de canaliser raisonnablement les conflits sociaux, elle n'est donc pas un instrument pour parvenir à la pleine harmonie sociale ou au consensus total, ni pour donner sens à la vie ou garantir la pleine liberté et son bon usage. Dans la transition d'une société héroïque vers une société qui ne l'est plus, il est nécessaire d'élaborer une nouvelle culture politique qui apprenne à apprécier la politique au point de ne pas lui demander ce qu'elle ne peut pas garantir. La désillusion qui naît du constat que des idéaux politiques peu réalistes ou mal formulés restent inaccomplis est, comme l'affirmait Bernard Crick, l'un des accidents du travail les plus fréquents en politique, dont nous devrions nous protéger par un usage circonspect de notre confiance.

Par ailleurs, la fin de l'époque héroïque est particulièrement visible dans le domaine de la direction et du leadership politiques, dont les limites se font sentir très nettement. Mais c'est justement dans cet espace que l'on doit penser une nouvelle manière de gouverner. Face à une politique obsédée par l'ordre, malgré toutes les demandes de contrôle et de sécurité suscitées par la modernité, il faut reconnaître que l'ordre social n'est pas le produit de la volonté politique mais le résultat émergent d'une évolution sociale qui est à la fois autonome et configurée politiquement.

Éthique de l'hospitalité, climatologie politique et écologie

Q. Confrontés aux problèmes écologiques d'une planète en crise, les politiciens ressembleront bientôt à des météorologues. On peut les imaginer, en 2030, condamnés à légiférer pour maintenir un climat sain et respirable dans leur région électorale. Vu de manière climatique ou atmosphérique (Sloterdijk), le problème de l'hospitalité a de l'avenir. Or, si on suit l'argumentaire que vous présentez dans *l'Éthique de l'hospitalité* – qui ne traite pas la question du climat politique –, les politiciens ne devront-ils pas avouer les limites de leur action directe (ce que nous appelons nos politiques sont en fait des compromis) sur le monde et s'intéresser davantage aux hommes oubliés (aux tiers) par leurs politiques ? Que devrait retenir le politicien qui lira votre *Éthique de l'hospitalité* ?

R. Nous nous trouvons au milieu de ce qu'on pourrait nommer «un monde sans alentours». Quand les environs existaient, il existait aussi un ensemble d'opérations qui permettaient de disposer de ces espaces marginaux. Il fallait fuir, se désintéresser, ignorer, protéger. Elles avaient un sens, l'exclusivité du propre, la clientèle particulière, les raisons d'État...Et presque tout pouvait être résolu par la simple opération d'externalisation du problème, le passage à un «autour», hors de portée de la vue, dans un lieu éloigné ou vers un autre temps. Un «autour» est précisément un endroit où déposer pacifiquement les problèmes non résolus, les gaspillages, une décharge. Peut-être peut-on formuler, avec l'idée de la suppression des environs, le visage le plus bénéfique du processus civilisateur et la ligne de progression dans la construction des espaces du monde commun. Sans la nécessité que quelqu'un le sanctionne expressément, il est toujours plus difficile de «passer le mot» aux autres, aux régions lointaines, aux générations futures, à d'autres secteurs sociaux.

Sans environs, avec une distance potentiellement supprimée, le monde est articulé en une espèce d'immédiateté universelle. Les êtres humains n'ont jamais été si près les uns des autres autant qu'aujourd'hui, pour le meilleur et

pour le pire. De la même manière que la protection de la sécurité se voit obligée de développer des stratégies plus intelligentes dans un monde qui n'est plus menacé depuis les alentours, la vigilance doit être aussi plus attentive à nos mécanismes d'exclusion. Pour être à la hauteur d'un monde agrandi (qui pourrait servir comme référent substitutif à l'idée de progrès, en substituant ainsi le critère du temps par celui-là de l'espace), il faudrait toujours se poser la question des exclusions que nos pratiques sociales pourraient être en train de provoquer. Le progressisme d'autrefois qui essayait de soutenir le cours du temps est aujourd'hui une spacialisation qui lutte pour maintenir la forme d'un monde sans environs, c'est-à-dire sans décharge, sans païens, ni tiers, ni absents.

Q : Cela dit, l'un des chapitres de votre livre à paraître s'intéresse à l'altérité d'un point de vue temporel. Vous soutenez que l'autre est différent de moi en raison de son utilisation du temps. Vous innovez : vous dites que l'altérité n'est pas dans l'espace mais dans le temps, et que le temps peut expliquer en partie nos conflits moraux. Vous avez lu Levinas. Pouvez-vous dire en quelques mots comment votre *Éthique de l'hospitalité* se distingue d'autres éthiques concernant le problème du temps pour l'éthique ?

R : L'importance de ces questions apparaît clairement si nous prenons en compte la différence existant, quant à la configuration du temps, entre une société traditionnelle et une société moderne. Même si le pouvoir s'y exerçait aussi d'autres manières, les sociétés traditionnelles étaient structurées par les temporalités de la nature et de la religion. Dans une société moderne, en revanche, il n'y a plus de coordination naturelle, c'est-à-dire spontanée et objective, des temps. Au début de la modernité se constituent de nouveaux « générateurs de temps » (Rinderspracher²), comme l'économie, la communication, la technique ou le travail, qui impriment

2 Innerarity se réfère à l'article de Jürgen P. Rinderspracher «Wege der Zeitlichkeit», in Henckel, D (dir.), *Arbeitszeit, Betriebszeit, Freizeit*, Stuttgart, Kohlhammer, 1988 (D.D.).

un rythme à la société et supposent une standardisation et une homogénéisation du temps à l'intérieur de chacun de ces systèmes. Le temps est désormais plus étroitement lié au pouvoir, qui le configure expressément, dans la mesure où il n'est plus régi par des cycles naturels ou des desseins divins. Parallèlement, la société industrielle différenciée se définit non pas seulement par sa grande capacité d'organisation, mais aussi par un haut degré d'exigence de synchronisation. C'est pourquoi le temps est devenu le grand thème de la modernité. C'est aussi pourquoi la maîtrise du temps reflète les structures de pouvoir d'une société. La discrimination entre les sexes, les conflits d'intérêts, les exclusions sociales, les formes subtiles de pouvoir s'articulent davantage en regard d'une domination du temps que d'une possession de l'espace.

À présent, en effet, il ne s'agit plus tant de conquérir des pays exotiques que de contrôler les ressources temporelles des autres. La maîtrise de l'espace a cédé la place au contrôle du temps : la chronopolitique est devenue plus importante que la géostratégie. On peut dire qu'aujourd'hui, les mécanismes d'exclusion sont moins des occupations territoriales que des appropriations du temps des autres, sous la forme de l'accélération, de l'impatience ou de l'absence de ponctualité. Voilà le nouvel axe des conflits sociaux : imposer le temps. Même si nous n'en sommes peut-être pas entièrement conscients, nous ne luttons plus pour nous approprier des espaces déterminés, pour tracer des frontières ou pour occuper des places, mais pour enlever du temps à d'autres, pour établir notre hégémonie sur le temps. Les frontières se créent par la vitesse et non plus par l'établissement, elles sont franchies par l'accélération et non plus par le déplacement.

Si cette hypothèse est exacte, il faudrait reformuler notre conception de l'exclusion, que nous avons l'habitude

d'exprimer par des métaphores plus spatiales que temporelles. Les nouveaux étrangers ne sont pas ceux qui vivent loin, mais ceux qui vivent dans un autre temps. Les marges ne sont pas un domaine territorial, mais une catégorie temporelle. Quand la gestion du temps est une exigence importante, par exemple dans une société où il faut arriver à temps, se synchroniser, prévoir, décider au moment adéquat, etc., le temps devient une sphère d'opportunités sociales. Un exclu est quelqu'un à qui l'on ne permet pas d'ajuster son temps à un temps public dans lequel circulent les opportunités vitales, comme le pouvoir, l'emploi ou la reconnaissance. Le marginal n'est pas à la périphérie spatiale, mais il vit littéralement dans un autre temps.

Q : Reconnaisant le rôle décisif des médias en démocratie et la fascination contemporaine pour la catastrophe (certains écrivent sur la «civilisation panique», d'autres sur la «survie», d'autres encore sur la «manière américaine de faire la guerre»), peut-on envisager que des politiciens créent ou favorisent un «climat politique» spécifique?

R : Carl Schmitt disait que le souverain est celui qui peut déterminer l'état d'exception, au sens où il a en son pouvoir la dernière décision, qui est de suspendre la normalité constitutionnelle. Cette idée peut aujourd'hui être reformulée de la manière suivante: est souverain celui qui bénéficie de l'état d'exception, celui qui réagit bien aux circonstances exceptionnelles. En fait, si nous regardons l'agenda politique sous l'angle des questions qui ont attiré le plus notre attention, ce qui a suscité les débats les plus virulents, nous retrouvons les circonstances catastrophiques, comme les incendies, les inondations, les sécheresses, et c'est sur les désastres de ce genre que s'agite le travail de toute opposition politique. Ceux qui exercent le métier ingrat d'opposition officielle savent bien qu'ils n'ont à leur disposition qu'une catastrophe mal gérée par le gouvernement et sur laquelle il convient de mettre en scène sa propre alternative. L'absence d'un véritable antagonisme idéologique a fait en sorte que la politique soit devenue

une gestion de l'exceptionnalité; autrement dit, ce qui est normal reste une affaire de bureaucrates, car là ne peut apparaître rien de politiquement rentable.

Q. Nous arrivons désormais à la dernière question. Nous avons beaucoup parlé du temps. Or, en admettant, on l'a vu plus haut, l'accélération du temps et notre passion pour l'aérien, il est devenu difficile de concilier la mission des écologistes avec les agendas des politiciens. Si l'homme a gagné sa course contre la nature (la nature restera limitée par ses cycles), l'homme n'est-il pas condamné à vivre en opposition à celle-ci? Du coup, l'écologie responsable n'exige-t-elle pas un ralentissement ou une adaptation de notre chronopolitique, de nos rythmes sociaux, afin de retrouver un équilibre essentiel au sentiment d'hospitalité?

R. Le problème de l'écologie est celui de la désynchronisation des temps des écosystèmes avec celui de la consommation. La destruction de l'environnement vient du fait que les cycles naturels de régénération se trouvent surchargés. Mais la question écologique ne pourra pas se résoudre avec l'hypothèse d'une nature absolument extérieure aux humains, mais en la considérant comme une partie du monde humain, c'est-à-dire d'un monde qui n'a plus d'«alentours», comme je l'ai expliqué plus haut. Savoir ce qui est naturel, quelle nature mérite d'être conservée, jusqu'à quel point la nature est compatible avec le bien-être et le progrès social, ce sont là des questions sur lesquelles nous devons aujourd'hui nous pencher et que nous devons chercher à résoudre en prenant en compte de nombreuses autres considérations. La nature ne peut plus être représentée comme étant située hors du champ de la politique, et cela précisément parce qu'on ne peut la définir qu'à partir de la multiplicité des natures possibles concurrentes. Le monde commun n'est plus le fondement indiscutable de nos accords, mais un objectif risqué et controversé que nous nous efforçons d'atteindre. Comme le disait Bruno Latour, le «livre de la nature», dont Galilée croyait qu'il était écrit en caractères mathématiques, est en réalité un ensemble de protocoles d'expérimentation que

nous devons écrire dans de multiples langages, juridique, moral, politique et mathématique, etc. La nature doit faire l'objet d'une discussion publique, car discuter est justement ce que nous faisons lorsque nous ne savons pas avec exactitude ce qu'il faut faire, lorsque le travail des experts est terminé et qu'il reste encore beaucoup à faire.

Montréal, septembre 2009.

Biographies

Né à Bilbao en 1959, Daniel Innerarity est un philosophe espagnol original dont l'œuvre connaît, depuis quelques années déjà, un écho important. S'il propose une interprétation stimulante des transformations de la politique, il s'est aussi intéressé à la Théorie critique, à la sociologie des systèmes, au Romantisme allemand, ainsi qu'à certaines questions relevant de l'éthique, de l'esthétique et de la théorie littéraire. Il a publié une dizaine d'ouvrages, une somme importante d'articles scientifiques et publie encore, sur une base régulière, des analyses politiques dans deux quotidiens espagnols.

Dominic Desroches est professeur de philosophie au collège Ahuntsic. Il a publié en avril 2009 sur *La Vie des Idées* un article intitulé «La politique du temps». Il y discutait les contributions de Sloterdijk (*Colère et temps*, 2007) et d'Innerarity (*Le Futur et ses ennemis*, 2008) au problème du temps politique. Ce thème a été ensuite retenu pour un débat auquel il participera avec Innerarity (Sloterdijk ne s'est pas montré disponible pour répondre à l'invitation répétée des organisateurs), à Lille, le 23 novembre 2009, lors de l'événement Citéphilo.

Bibliographie de Daniel Innerarity (monographies seulement)

Le futur et ses ennemis, Flammarion-Climats, Paris 2008. (Versión española ampliada: *El futuro y sus enemigos. Una defensa de la esperanza política*, Paidós, Barcelona, 2009; versión reducida en euskera: *Etorkizuna ezagutu eta taxutzea*, Servicio de Publicaciones del Gobierno Vasco, Vitoria, 2009; trad. inglesa en preparación, Stanford University Press).

El nuevo espacio público, Espasa, Madrid, 2006. (Traducción italiana: *Il nuovo spazio pubblico*, Meltemi, Roma, 2008)

La sociedad invisible, Espasa, Madrid, 2004 (XXI Premio Espasa de Ensayo). (Traducción italiana: *La società invisibile*, Meltemi, Roma, 2006; *A sociedade invisível*, Teorema, Lisboa, 2009; traduction française en préparation, Presses de l'Université Laval, Québec, Canada).

La transformación de la política, Península, Barcelona, 2002 (III Premio de Ensayo Miguel de Unamuno y Premio Nacional de Literatura, modalidad Ensayo 2003). (Traducción portuguesa: *A transformação da política*, Teorema, Lisboa, 2005; traduction française: *La démocratie sans l'État: essai sur le gouvernement des sociétés complexes*, Flammarion-Climats, Paris, 2006, préface de Jorge Semprun; traducción inglesa: *The Transformation of Politics. Governing in the Age of Complex Societies*, ed. Peter Lang).

Ética de la hospitalidad, Península, Barcelona, 2001 (Traducción française: *Éthique de l'hospitalité*, Presses de l'Université Laval, Québec, Canada, 2009).

La filosofía como una de las bellas artes, Ariel, Barcelona 1995.
(Traducción portuguesa: *A filosofia como uma das belas artes*, Teorema, Lisboa 1996).

La irrealidad literaria, Eunsa, Pamplona, 1995.

Hegel y el romanticismo, Tecnos, Madrid, 1993.

Dialéctica de la modernidad, Rialp, Madrid, 1990.

Praxis e intersubjetividad. La teoría crítica de Jürgen Habermas, Eunsa, Pamplona 1985.

Dominic Desroches

ÉTHIQUE DE L'HOSPITALITÉ

DANIEL INNERARITY,

Éthique de l'hospitalité, trad. B. Navarro Pardiñas et L. Vigneault, Québec, Presses de l'Université Laval, 2009, 250 pages.

«L'autre grande conséquence du caractère épisodique de l'existence humaine est le fait que ses fins ne sont pas définitives, que l'homme est davantage quelqu'un qui interrompt le cours du temps que quelqu'un qui achève quelque chose. L'homme est un animal provisoire qui termine avant son temps de la même façon qu'il a commencé trop tard.»

Daniel Innerarity

La société démocratique avancée est complexe et se reconnaît entre autres à sa capacité à générer des «gâteries» et des surprises. La société libérale, en effet, se distingue des précédentes en ce que sa propension au savoir, au lieu d'assurer la stabilité, favorise le confort, le mouvement et les nouveautés. Ce phénomène nouveau d'apparence paradoxal que les sociologues appellent l'émergence de la société du risque («*Risikogesellschaft*» pour Beck ou «*Risk Society*» pour Giddens) peut s'expliquer aisément par le fait que les découvertes scientifiques et les applications techniques, propulsées à grande vitesse par les réseaux d'information, nous

poussent à composer de plus en plus rapidement avec des innovations qui, renversantes, testent nos capacités d'adaptation – ce qui pose des problèmes et des défis inédits. Vivre dans la société libérale postmoderne, constate Innerarity, ne va pas sans provoquer un sentiment d'insécurité et d'étrangeté au monde qu'ignoraient nos parents. De l'urgence à la crise, de l'erreur à la catastrophe, nous sommes bousculés par les rythmes sociaux et confrontés à notre richesse, certes, mais aussi à notre fragilité croissante. L'atmosphère générale est pour ainsi dire devenue celle du vertige en raison des effets de l'accélération du temps humain.

Apprendre à vivre dans nos démocraties en transformation appelle selon Innerarity une éthique de l'hospitalité. Cette éthique se présente comme une réflexion qui porte sur nos comportements moraux et nos actions politiques confrontés à l'étrangeté, c'est-à-dire à ce qui échappe à nos prévisions :

Avec la catégorie d'hospitalité, je prétends offrir un refuge conceptuel aux événements qui échappent à la prévision et face auxquels se mesure notre véritable stature morale. [...] L'éthique de l'hospitalité est l'apprentissage du commerce productif avec l'altérité, la capacité à être à portée de la réalité de façon à ce qu'elle puisse, comme un visiteur autonome, contredire notre savoir et dépasser notre vouloir.

Riche catégorie anthropologique, l'hospitalité vient articuler l'éthique et la politique. Cette éthique, ouverte à l'apprentissage, se démarquera des autres par l'intérêt qu'elle voue au temps et par sa volonté d'intégrer l'esthétique dans la réalité sociale. Dans l'économie de l'œuvre d'Innerarity, nous avons ici affaire à la traduction française du premier livre de sa trilogie (*Etica de la hospitalidad*, 2001). Le second (*La transformacion de la politica*, 2002) est paru sous le titre *La démocratie sans l'État* (2006) alors que le dernier n'existe que dans sa version originale (*La sociedad invisible*, 2004).

Avant de discuter l'argumentaire, il convient de présenter la structure du livre. L'ouvrage se divise en deux parties. La première balise le domaine de la *réception*, qui appelle une réflexion sur l'identité, la valeur, le bonheur, le temps et le sens de la vie. La seconde montre que toute réception humaine implique une herméneutique de l'étrange (*xénologie*), dont les conséquences pour notre *sensibilité* (qui porte le sentiment de pitié) sont à étudier dans le pluralisme libéral, notre interprétation temporelle de l'altérité, une esthétique de la nature, une poétique de la compassion et un retour désabusé sur la crise économique-politique de l'État providence.

Dans ce texte, nous proposons une relecture axée sur le problème du temps pour l'hospitalité. Nous verrons d'abord que les humains sont fragiles en raison de leur rapport conflictuel au temps, car celui-ci pèse sur leurs actions et leur art de vivre ensemble (I). Avec la promesse, nous étudierons ensuite l'intersubjectivité au centre de l'éthique de l'hospitalité. La position de Innerarity se comprendra mieux en la distinguant de celles de Sloterdijk, de Derrida et de Levinas, surtout lorsqu'il pense le temps comme *xénologie*. (II). Nous étudierons enfin comment l'auteur parvient à relier l'hospitalité à la libéralité, à la nature et à la compassion. Cette discussion nous permettra de dévoiler l'originalité d'Innerarity qui cherche, contrairement à Taylor ou Honneth, à penser l'éthique de l'hospitalité *avec* l'esthétique (III).

I. Sur la force des événements dans le résultat de nos identités

Participant du retour de l'anthropologie dans la philosophie, l'auteur nous convoque d'entrée de jeu à un vieux devoir d'humilité: reconnaître que les événements agissent sur nous et qu'il ne viendrait à l'esprit de personne de prétendre contrôler son destin. Notre identité est le fruit d'une récep-

tion. En invitant la tragédie, les Grecs savaient déjà que nous recevons davantage du monde que nous agissons sur lui. S'il n'existe pas d'«action pure», c'est parce que tout arrive la plupart du temps en dépit de notre consentement et que nos actions, souvent, sont des compromis. Nous sommes tous confrontés à l'imprévisible – animaux de réception donc –, dont l'identité est ouverte aux événements. L'idée d'une action pure ou la volonté de calculer tous les effets de nos actions par exemple – pensons aux utilitaristes – conduit à une absurdité. Rapporté à l'échelle historique, l'argument d'Innerarity en faveur d'une identité «pathétique» et ouverte devient clair :

Ce qui résulte de l'histoire n'est pas ce que l'on voulait, bien que dans l'histoire les agents fassent le plus souvent ce qu'ils veulent. Ceci est particulièrement évident dans le cas de l'identité personnelle. Avec nos actions et nos omissions, l'on collabore de façon décisive à devenir qui on est, mais personne ne doit son identité à la volonté de produire ce qu'il est. L'identité n'est pas à proprement parler quelque chose qui soit à notre disposition.

Ce rappel vise à limiter les ambitions utilitaristes et idéalistes en éthique. Si nos vies ne sont pas des causes et qu'elles ne se calculent pas, c'est parce qu'elles sont plutôt le résultat d'événements qui échappent à notre volonté de pouvoir et de contrôle. Ce qui importe, estime Innerarity, ce n'est pas tant ce que l'on a pu faire, mais pourquoi l'on a pas fait ce qu'on voulait faire. Force est ici d'admettre que nous sommes des êtres «en jeu» à l'intérieur d'une trame qui nous dépasse, et que notre volonté (consciente) demeure «en retard» sur ce qui nous arrive, pour reprendre ici le mot de Levinas.

Or, nous trouvons plus dans la vie que ce nous y mettons nous-mêmes, un peu comme le bonheur apparaît là où on ne l'attend pas. Jamais le fruit d'une action pure, délibérée,

plus souvent l'effet de la fortune, le bonheur se présente loin de notre domination. En vertu du caractère événementiel de son bonheur, l'homme doit se concevoir comme un animal pathétique qui, limité, ressent plus les effets de la vie qu'il ne parvient à les conjurer :

Dans tout ce que nous faisons, nous faisons plus que ce que nous prétendons faire. De manière involontaire et parfois inconsciente, nous mettons en marche une chaîne d'actions dont les conséquences ont plus de poids que ce que nous avons produit intentionnellement. [...] Ce qui était pensé comme automouvement actif se traduit par un mouvement acharné dépassant tout projet contrôlable. Toute action entre dans un jeu d'interactions qui échappe à l'intention et à la volonté de ses auteurs.

Autant critique de l'utilitarisme que de l'idéalisme, l'auteur épingle aussi au passage le romantisme qui a oublié la sagesse des Anciens. Quand l'individu prétend se choisir lui-même afin de devenir un moi authentique, pour parler comme Fichte¹, il doit savoir que la réception des actions est aussi décisive, peut-être plus, que les actions produites elles-mêmes. Lorsqu'il nuance le romantisme, l'auteur ne peut pas ne pas penser aux excès d'une psychologie humaniste qui élevait, au siècle dernier, la volonté et le choix au rang de panacée contre toutes les faiblesses morales, excès déjà dénoncés par anticipation par Kierkegaard (le choix de soi implique, d'après l'écrivain danois, une réception de soi), de qui, pourtant, ces psychologues américains s'inspiraient ouvertement.

L'éthique s'établira sur les limites de l'autodétermination et retiendra un enseignement du fait que la vie est brève, que le temps conditionne nos actions, que l'essentiel échappe

¹ Nous pensons ici à *Die Bestimmung des Menschen* qui a marqué le Romantisme allemand. Voir la trad. fr sous le titre *La destination de l'Homme*, Flammarion, Paris, 1995.

à la plupart de nos pronostics et qu'une vie sans risque est appauvrie. Dans notre incapacité à contrôler le sort du monde se tient également notre liberté potentielle, parfois chanceuse, celle de nous corriger nous-mêmes et de tirer profit de la suite des choses nous concernant. Comme une seconde chance, le temps est là pour nous aider à réinterpréter ce qui nous arrive et nous perturbe. Suivons pas à pas Innerarity :

Pour toute vie orientée vers la vérité et le bien, la possibilité de correction de ce mode de vie à une signification centrale. La rationalité éthique est une tentative de conduire notre propre vie de telle manière qu'elle puisse se corriger en cours de route, être modifiée pour les bonnes raisons. L'autodétermination [...] c'est la capacité à déterminer le cours de notre action à partir d'une expérience et d'une réflexion qui nous sont propres.

Après avoir reconnu la fragilité à l'origine de nos identités et montré comment les événements agissent sur nous sans pour autant nous condamner à l'indétermination, il importe de saisir que cette fragilité est un problème de temps. En effet, c'est notre incapacité à contrôler le déroulement du temps, le jeu des événements, qui nous place «en retard» sur celui-ci. Notre vie se résume souvent à l'attente d'une reprise, à l'espoir d'une correction de ce qui nous a écologiquement déplu, dérangé ou désavantagé. Dans le temps de l'attente, de la réparation ou du futur, et Kierkegaard l'avait bien montré², il est possible de réorienter sa vie en reprenant le trajet personnel qui a connu un intermède en raison de l'imprévisible ou de l'impondérable.

2 Cf. Kierkegaard, S., *L'Alternative*, in *Œuvres complètes*, Éditions de l'Orante, 1966-1986. Cet auteur, critique du romantisme aurait pu servir la cause d'Innerarity, mais ce dernier ne le mobilise pas.

L'hospitalité dans la réception / sur la reconnaissance mutuelle

Si l'herméneutique repose sur la dialectique de la question et de la réponse, l'éthique de l'hospitalité s'établit sur celle du visiteur et de l'hôte, à l'intérieur d'un espace libéral. La société libérale est ouverte à l'engagement hospitalier en vertu de sa conception de la liberté individuelle et de l'État. Loin de se construire sur ses initiatives seules, l'individu se comprend dans un rapport aux autres encadré par le droit. Vulnérable et incapable de prévoir tous les risques, il a alors besoin de la *reconnaissance* des autres, en même temps qu'il profite de la chance appréciable d'apprendre des autres et de ce qui lui « tombe dessus ». Dans le sillage évident de Taylor et de Honneth, le philosophe espagnol pense l'éthique dans le cadre de la démocratie libérale ouverte en assumant sans contester le passage, relevé par Nancy Fraser, des politiques de la redistribution vers celles de la reconnaissance :

La perception de nos droits et de nos devoirs a lieu dans un espace défini par la reconnaissance, que j'ai nommé hospitalité. Se découvrir comme l'invité ou l'hôte, comme celui qui offre ou reçoit (peut-être mieux: comme celui qui fait les deux choses dans des mesures ou dans des moments différents), c'est découvrir une identité jumelée à des attentes et qui est à l'origine d'obligations et de responsabilités.

L'accent mis sur l'invité permet de décentrer le sujet éthique afin de l'ouvrir à l'autre, celui qui tire sa valeur et sa dignité dans l'acte de reconnaissance³. Ainsi, l'hospitalité n'ira pas sans obligation ni responsabilité. Un autre enjeu se profile derrière la promotion de l'invité, à savoir celui qui consiste

³ Innerarity utilise souvent le mot « reconnaissance » sans proposer de références ou d'arguments de Taylor ou de Honneth. Le lecteur curieux lira de Honneth, A., *La lutte pour la reconnaissance* (2000) et *La société du mépris* (La Découverte, Paris, 2006, 2008). Quant au rapport à Taylor, nous l'explicitons plus loin.

à saisir la liberté qu'offre la démocratie libérale dans la construction de l'identité⁴. Si l'auteur cite Ley, Hitzler et Giddens, il paraît négliger Honneth. Pourtant, c'est ce dernier qui a démontré que la société libérale repose aussi sur des formes confuses de l'identité qui peuvent culminer dans le mépris. La liberté n'existe que si les individus se reconnaissent et se reçoivent mutuellement.

Quand on abandonne l'opposition nulle entre la nécessité et la liberté – le destin peut se transformer en liberté – on voit apparaître l'hospitalité. Celle-ci compose avec les imprévus du destin dans une forme d'ouverture à l'étrange. Elle est un espace de jeu éthico-politique se trouvant à mi-chemin entre l'improvisation pure (qui mène à une spirale des malheurs par manque de détermination) et la folie pure consistant à vouloir tout calculer (qui mène à l'absurdité d'une vie technique reliée à la prévision parfaite). Dans l'avant-propos, « Attention à tout le reste », Innerarity présentait le concept :

Il y a une certaine supériorité morale des manies sur l'auto-suffisance, de l'amour vulnérable sur le contrôle et la modération, de la générosité sur la passion face à la prudence rationnelle, de l'excès face à la simple réciprocité. [...] Une éthique de l'hospitalité, dans la mesure où elle implique la générosité, l'ouverture et la disposition favorable vers ce qui est complexe, est nécessairement une éthique de l'instabilité, comme la situation vulnérable de l'hôte dont les prévisions sont toujours menacées par une visite inopportune.

4 Dans les dialectiques utiles pour situer l'instauration de l'hospitalité, il y a celle de P. Rosanvallon à laquelle réagit Innerarity. Si Rosanvallon propose une « contre-démocratie » assise sur la défiance et les mécanismes de surveillance dans la démocratie, Innerarity, en lecteur libéral de Foucault, ne justifie pas le contrôle. Pour cette discussion, Ronsavallon, P., *La contre-démocratie*, Seuil, 2006 et notre « Dialectique du chat et de la souris » dans *Spirale*, Montréal, novembre 2007, 18-19.

Loin du contrôle, l'hospitalité s'avère une disposition qui accepte la montée de l'étrange. Elle apparaît comme un jeu, un combat contre le vieillissement, sous la forme d'une remise en question de nos tendances naturelles. Ce jeu trouvera son sens lorsque l'on s'ouvrira à la possibilité que l'étrange vienne nous déranger, pour ensuite nous aider à « reconfigurer » nos vies risquées.

Les limites du constructivisme et le bricolage de l'identité

Car vivre, c'est anticiper et saisir les chances. Ce n'est pas calculer les possibilités de bonheur, mais se débrouiller avec ce qui arrive, accepter ce que la vie fait de nous, se confectionner, *à même le temps qu'on se donne*, une vie qui nous ressemble. Le sport d'ailleurs imite la vie : en lui, on doit composer avec des règles déjà établies et la force du hasard. Quand on joue, on ne sait pas si la chance nous favorisera, mais voilà aussi pourquoi on prend plaisir à jouer. Si l'auteur dessine une phénoménologie du sport, c'est pour protéger le hasard et rappeler le rôle de la chance à l'intérieur de règles de jeu acceptées par tous les participants. Et s'il réhabilite l'art de la réception face aux constructeurs d'identités, et il n'est pas le premier, c'est parce que notre liberté consiste à nous mettre en jeu, à nous « bricoler » une existence dans les limites dernières du hasard. Avec Ley et Giddens, il écrit :

Le bricoleur est une métaphore plus heureuse que celle du constructeur pour caractériser le mode contemporain d'organiser notre propre vie. [...] Le bricoleur est quelqu'un qui monte sa vie tout en travaillant à différentes choses à temps partiel.

Quand il étudie la liberté du bricoleur d'identité, l'auteur cherche d'un côté à sauver la liberté individuelle, alors qu'il veut, de l'autre, réinscrire l'individu dans une société utile à

la compréhension qu'il a de lui-même. L'insécurité biographique – et Honneth est d'accord – demeure liée aux effets pervers de l'individuation contemporaine, d'où l'intérêt, dans le cadre d'une pensée de l'hospitalité, de rappeler le rôle à la fois structurant et premier du social.

Si nous appartenons tous à une société qui s'ouvre sur le jeu de la vie bonne, le bonheur ne dépend pas seulement de nous. L'individu accepte la société et s'inscrit en elle, tout en espérant connaître le bonheur. À une saine distance de lui-même, cet individu sait ne pas pouvoir oublier les autres, ni la fortune; il navigue alors entre les contrariétés, les instants de bonheur et l'apprentissage de la déception. Notre biographie devra reconnaître qu'avoir plus de liberté, c'est augmenter les chances de réalisation de soi, mais aussi les risques de se tromper soi-même. On n'oubliera pas la leçon de Cioran: la vie vient aussi avec des inconvénients ! Si certains refusent les risques de la liberté, ils imitent les autres, alors que ceux qui acceptent les «inconvénients d'être ce qu'ils sont» intègrent une communauté les aidant à composer avec leurs fragilités⁵. Dans la société des individus, bref, l'individuation engendre la fragilisation, le mouvement crée de l'interdépendance, ce qui explique que les réseaux sociaux électroniques, par exemple, au lieu de favoriser l'amitié, nous renvoient l'image que nous sommes plus isolés que jamais.

II. La parole du temps à venir: de la promesse à la xénologie

Comprendre la société du risque ne va pas sans l'étude de l'identité des êtres de promesses, ces «animaux élevés afin qu'ils *puissent promettre*» (Nietzsche). Les individus postmodernes doivent anticiper l'avenir avec une parole qui, élevée au rang de conscience, reconnaît les dangers, les valeurs et

⁵ Pour Cioran, que commente aussi Sloterdijk, lire *De l'inconvénient d'être né*, Gallimard, Paris, 1973.

la responsabilité envers les autres. Cette étude identitaire place Innerarity en dialogue avec Sloterdijk dans la mesure où les deux auteurs discutent des thèmes communs : l'accélération du temps, l'incertitude, les inconvénients d'être là, l'étrangeté du monde, la conduite de soi et la promesse. Un petit parallèle servira à mettre en lumière deux réceptions de Nietzsche.

Pour Sloterdijk, la promesse vient avec le néant du monde lui-même. Si l'homme arrive trop tôt (néotomie), la promesse illustre l'inconfort entre l'arrivée inquiétante dans le monde et l'espérance formulée envers la vie. De l'hiatus entre la naissance et les conditions d'arrivée, entre l'accouchement et la parole de réconfort présentée aux nouveaux arrivants, chaque naissance est une promesse ambitieuse vouée à l'échec puisqu'elle renferme quelque chose d'intenable. Dans *La mobilisation infinie*, il écrit :

Tout individu apprend suffisamment tôt que l'ombre portée par des promesses qui ne peuvent être tenues se projette sur la vie humaine et que l'existence comporte, non seulement une gestion et une conduite de la vie sur la base des promesses tenues, mais aussi un égarement de la vie et une mauvaise gestion de la vie – à cause d'un manque de point d'appui pour ce qui a été promis (164).

L'intéressant, ce n'est pas tant le fait que la promesse organise la vie, mais que son cadre anthropologique suppose l'expérience de l'incertitude et l'inquiétant, c'est-à-dire une xénologie, un discours sur l'étrange. L'homme aux yeux de Sloterdijk apparaît comme cet être léger destiné à faire des projections langagières qu'il ne parviendra pas à respecter. La promesse du monde battant dans le cœur de l'homme se projette dans le calculable et, se renversant en sa dialectique, prend en Grèce antique le nom de « raison » :

Ces circonstances font comprendre pourquoi la vie ne parvient qu'involontairement et sous une contrainte extrême à rendre compte de son étrangeté première. N'est-ce pas l'utilité habituelle des « comptes rendus » de montrer la vie comme une chose calculable, sensée, familière, comme une chose qui donne un appui, une consistance ? La promesse originaire de la vie, qu'on appelle philosophiquement raison, consiste à protester contre la non-tenu des promesses et à exiger de la raison qu'elle tienne ce qu'elle promet – la raison, n'est-ce pas autrefois aussi une expression qui désignait l'afflux de fondements prometteurs pour notre existence toujours menacée ? C'est pourquoi la raison a pour nous la structure d'une promesse qui se tient elle-même, et l'irruption du déraisonnable est perçu comme si scandaleuse et si catastrophique parce que manquer à la promesse de la raison fait naître le pressentiment que les promesses du monde et de la vie ne valent tout bonnement rien. (Ibid)

Émule de Nietzsche et de Cioran, critique du sujet, Sloterdijk place l'échec au centre du concept. La raison s'avère la réponse pulsionnelle à l'intenable et l'Histoire est le résultat de fausses promesses : l'animal humain, avorté et confronté au lendemain, se « donne un monde » à partir du moment où il se voit comme le destinataire de ce qui ne pourra être tenu (166). La xénologie *négative* de Sloterdijk n'est pas celle de Innerarity. Ce dernier ne s'intéresse pas à « l'effort que je suis » ou à l'acte de naissance obsédant la philosophie. Mettant l'accent sur le virtuel inscrit dans toute promesse, il rappelle que la parole présuppose la responsabilité à venir à l'intérieur de l'incertitude. La liberté est coextensive à la capacité de promettre, de risquer, et la xénologie qui en résulte tablera sur les opportunités du temps. Il y aura chez Innerarity la capacité *positive* d'anticiper et de se donner une vie adaptée au hasard.

La promesse renforce la liberté parce qu'elle élargit notre identité, *écrit-il*, en faisant de nous ce que nous sommes ; elle nous apporte quelque chose comme une identité virtuelle consistant à disposer maintenant de ce que nous serons dans le futur. La promesse est une manière de prendre en charge ce qui n'est pas encore. Promettre, c'est anticiper, subvertir l'ordre du temps en s'appropriant le futur. Elle altère la relation du tout avec les parties, car elle manipule la totalité de la vie bien que nous n'en ayons vécu qu'une partie.

Si les deux auteurs relisent Nietzsche et acceptent l'anthropologie de l'incertitude, ils aboutissent à des résultats différents : d'un côté, Sloterdijk voit une faiblesse se transformer en monde, alors qu'Innerarity, de l'autre, fait de l'imprévisibilité de la promesse un gage de liberté liant l'individu au social. L'ouverture à l'échec apparaît comme une force dans sa xénologie, une possibilité de grandir et d'accueillir l'autre tel qu'il est dans sa finitude. La promesse traduit donc la capacité de se projeter dans le temps de l'autre, de s'adapter à un temps différent du sien – un futur ouvert à autrui.

Si l'obligation opère dans l'incomplétude, l'un des enjeux consistera à accueillir le visiteur de minuit. Or, qui est ce visiteur ? C'est celui qui arrive à une heure tardive, qui n'a pas appelé et qui, par sa seule apparition, teste notre fatigue. Ce visiteur imprévisible emprunte un présent qui semblait le nôtre et qui ne le sera plus. Questionner nos habitudes et nos lassitudes, telle est la tâche hospitalière pour laquelle le visiteur incarne l'« autre » comme altérité temporelle. Si nous suivons la métaphore, nous déduisons la qualité de l'hôte à la manière dont il reçoit la visite et s'adapte à elle, au fait que son temps devra cohabiter avec « le temps de l'autre » (Levinas). La métaphore s'élargira et traduira l'idée qu'il n'y a pas que les visiteurs qui surgissent, mais aussi les tragédies, les chances, les malheurs, voire la beauté du monde.

L'anachronie, l'apparition de l'autre et le fantôme

Si l'éthique et la politique doivent reconnaître le tragique, c'est parce que dans toute vie il y a quelque chose qui nous échappe, qui achoppe, et qui dépasse notre présent. Le temps des héros est terminé (un refrain dit qu'on entre dans le posthéroïque), car nous avons dépassé la modernité historique. Sortis de la quête des héros, du Père et de l'Histoire – les époques se croisent désormais –, nous devons dorénavant apprendre des visiteurs, des absents et des minorités. Contre le narcissisme, l'individualisme et le culte du présent destructeur et producteur d'inégalités, il faut repenser le spectral (Derrida) produit dans l'anachronisme du présent. Il convient peut-être de rappeler aux lecteurs les mots de Derrida qu'Innerarity connaît bien, à propos de l'altérité temporelle et de l'apparition éthique des spectres. Se posant le problème de la contemporanéité, Derrida est mené au concept de *spectre* pour expliciter notre rapport au temps et à autrui. Si on s'y arrête, on verra que l'entreprise de déconstruction opérée par Derrida sur la « disjointure du temps » éclaire fort bien le propos de Innerarity.

Commentons Derrida. Si «le passage de ce temps du présent vient de l'avenir pour aller vers le passé, écrit-il dans *Spectres de Marx*, vers l'allé de l'en aller», c'est parce que le présent ne peut pas se penser au présent et que tout présent est anachronique. Il n'y a de présent que par rapport à un passé qui, passé ou dé-passé, ne peut plus servir de mesure au présent et nous rendre contemporains d'autrui. Sous le thème shakespearien du «Time is out of join» (Hamlet) et de la disjointure du présent, Derrida précisera le lien entre l'anachronie et le spectral ainsi: «la disjointure du présent dans la présence même du présent, cette sorte de non-contemporanéité du présent présent à lui-même (cette intempestivité ou cette anachronie radicales à partir des-

quelles nous essaierons ici de penser le fantôme)» appelle une évidence: nous ne vivons pas au présent, mais en *des temps pluriels*. Autrui n'est pas là au présent, il est soit passé, soit à venir. De même – Derrida et Levinas empruntent la même route –, les Autres (anachroniques pour eux-mêmes et encore plus pour moi) demeurent à proximité. Ils sont les spectres de nos vies, car le temps éthique (le devoir, la promesse) n'est pas un présent, mais une attente, une dette ou un retour. L'Autre m'apparaît à travers le tiers me visitant, empruntant mon présent, et si les autres me visitent, c'est parce qu'ils vivent dans des temps différents du mien. Pour Innerarity et Derrida, l'anachronie rend positive l'expérience de l'étrange et justifie l'hospitalité. Le spectre me regarde et m'oblige, il échappe au présent visible en obéissant au soudain. Le fantôme est donc un tiers précieux pour inventer une autre société attentive à l'absent et à l'avenir. Le sentiment hospitalier, sensible aux tiers, se traduira plus tard dans les institutions comme l'État providence.

Innerarity note après Parsons que ce ne sont pas les hommes qui sont individualistes, mais les institutions, et que si l'on imagine un tiers pour nous voir, il nous apprendra à relativiser notre point de vue. Ce n'est pas pour pointer les limites du dialogue qu'on tente de s'installer dans la position tierce, qu'on joue au fantôme de l'autre temps et de l'autre lieu, mais pour se confronter à la structure potentiellement injuste des institutions qui tentent de répondre *au présent* à nos demandes de soins. Prendre en compte le tiers, c'est chercher à ne pas aggraver la situation morale des absents⁶.

6 L'éthique de l'hospitalité, si elle ne peut améliorer les choses, insiste «pour ne pas nuire» Sans le dire explicitement, elle est de tradition hippocratique. Hippocrate, à qui l'on attribue un serment fondateur de la médecine rationnelle et éthique, enseignait que le but de l'acte est de rétablir l'équilibre et que, souvent, le succès de celui-ci dépend du temps, du moment et du climat dans lequel il est posé.

Or celui qui nous hante, qu'on ne peut posséder ni oublier malgré son absence, mérite sans doute notre compassion. Tenir compte des absents dans les négociations, c'est savoir mettre en jeu les exclus, les êtres à venir :

Le fantôme est le lieu d'une survie : de ce que l'on ne peut pas s'approprier, de l'inaccessible, de tout ce dont on ne peut se libérer et qui s'approche de nous en tant que tel. Le fantôme est ce qui empêche le présent – l'unité, l'identité – de se fermer sur lui-même ; c'est l'empreinte de l'ouverture, le lieu où apparaît le non-présent, l'altérité qui s'installe dans le présent. [...] Il y a dans notre civilisation une occupation totale dans le temps présent, un instantanéisme orphelin de mémoire et de projection. Ce présentisme, qu'il dénonce dans *Le futur et ses ennemis*, accomplit l'exclusion de tout ce qui ne se fait valoir dans le monde actuel.

Innerarity veut sortir de l'obsession du présent pour situer le lieu de l'autre, car la fixation sur le présent engendre la peur et renie l'espérance. L'espace temporel du tiers à inclure, en s'inspirant de Derrida et de Levinas, pose une ontologie de l'imperfection et de l'avenir. Levinas, peu cité par Innerarity, n'avait-il pas raison de voir une fracture dans la temporalité et critiquer, au nom d'une éthique de la différence, la synchronie ? Dans *Autrement qu'être ou au-delà de l'essence*, il proposait la diachronie (comme mise à l'envers du temps) pour traduire le temps irrécupérable de la mémoire et du silence de l'Autre. En lecteur de Levinas, Innerarity sait que seul le respect envers l'absent, celui qui est en dette et en retard, l'homme de l'autre temps, permet de comprendre le principe du tiers *inclus* – non du tiers exclu :

Le système de sécurité sociale suit le principe que l'on peut augmenter de manière illimitée les droits de ceux qui sont dedans tout en nuisant à ceux qui sont dehors. [...] La considération spectaculaire de la morale implique la nécessité d'un tiers, ce tiers homme qui, d'après Levinas, interrompt le face à face, suspend le dialogue, comme transaction intéressée, et introduit une dimension potentiellement universelle.

Les tensions inhérentes à la vie morale: Kant vs Nietzsche

L'auteur adapte aussi sa réflexion à la vie postmoderne confrontée à la perte du sens. Consacré à la recherche du bien dans une vie limitée, dont la donation du sens n'est plus évidente, il s'interroge pour savoir si la vie bonne et la bonne vie peuvent coïncider. L'opposition suggère un débat entre Kant et Nietzsche. «Ce qui est moralement juste se trouve uniquement, écrit Innerarity, dans la confrontation entre les normes morales et les aspirations personnelles de bonheur.» La pensée reconnaîtra que, d'après Innerarity, «la morale ne doit pas prétendre escamoter cette confrontation; elle doit reconnaître – et, parfois, favoriser – cette tension dont la simple existence a été pour certaines traditions un signe d'immortalité». Plaçant dos à dos Kant et Nietzsche (le premier est rigide, le second méprisant), Innerarity estime que la morale, minimale et indépassable, s'avère un espace de tension entre des règles et un idéal, et qu'il est illusoire de chercher l'osmose entre la vertu et le bonheur. Ce vieux problème est insensé. La temporalité de notre vie brève conditionnera nos choix et nos fins. Voilà pourquoi nous sommes des êtres de retard qui «attendons» la mort et pour qui vivre ne consiste qu'à participer, sans illusion, à ce qui se déroule devant nous. Tel un stoïcien postmoderne, Innerarity critique ceux qui espèrent une synchronie idéale:

L'homme est l'être qui commence trop tard et qui finit trop tôt. [...] L'homme est un être partiellement incompetent pour commencer et pour résoudre [sic]. Le temps discourt et glisse; il est caduc et expire; il triomphe et devient pour nous un bref délai qui nous est accordé et dont nous ne disposons plus à un moment donné. Nous vivons la pression du temps. Il faut décider de certaines choses dans un délai précis, avant qu'elles ne se décident sans nous. Les choses ont leur moment opportun, où nous pouvons arriver trop tard et perdre définitivement.

L'animal provisoire cherchera une vertu temporellement déterminée. Car le bonheur peut arriver, mais sans être prévisible: il ne sera certainement pas le résultat harmonieux entre la morale et ses règles exigeantes. Quant au bien, il est fragile, c'est pourquoi l'homme cherche un sens à sa vie. Ce sens ne sera pas absolu – le bonheur ne peut être total –, mais partiel: il est à trouver dans les petites actions de ceux qui acceptent de jouer le jeu de la moralité, laquelle est et demeurera un «consensus implicite dans toute société».

Une xénologie pour expliquer les conflits moraux et sociaux

Après avoir justifié la vie prosaïque (la vie n'est autre que celle que nous vivons tous au quotidien), le projet de l'éthique de l'hospitalité glissera imperceptiblement vers la seconde partie – les dimensions de la pitié. Notre fragilité, dont témoignent nos sens, nous oblige à vivre avec les autres et à reconnaître le temps et la nature. Innerarity sera ici conduit à l'établissement d'une xénologie reposant sur notre interprétation du temps. Si nous sommes différents des autres et leur semblons parfois si étranges, tels des étrangers, c'est parce que *nous ne vivons pas tous le temps de la même manière*.

Cette intuition, on l'a dit, se trouve déjà chez Derrida. Le spécialiste du contretemps s'est non seulement intéressé à l'hospitalité, à l'amitié, mais aussi au problème du temps. Il écrivait dans *Marx en jeu* des lignes fécondes sur l'impossibilité d'un temps commun qui influenceront Daniel Innerarity. L'actualité objective est une illusion pour Derrida, car le contemporain de notre temps n'existe pas, du moins pas dans une perfection par rapport à un temps de référence, un présent pur. Derrida dénonce ce que l'on veut nous faire passer pour «contemporain», comme la mondia-

lisation et l'événement historique notamment, car cela a la forme unique de «l'homogénéisation, de l'homohégémonie, qui tente d'imposer le même ordre et donc la même contemporanéité» à tous, même si d'évidence «les hommes et les cultures vivent dans des temps très différents» et que «ces temps ne s'adjointent pas.» On pourrait affirmer, en anticipant Innerarity lorsqu'il parle du temps social, que le temps vécu «n'appartient pas au temps» et que le temps objectif est un phantasme, «qui est tout sauf contemporain», c'est-à-dire «tout sauf son propre temps» (Derrida, *Politiques de l'amitié*).

Une éthique de l'altérité temporelle: une alterchronie?

Ce que Derrida a vu et qui est développé par l'éthique de l'hospitalité, c'est l'idée que l'étrange ressemble à ce qui défie notre idée du lieu et de la présence. «On peut apprendre de l'étrange ce qui est notre propre», écrit Innerarity en souvenir du spectre de Derrida. Une xénologie sensible aux temps montrera que l'étrange occupe de plus en plus de place dans nos vies accélérées et que, loin de refouler nos fatigues, elle peut établir la valeur *positive* de l'étrange pour nous. L'étrange ne provient pas – contrairement à ce que l'on croit – de la diversité culturelle et de la multitude des langues, mais de la façon dont nous rencontrons la présence. Or l'impossibilité d'un présent pur fondera l'éthique comme herméneutique de l'altérité temporelle, comme alterchronie. Au cœur de l'éthique de l'hospitalité, cette xénologie permettra par exemple de réaliser que nous sommes devenus étrangers à nos voisins immédiats, car ils vivent dans des temps différents du nôtre, alors qu'un individu, pratiquant notre métier, de l'autre côté de la Terre, nous comprend mieux puisqu'il vit dans un temps similaire. Si nos biographies sont temporellement bricolées, on l'a vu, le rapport aux autres le sera aussi :

Les autres sont ceux qui sont plus lents ou plus rapides que nous, ceux qui habitent une temporalité qui, pour une raison quelconque, nous semble étrange ou inappropriée. Avec la perte de signification du territoire, l'espace a cédé au temps le rôle central dans les disputes humaines. Les nouveaux étrangers ne sont pas ceux qui habitent loin, mais plutôt ceux qui vivent dans un autre temps. [...] Le marginal n'est pas à la périphérie spatiale; il vit littéralement dans un autre temps.

Malades du temps pour parler avec les penseurs chrétiens engagés qu'étaient Augustin, Pascal et Kierkegaard (que l'auteur ne cite pas), nous devenons, par notre interprétation temporelle, différents, voire des étrangers les uns pour les autres. *Tout le défi de cette éthique réside dans notre capacité à comprendre nos différences issues de nos usages diachroniques du temps.*

La pluralité des rythmes sociaux et le défi de l'hospitalité

Être d'incomplétude, l'*homo brevis* est confronté aux « diachronies », aux déphasages des temps, le temps du travail n'étant pas le temps du chalet, le temps de l'attente à l'hôpital ne coïncidant pas avec l'Internet, etc. Dans *Le futur et ses ennemis*, l'auteur précisait les enjeux de la chronopolitique (le gouvernement des rythmes sociaux) à partir du fait que les hétérochronies se multiplient dans un monde désynchronisé, ce qui menace le temps commun :

Dans les sociétés modernes, le temps s'est profondément pluralisé. Du fait des changements culturels qui s'y sont produits, certaines des manières de traiter le temps, qui étaient liées à des constantes vitales, ont perdu de leur valeur. Notre manière de gérer le temps se libère, aujourd'hui plus que jamais, du poids de la tradition, et il en résulte une plus grande hétérogénéité des temps observables. La pluralité de notre architecture temporelle n'a jamais été plus grande qu'aujourd'hui, où nous vivons dans une polychronie particulière (99-100).

De l'illusoire contemporanéité du présent rendant complexe le défi de l'hospitalité et indépassables les problèmes de la chronopolitique, l'auteur, au lieu de commenter Derrida, nous trompe avec Koselleck :

Jamais n'ont coexisté autant d'hétérogénéités, dans un réseau spatial et temporel aussi dense. L'idée de Koselleck d'une « contemporanéité du non-contemporain » se vérifie particulièrement dans cette réalité des temps dispersés qui caractérise notre société.

Koselleck n'invalide pas Derrida et accepterait sans doute l'idée que la vie est meublée d'entre-temps, d'attentes et de courses effrénées. Les conflits sociaux modernes reposent sur l'accroissement des diachronies : si la vitesse augmente, certains décrochent et ne profitent plus du temps. Les gagnants de la « guerre du temps » (J. Rifkin) sont ceux qui profitent des opportunités sociales. Les mécanismes d'exclusions sociales seront les « accélérateurs du temps » (J. Rinderspracher) qui génèrent des formes de domination et de discriminations temporelles. Sans contredire les travaux d'Ehrenberg, Laïdi, Aubert et autres critiques de la confusion temporelle, Innerarity a vu que la privatisation de l'agenda provoque des crises, d'où l'importance que prend la coordination du temps dans la réussite des entreprises collectives⁷. Même la politesse, un mode de l'accueil de l'autre dans l'*Éthique de l'hospitalité*, repose sur la coordination du temps :

Dans ce contexte, on comprend pourquoi la ponctualité est la vertu caractéristique d'un temps coordonné. C'est une vertu spécifiquement moderne, urbaine. Elle a un sens dans une civilisation où la coordination serait impossible sans l'usage d'instruments pour planifier le temps, comme le calendrier, et pour mesurer, comme la montre.

⁷ Les études récentes sur les effets du travail sur le temps social sont légion, en France comme aux Etats-Unis et en Allemagne. Alain Ehrenberg travaille dans la perspective de la dépression sociale, Zaïki Laïdi dénonce la sacralisation du présent, tandis que Nicole Aubert, sociologue et psychologue, adopte un point de vue « managérial » pour dénoncer le culte du présent.

Le pluralisme libéral et les limites de l'État providence

Le livre le plus philosophique d'Innerarity ne renie jamais l'héritage chrétien (on pourra expliquer la fatigue par la *Bible* et accueillir un Dieu...) des démocraties occidentales. En s'appuyant sur les valeurs de cette tradition, il prouve que le libéralisme favorise les différences et nous engage dans la tolérance. Or, ce qui nous frappe dans les sociétés multiculturelles, ce n'est pas seulement que les membres vivent en diachronie, mais également que les particularités questionnent l'universel abstrait. Limitons les universalités, dit Innerarity, au nom des meilleures particularités, les plus démocratiques et les plus reconnues; l'universalité de la Révolution de 1789 n'est plus à l'ordre du jour parce qu'elle était trop absolue. Inévitablement conflictuelle certes, la *libéralité* peut tout de même réclamer un versant positif postrévolution: elle invite à l'accueil de ceux qui désirent participer à une société ouverte. L'éthique de l'hospitalité tentera de dépasser l'État national, la tolérance naïve du multiculturalisme pour lequel les individus, indifférents les uns les autres, se tolèrent, s'acceptent, en s'ignorant mutuellement.

Répondant au Taylor de *Multiculturalisme. Différence et démocratie* (1994), l'auteur ne retiendra que le meilleur du multiculturalisme, dont les bienfaits reposent sur une vision postnationale et l'ouverture des identités. Si Taylor estimait que le libéralisme, contrairement à la *communis opinio*, n'est pas un espace neutre dans lequel se rencontreraient les cultures, il avait raison de reconnaître la diversité culturelle. Taylor a bien voulu transformer le multiculturalisme en une éthique de l'hospitalité, mais sa tentative vieillit mal face aux critiques. Que Taylor par exemple ne puisse éviter le piège des communautés singulières qui se referment sur elles-mêmes, s'élevant contre la majorité et demandant le droit à une suprême reconnaissance, soit, mais cela prouve qu'il

importe de dépasser une position idéologique qui l'oblige à justifier, au nom de la tolérance, tous les monologues isolés et exclusifs. Si certains passent de la tolérance à la reconnaissance, Innerarity est déterminé à faire un pas de plus. Pour y arriver, il fait porter le regard sur la montée de l'étrange dans l'État postnational. L'acceptation de l'étranger passera ici par une traduction des différences, pas par un nivellement tolérant ou une théorie de la reconnaissance. Il précise son rapport à Taylor en ces termes :

Si tout pouvait être autrement de la même façon, tout serait en fait indifférent, équivalent. Puisque toutes les cultures ont réalisé une précieuse contribution, ces contributions ne peuvent pas être alors identiques ni incorporer tout simplement les mêmes valeurs (Taylor, 1994, 77.) Si c'était le cas, il n'y aurait rien à apprendre de leur rencontre. Pour apprendre des autres, il faut présupposer que les différentes cultures se complètent et s'enrichissent mutuellement, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas indistinctes et de valeur égale, mais que l'une est meilleure que l'autre selon un point de vue donné.

Le multiculturalisme devra reconnaître les limites du pluralisme culturel qui rend certaines de ses politiques obsolètes et inhospitalières. S'il faut associer le multiculturalisme à une réalité, ce ne sera pas celle des flux migratoires – il y eut des époques plus actives à ce chapitre – mais plutôt à l'urgence réelle de concrétiser une xénologie capable de traduire le sentiment croissant d'étrangeté au monde. S'il faut prendre acte de l'État multiculturel, il faut aussi lutter contre la ghettoïsation, voilà pourquoi Innerarity infléchit l'utopie multiculturaliste vers une hospitalité qui rencontre, apprend et s'engage envers l'étrangeté. La *libéralité* relèvera le défi de son ouverture, croit-il, en se donnant des outils nouveaux pour accueillir le visiteur de minuit, celui qui apparaît et questionne mes manières habituelles de voir le monde et qui, prenant mon temps, m'oblige à me réconcilier avec le sien.

III. Le passage à l'esthétique: la beauté de l'action morale

Grâce à une esthétique de la nature, Innerarity innovera en réhabilitant le naturel contre l'effort dans les exigences morales. Par le lien entre la vie bonne et la beauté – la force de la morale réside dans les situations belles –, l'auteur pense que Kant a tort contre Schiller: ce qui se fait naturellement est supérieur à ce qui s'accompagne d'efforts. Si la connaissance de la nature favorise un espace pour la connaissance de soi et que la culture n'a plus à s'opposer à la nature, on revalorisera cette dernière, car elle nous devance en beauté, nous fait plaisir et nous rappelle que nous habitons en elle. L'idée de séparer nature et culture conduit à une mécompréhension de la situation de l'homme-dans-le-monde. Cette attention à l'esthétique précise l'importance des sens pour atteindre l'hospitalité et illustre la volonté de dépasser les politiques qui négligent certaines facettes de l'homme. Dire cela renforce aussi l'idée que l'éthique de l'hospitalité, lorsqu'elle dépasse les tentatives éthico-politiques précédentes, en passant par exemple du sens à la beauté des situations morales, ne va pas au bout de son projet, car elle devrait jeter les bases d'une «écologie de l'hospitalité» établissant des liens entre l'étrange et le sort que nous réservons à la planète, ce qu'elle présuppose toujours.

On retrouvera le caractère tragique de la vie dans le chapitre consacré à la compassion, cette tâche qui consiste à comprendre l'incompréhensible et à le prendre en charge. Contre le triomphalisme, l'auteur, en dialogue avec les avancées rousseauistes de Nussbaum et de Honneth, nous sensibilise aux limites humaines et à la place de la dignité, de la souffrance et de la misère. Ces thèmes chrétiens le conduiront à la crise de l'État-providence à laquelle doit absolument se mesurer une éthique de l'hospitalité digne de ce nom.

On peut résumer le défi en citant Innerarity lui-même :

Les discussions sur le partage du travail et sur d'autres questions semblables ont mis sur la table un problème, qui pourrait se traduire par la métaphore suivante : comment passer d'un atelier de réparation sociale à une économie de l'hospitalité. Il faudrait donc explorer les possibilités d'un nouveau droit à l'insertion, d'une sorte d'hospitalité économique. Le manque de courtoisie dans les relations personnelles trouve son parallèle économique dans le phénomène de l'exclusion systématique des sans-emplois.

Les chômeurs ne forment pas un groupe déterminé, ils sont virtuels, car les nouveaux conflits n'ont pas d'espaces délimités pour être résolus. Si nous ne disposons pas d'une baguette magique pour fonder l'économie de l'hospitalité, il faudra, conclut l'auteur, se montrer sensible à la faillite des structures rigides (patronat, syndicats, État, etc.). Si l'économie de marché produit des exclusions sociales, l'économie de l'hospitalité, en attendant l'écologie de l'hospitalité, est promise à un bel avenir. Elle mettra l'accent sur la souplesse et l'innovation. Daniel Innerarity aura le mérite d'être clair au sujet des enjeux importants à venir lorsqu'il pose les questions suivantes : « Comment passer d'une société de l'indemnisation à une société de l'insertion ? Comment passer d'une logique de la réparation des dommages à une action sur la matière même du social ? » Si l'auteur ne donne pas les réponses, il note que l'opposition entre l'économie et le social accentue d'autres séparations, comme celle du citoyen et la collectivité ou celle du travailleur et la société civile. S'il ne convient pas de reprendre le projet d'une « allocation universelle »⁸, il faudra repenser l'inclusion de tous les membres dans un même État postnational et posthéroïque.

8 Ce projet d'un revenu de citoyenneté a été présenté et défendu entre autres, au début des années 1990, par Philippe Van Parijs et Jean-Marc Ferry. À ce sujet, lire Van Parijs, *Sauver la solidarité* (Cerf, 1995) et *Refonder la solidarité* (Cerf, 1996) et Jean-Marc Ferry, *L'Allocation universelle* (Cerf, 1995).

Cela dit, le lecteur trouvera davantage de précisions sur la façon dont Innerarity repense l'État providence dans *La démocratie sans l'État*, un livre qui avait pour but d'expliquer les raisons pour lesquelles la mondialisation relativise le rôle de l'État et l'oblige à se réinventer. La nouvelle logique sociale, entraînant dans son mouvement la nouvelle culture politique, devra reconnaître la pertinence d'une éthique de l'hospitalité répondant au besoin de concilier modernité et conservation, croissance, prudence et protection.

Concernant la théorie éthique que nous venons de présenter, illustrée par des images, des concepts et des histoires témoignant d'une vaste culture littéraire (Euripide, Lessing, Dickens, Hölderlin, Hofmannstal, Beaudelaire, Yourcenar, etc.), elle est aussi rigoureuse dans sa construction que dans son application. Quand on referme le manuscrit, on ne peut que reconnaître les qualités de son auteur, qui réussit le tour de force de présenter une pensée profonde, en étroit dialogue avec les conceptions éthiques actuelles, sans renoncer à affronter la complexité de nos sociétés technologiques en crise. Avec cet *opus magnum*, le philosophe espagnol le plus traduit de l'heure s'inscrit dans la lignée des penseurs les plus stimulants de sa génération. En plus d'avoir le mérite insigne de défendre la solidarité, il ne refuse jamais de proposer des idées originales pour amoindrir les problèmes inédits posés par l'accélération du temps dans nos sociétés postmodernes. Cette éthique, pour l'ensemble des raisons exposées ici, nous donne de bonnes raisons d'espérer que le futur, qui reste à inventer, sera à la hauteur de l'homme qui a appris à accueillir l'inattendu, l'étrange, la différence et la fragilité. □

Bibliographie

- Derrida, J., *Spectres de Marx*, Galilée, Paris, 1993.
- _____, *Politiques de l'amitié*, Galilée, Paris, 1994.
- Ehrenberg, A., *La fatigue d'être soi*, Odile Jacob, Paris, 1998.
- Ferry, J.-M., *L'Allocation universelle. Pour un revenu de citoyenneté*, Paris, 1995.
- Fichte, J.G., *La destination de l'homme*, Flammarion, Paris, 1995.
- Hippocrate, *Airs, eaux, lieux*, Rivages, Paris, 1996.
- Honneth, A., *La société du mépris*, La découverte, Paris, 2006, 2009.
- _____, *La lutte pour la reconnaissance*, Cerf, Paris, 2000.
- Innerarity, D., *La démocratie sans l'État*, Climats, Paris, 2006.
- _____, *Le futur et ses ennemis*, Climats, Paris, 2008.
- _____, *Éthique de l'hospitalité*, PUL, Québec, 2009.
- Kierkegaard, S., *L'Alternative*, in *Oeuvres complètes*, Édition de l'Orante, Paris, 1966-1986.
- Laïdi, Z., *Le sacre du présent*, Flammarion, Paris, 2000.
- Lévinas, E., *Autrement qu'être ou au-delà de l'essence*, Nijhoff, LaHaye, 1978.
- Robert, N., *Le culte de l'urgence*, Flammarion, Paris, 2003.
- Sloterdijk, P., *La mobilisation infinie*, Christian Bourgeois, Paris, 2000.
- Taylor, C., *Multiculturalisme. Différence et démocratie*, Aubier, Paris, 1994.
- Van Parijs, P., *Sauver la solidarité*, Paris, Cerf, 1995.
- _____, *Refonder la solidarité*, Cerf, Paris, 1996.

Pour tout savoir sur les essais publiés au Québec



25 \$ par année

45 \$ pour deux ans

taxes et expédition comprises

Commande par la poste:
L'ACTION NATIONALE
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3

Téléphone: 514-845-8533
sans frais, 1-866-845-8533

36 pages couleurs
format tabloïd
3 numéros par année

Montréal

Librairie de l'Université de Montréal
Pavillon Jean-Brillant
3200, rue Jean-Brillant

Renaud-Bray Côte-des-Neiges
5252, chemin de la Côte-des-Neiges

Renaud-Bray Du Parc
5117, avenue du Parc

Renaud-Bray St-Denis (Champigny)
4380, rue St-Denis

Renaud-Bray Fleury
1691, rue Fleury Est

Terrebonne

Librairie Lincourt
191, rue Saint-André

Québec

Zone Université Laval
2305, rue de l'Université,
Pavillon Desjardins, Local 1100

Librairie Pantoute St-Roch
286, rue Saint-Joseph Est

Trois-Rivières

COOPSCO
Université du Québec à Trois-Rivières
3351, boul des Forges, Local 1255
Pavillon Albert-Tessier

Librairie Clément Morin
4000, Boul. des Forges

Sherbrooke

COOP Université de Sherbrooke
2500, boul de l'Université, B5-012
Pavillon multifonctionnel

Rimouski

Librairie L'Alphabet
120, rue Saint-Germain Ouest

On peut également se procurer les Cahiers de lecture
à la boutique de L'Action nationale

www.action-nationale.qc.ca

Lire

Note critique

L'immodeste, la loyauté et la dépendance

-Robert Laplante

102

Lire les essais

NINO RICCI

Pierre Elliott Trudeau

120

RÉJEAN PELLETIER

Le Québec et le fédéralisme canadien. Un regard critique

125

Courrier des lecteurs

Quand on sait compter, on compte tout!

132

Livres reçus

134

Robert Laplante

L'IMMODESTE, LA LOYAUTÉ ET LA DÉPENDANCE

MARIO PELLETIER

La Caisse dans tous ses états, Montréal Les Éditions Carte blanche, 2009, 368 pages.

On s'en souviendra, la Caisse de dépôt et placement du Québec s'était déshonorée en lançant une mise en demeure pour empêcher la parution de ce livre. La manœuvre était grossière et ne visait, en fait, qu'à retarder la sortie de l'ouvrage afin de laisser le champ libre à Henri-Paul Rousseau qui devait comparaître en commission parlementaire pour rendre compte de sa désastreuse gestion de notre institution phare. La fatuité du personnage n'a pas suffi : il a été malmené, mais ce fut sans conséquence et sans lendemain. Il est parti, gras dur, porter les valises des Desmarais, nous sommes restés avec des pertes de 40 milliards, la fierté en berne et toujours tenus dans l'ignorance de ce qui s'est réellement passé.

L'incident avait néanmoins une haute valeur symbolique en ce qu'il illustre bien la dérive malsaine de cette institution et surtout la conduite odieuse d'une certaine élite qui ne recule devant rien pour la dévoyer. Cela s'était déjà manifesté à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain où le même Rousseau, sous le regard admiratif et complaisant de Lucien Bouchard, s'était mérité une ovation pour avoir expliqué à grand renfort de graphiques qu'il n'y était pour

rien. La lecture de *La Caisse dans tous ses états* donne une bonne idée de la mesure de la catastrophe institutionnelle qui a précédé et rendu possible la débâcle financière.

L'ouvrage de Mario Pelletier n'est pas totalement neuf, l'auteur y recycle, en effet, la matière de deux livres qu'il a fait paraître antérieurement sur l'histoire de la Caisse, *La machine à milliards* (1989) et *Dix milliards par jour* (2002). On ne lui reprochera pas d'avoir voulu profiter des circonstances, l'ampleur du scandale justifiant amplement que l'on braque à nouveau les projecteurs sur l'institution. La perspective historique est ici essentielle et, à cet égard, il vaut mieux ne pas trop tenir compte du conseil de l'auteur lui-même qui recommande aux lecteurs familiers avec la Caisse de sauter directement aux derniers chapitres pour mieux connaître le régime Rousseau et ses effets délétères. Il faut situer les choses dans leur contexte, se donner une claire mémoire de ce qui a fait l'institution pour bien saisir ce que l'immodeste dirigeant lui a fait subir. Il faut surtout lire le récit dans un registre que Pelletier lui-même n'aborde pas avec suffisamment de force. La création de la Caisse aura été le révélateur d'un processus essentiel de construction de la nation, elle aura amené la classe d'affaires et le Québec tout entier à réfléchir et à penser ses rapports avec l'économie dans une référence explicite à l'intérêt national. Les événements récents donnent à penser qu'une régression majeure est en cours.

Des gestes d'une extrême gravité ont, en effet, été posés qui ont infligé à la culture de l'organisation des séquelles durables. Les mauvais résultats ne représentent hélas qu'une partie de la catastrophe « L'investissement excessif dans des produits dérivés douteux [...] n'est pas tombé du ciel par accident. Il résulte d'une orientation, d'une politique, en somme du changement de culture radical qui s'est produit à la caisse avec l'arrivée d'Henri-Paul Rousseau en 2002 ». Les pertes

les plus lourdes ne sont pas financières. C'est un joyau qu'on a vandalisé. Pelletier en fait une démonstration convaincante: il s'agit bien d'une rupture et non pas d'une dérive.

Il faudra bien davantage que de nouveaux paramètres de gestion du risque pour redresser le navire. La Caisse a été atteinte dans sa fibre même. Ce ne sont pas là des choses qui se réparent facilement – en supposant même que la volonté de le faire s'y manifeste, ce qui est loin d'être acquis. La conjonction d'une volonté politique déterminée à lui imposer un changement de mission, alliée à la mise en œuvre d'une stratégie de gestion hyper-idéologisée par un Rousseau décidé à en mettre plein la vue, ont jeté la Caisse dans un marécage dont elle ne sortira pas aisément.

Notre institution n'est plus que l'ombre d'elle-même. Il est loin le temps des pionniers que nous relate avec passion un Pelletier manifestement admiratif du travail et de la fougue des artisans de l'ombre – les Dupont, Marier et autres collègues de Jacques Parizeau – qui ont trimé dur pour concevoir une institution originale susceptible de servir au mieux les intérêts du Québec. C'est avec un dossier inattaquable qu'ils ont convaincu Jean Lesage d'aller de l'avant. Passes d'armes avec Ottawa, escarmouches entre experts, le récit haletant retrace les péripéties qui mèneront Jean Lesage à présenter le projet de loi 51 créant la Caisse de dépôt et placement du Québec. Le 9 juin 1965, le premier ministre prononcera un discours mémorable (rédigé par Jacques Parizeau) qui consacra le caractère solennel de ce qu'il veut être un geste fondateur. La Caisse «est appelée à devenir l'instrument financier le plus important et le plus puissant que l'on ait eu jusqu'ici au Québec» (p. 29). L'institution aura une double mission: la sécurité du rendement et le développement économique du Québec. C'est clair, le Québec se donne un instrument d'émancipation.

Refaisant le parcours de chacun des présidents, relatant les points forts de chacun de leurs mandats, décrivant en particulier les transactions et les décisions qui ont constitué des jalons importants, Pelletier organise une matière aride dans un récit palpitant. Le monde financier vit sous sa plume au rythme trépidant du Québec de la Révolution tranquille. Les débuts sont modestes, mais la croissance est continue et elle ne cessera d'aller en s'accélégrant. La Caisse change le visage du Québec: «Après seulement deux ans d'existence, la Caisse de dépôt et placement du Québec s'était fait des muscles. Elle était de plus en plus à même de stabiliser le marché de la dette publique au Québec et de réduire la dépendance du gouvernement québécois face au grand capital anglophone» (p. 42). Claude Prieur d'abord et Marcel Cazavan après lui jettent des bases solides.

Cela ne se fait cependant pas sans craquements. L'establishment anglophone grogne et ne veut pas lâcher prise, le Québec est un juteux morceau et personne à Montréal, et encore moins à Toronto, n'est disposé à voir arriver des Québécois se comporter autrement qu'en domestiques à qui on ne concède que des grenailles. Les libéraux au pouvoir sont faciles à intimider, Raymond Garneau, alors ministre des Finances, tient à son image de *smart guy*. L'audace politicienne vacille, mais les choses se compliquent, car même si les mécontents s'agitent, la Caisse ne cesse de croître: les rendements sont bons, le nombre de déposants augmente et les placements ont des effets structurants qui commencent à changer le paysage financier et économique. L'élection du Parti québécois en 1976 va précipiter bien des événements.

Jusque-là, la Caisse grandit sans que sa croissance ne pose trop explicitement la question de l'intérêt national. Certes, depuis les tout débuts, procès et mises en garde lui sont régulièrement servis quant aux risques de «politisation»

de ses choix, mais ce ne sont là que des échos de la grogne anglaise ou des réflexes d'intendants serviles. Les vrais enjeux ne sont guère posés. Tout est absorbé dans la rhétorique de la croissance et ramené à des lieux communs du langage de l'argent. La classe d'affaires qui lui donne son contexte et ses références est encore trop surprise de se voir elle-même aborder des horizons plus larges que ceux des boutiquiers. Elle fonctionne dans l'orbite de Toronto, s'active à son rythme et ne se voit, trop souvent, que par ses yeux. Mais la Caisse est portée par son mouvement propre, un développement qui lui impose de réfléchir de plus en plus dans des termes stratégiques: son développement lui impose de façon pressante de se penser dans une vision de l'économie du Québec et pas seulement dans les perspectives de croissance des affaires. La Caisse est appelée à réfléchir au modèle de développement économique que ses interventions soutiennent de facto.

Quand Parizeau, au pouvoir, nomme André Marier au conseil de la Caisse, les choses ne traînent pas en longueur. Chargé de faire le point sur l'institution, il constate rapidement que la Caisse se laisse porter par une neutralité technique qui sert peut-être la croissance économique, mais pas nécessairement le développement. «Il lui apparaît clair que la Caisse n'a pas de sensibilité pour une perspective québécoise» (p. 89). Désormais détentrice du plus gros portefeuille d'actions au Canada, l'institution a tout ce qu'il faut jouer dans la cour des grands. L'achat de Domtar lui en fournira l'occasion. La transaction lance un signal. Jean Campeau qui accède aux commandes va donner une impulsion décisive. Avec lui va prendre forme tangible la notion d'intérêt national comme cadre de référence. Il tient à en finir avec la mentalité d'exécutant, la Caisse a des moyens, elle manque d'ambition ou plutôt elle est trop complaisante avec les ambitions des autres. Faire des affaires, gagner de

l'argent, se développer, certes, mais surtout Campeau veut le faire avec une volonté ferme d'orienter le cours des choses, de se tracer une voie.

Se référant sans cesse aux volontés exprimées dans le discours de Lesage, Campeau va faire prendre à la Caisse un « changement radical, une sorte de révolution copernicienne » (p. 104). L'institution va désormais prendre des initiatives au lieu de se contenter de tirer parti des événements. Le nouveau président veut que la Caisse provoque les choses « au lieu d'investir dans les dettes (obligations, hypothèques), se dit-il, plaçons dans des valeurs d'actifs (actions, immeubles. Cessons d'être locataires, devenons propriétaires » (p. 104). Et ça ne manquera pas de rapporter, c'est sous Campeau que la Caisse réalisera le plus haut rendement annuel de son histoire: 32,8% en 1982. Un exploit. Et un signal fort, très bien décodé à Toronto.

Ce sera l'épisode du projet de loi S-31, une manœuvre ourdie à Ottawa pour empêcher la Caisse de prendre le contrôle du Canadien Pacifique, l'un des symboles forts de l'establishment *canadian*. Une partie de bras de fer va se jouer qui finira par faire dérailler la transaction grâce en partie aux bons offices d'un Paul Desmarais qui ne reculera devant rien pour saquer la Caisse. Déterminé à tout mettre en œuvre pour se faire accepter dans les cercles feutrés du *canadian establishment* et se croyant sur le point d'y parvenir en se faisant offrir un siège au conseil du CP, Desmarais fera là une grande prestation anti-qubécoise. S'y dévoilera son style, une manière de rôder dans l'ombre et un talent particulier pour manipuler les institutions québécoises, pour les retourner contre elles-mêmes et dans son propre intérêt. L'affaire S-31 aura eu un caractère inaugural: la classe d'affaires québécoises sera désormais mise en demeure de faire valoir sa loyauté *canadian*. Toronto n'entend pas céder

un pouce, cette bourgeoisie d'affaires qui se pointe le nez, il entend bien la remettre à sa place, c'est-à-dire sous sa botte. La bataille pour le contrôle de l'économie du Québec va s'intensifier.

Le gouvernement péquiste ne cache pas ses intentions, Jacques Parizeau le répète inlassablement, le Québec est capable et équipé pour assumer son destin national et cela passe par le contrôle de son économie. Les péquistes, sur ce sujet, ont toujours le mauvais rôle, on les accuse d'incompétence en affaires, on leur reproche d'entretenir l'instabilité, de nuire à la prospérité. Ce chantage économique a joué un rôle déterminant dans la campagne référendaire de 1980. Entravé par cet échec politique, le Québec continue néanmoins de voguer sur un élan économique puissant. Une classe montante s'est révélée et elle a de plus en plus d'appétit. La perte de plusieurs entreprises d'envergure – la vente de la papetière Consolidated Bathurst en particulier où Desmarais, encore une fois, n'a pas hésité à marchander la loyauté – et le fort mouvement de fusions et acquisitions devant lequel le gouvernement de Robert Bourassa semble indifférent poussent la Caisse à réagir vigoureusement. Campeau appelle à la concertation la classe d'affaires et les institutions financières québécoises. C'est par le recours à la technique dite des « noyaux d'actionnaires » qu'il entend désormais mobiliser : « Il s'agit d'actionnaires importants qui tacitement, par complicité naturelle une communauté de pensée, forment bloc afin de conserver au pays le contrôle d'un groupe » (p. 156). S'alliant avec la Banque Nationale et le Mouvement Desjardins, la Caisse réunit des fonds considérables et crée des instruments financiers pour se donner les moyens de garder le contrôle des entreprises stratégiques. « Ainsi le trois plus grandes institutions financières du Canada français se mettent au même diapason, au moment où le Québec se retrouve, dans le contexte de libre-

échange et de mondialisation des marchés, face à des défis économiques et culturels sans précédent» (p. 156).

Jamais la société québécoise n'a-t-elle franchi un tel seuil. Une partie importante de sa classe d'affaires commence à s'unifier autour d'une vision commune de ce que pourrait être l'économie du Québec. Les nouveaux entrepreneurs qu'on va bientôt réunir sous le vocable de «Québec inc.» ne font pas seulement l'apprentissage des affaires, ils commencent à découvrir plus ou moins confusément ce qui, ailleurs, dans n'importe quelle économie normale se donne pour une évidence: l'intérêt national. C'est un cheminement malaisé car, précisément, devant leur progression se dressera l'establishment *canadian* et sa conception du *national interest* – qui n'est évidemment pas le nôtre. L'économie du Québec doit-elle se définir et évoluer de son mouvement propre ou n'est-elle qu'un sous-ensemble, une réalité régionale qui vit dans l'orbite de la métropole du Canada? Chaque décision de la Caisse, chacune de ses orientations la place au cœur de ce dilemme politique et des rapports de force et d'intérêt qui le structurent. Chaque fois qu'une grande transaction touche une entreprise stratégique, chaque fois que la Caisse franchit un seuil de croissance, ce dilemme structure les débats, teinte les interprétations et, surtout, conditionne le jeu des acteurs.

Lorsque Jean Campeau quitte la Caisse, l'institution a atteint une taille impressionnante et développé des compétences exceptionnelles, reconnues par tous, y compris par ceux-là qu'elle indispose. Elle occupe désormais une place incontournable dans l'économie du Québec et elle compte dans l'économie *canadian* qui doit composer avec elle. Les libéraux, revenus au pouvoir à Québec, sont de plus en plus tiraillés par les réactions que suscitent le géant qu'elle est en passe de devenir. Incapable d'assumer franchement son parti-pris pour l'intérêt national qu'elle incarne tout autant

qu'elle contribue plus que tout autre à expliciter (remplissant ainsi une fonction de substitution, en lieu et place de l'État) le gouvernement libéral est tenté par une réponse idéologique susceptible de satisfaire Toronto. Plusieurs ténors libéraux et de nombreux hommes d'affaires liés par intérêt autant que par soumission aux intérêts *canadian*, bien relayés par une certaine presse économique, commencent à trouver que la Caisse est trop grosse. Le pas est vite franchi, plusieurs parlent ouvertement de la scinder. La proposition est tout à fait anachronique dans un monde économique où les géants se forment au même rythme que se structurent les grands ensembles. Elle aurait néanmoins le mérite de calmer les impatiences de l'establishment *canadian*. Les plus cyniques vont aussi ajouter que le fractionnement en plusieurs unités aurait aussi l'avantage de créer des postes pour les amis du régime. Leurs craintes seront nourries par la nomination de deux présidents à la tête de la Caisse, deux amis du régime qu'on récompense en modifiant la structure et le mode de gestion.

La nomination du tandem Delorme-Savard prendra vite les allures d'une embardée. Trop médiocre, cette solution va, d'elle-même, faire mourir la discussion sur la scission de la Caisse. C'est le retour au pouvoir du Parti québécois qui va tuer définitivement cette affaire. La Caisse – et le Québec! – l'a échappé belle. C'est la force de sa culture d'organisation qui lui aura permis de traverser cette période de turbulence. L'arrivée de Jean-Claude Scraire à la présidence en 1995 consacre la victoire de la continuité sur l'aventurisme idéologique. Cela n'est pas un hasard, le Québec aura un grand rendez-vous et le premier ministre Parizeau sait le rôle que la Caisse sera appelée à jouer. L'institution avait les compétences requises pour faire ce qu'il y aurait eu à faire en cas de victoire. Elle était prête. Le rendez-vous n'a pas eu lieu, mais la Caisse n'en a pas moins cessé d'être confrontée à des défis majeurs.

La marginalisation économique du Québec va en effet s'accélérer au lendemain du référendum. Ottawa et Toronto vont agir de connivence sur plusieurs fronts et la Caisse s'y retrouvera encore une fois un peu trop encombrante.

C'est Montréal comme place financière qui sera d'abord visé. Le mouvement de centralisation des services financiers vers Toronto va s'accélérer – il culminera avec la fermeture de la Bourse de Montréal. Pour tenter de contrer cette marginalisation de Montréal dans le système canadien, Scraire et la Caisse vont entreprendre une série de mesures pour développer le secteur financier de Montréal en attirant sur place des sociétés de gestion et en créant des fonds spécialisés. Ils vont également déployer des efforts considérables sur l'internationalisation des opérations, en particulier dans le domaine immobilier et dans celui de la gestion d'actif pour des tiers. La manœuvre est habile et elle donne des résultats. Mais ce sont surtout les dossiers locaux qui vont attirer l'attention.

C'est la vente de Provigo à des intérêts *canadian* (Loblaw) qui va prendre une tournure dramatique et révéler de façon non équivoque l'extrême vulnérabilité de l'économie québécoise en dépit du chemin parcouru. La Caisse était actionnaire principal de Provigo, un groupe épicer qui était en difficulté. C'est pourtant elle qui l'avait mis au monde au début des années 60, mais en dépit de ses interventions, l'entreprise était restée poussive, son rendement stagnait et elle ne parvenait pas à agrandir ses parts de marché. Le conseil d'administration décide alors de la mise en vente dans un contexte qui vaut la peine d'être cité :

La Caisse qui est l'actionnaire principal de Provigo, n'est pas informée de l'évolution du dossier. Elle continue d'étudier la possibilité d'une fusion avec Métro, alors même que les dirigeants de Provigo ont déjà jeté leur dévolu sur Loblaw. Qui plus

est, ceux-ci ont déjà pris des engagements irrévocables avec l'épiciers ontarien. Celui qui pilote le dossier pour Provigo est nul autre que Guy Savard, l'ex-président de la Caisse devenu directeur général de Merrill Lynch au Québec. C'est lui qui met la Caisse devant le fait accompli le 30 octobre (1998), quelques heures à peine après que les administrateurs de Provigo eurent signé une lettre d'intention de vente à Loblaw (p. 54).

La transaction provoquera stupeur dans l'opinion publique. Toute la filière agro-alimentaire québécoise s'en trouvera fragilisée.

Il est pour le moins révélateur que le dossier Provigo ait été piloté par celui-là même qui aura le mieux incarné la dérive idéologique que le gouvernement libéral avait fait subir à la Caisse. La manière dont s'est déroulée la transaction ne laisse aucun doute quant aux allégeances en cause et au bri de loyauté. Ceux-là qui se sont livrés à la manœuvre avec ce Savard, n'ont en rien tenu compte de l'intérêt national. Cette perte de contrôle d'une entreprise stratégique va prendre valeur de symbole : le Québec inc. ne parvient pas à maintenir sa cohésion. Un malheur ne venant jamais seul, ce sera autour de Gérard Lacoste, un autre Québécois de circonstance conscrit à l'intendance, de refaire le coup, mais cette fois-ci à la Bourse de Montréal. Il agira dans l'intérêt de Toronto. Et Montréal ne se retrouvera plus qu'un joueur secondaire dans la réorganisation du secteur financier canadien avec une Bourse des dérivés qui finira par être absorbée quelques années plus tard par celle de Toronto sous les bons offices de Luc Bertrand, un autre « frincophône » bien utile. Décidément, les affaires commencent à se déclinier de plus en plus dans une logique de succursalisation.

Les choses vont se corser avec la mise en vente de Vidéotron, propriété de la famille Chagnon. C'est une entreprise que la Caisse connaît bien puisque ce sont ses interventions qui ont rendu possible la québéçisation de cette industrie. Les

Chagnon et Sirois de cette province ne seraient pas devenus des acteurs de premier plan dans l'industrie des communications sans le soutien direct et les interventions de la Caisse. De moins en moins à l'aise dans une concurrence féroce et un marché en voie de globalisation accélérée, la famille Chagnon (le père a depuis peu passé les rennes à son fils) décide de se retirer. Elle décide de vendre et a choisi son acheteur : « les Chagnon ont décidé de mettre tous leurs œufs dans le panier Rogers. Et ils vont manoeuvrer pour que rien, ni Dieu ni Caisse, ne fasse obstacle à cette volonté » (p. 271). Ici encore, la loyauté est molle, la mémoire courte et ingrate. La Caisse va réussir à conserver le contrôle québécois dans ce secteur stratégique en s'alliant avec Quebecor. La transaction va susciter la controverse car elle survient à la toute veille de l'éclatement de la bulle technologique.

Plusieurs reprocheront à Scraire et à la Caisse d'avoir payé trop cher. D'autres, se faisant l'écho des ténors torontois, en profiteront pour dénoncer le « nationalisme économique » de la Caisse et l'accuseront d'agir aux ordres du gouvernement péquiste. Les événements subséquents donneront raison à la Caisse, la transaction a été une bonne affaire sur le plan financier. Comme dans le cas de la transaction Provigo, ce qui aura été en cause, c'est la notion d'intérêt national. Quand cet intérêt heurte celui de Toronto, l'establishment le qualifie de nationalisme économique. Et les inconditionnels du Canada qui s'activent au Québec y renoncent de plus en plus ouvertement pour se draper dans la rhétorique du marché et mieux s'installer dans la logique de dépendance et le discours des retombées économiques. Peu importe le vin, pourvu qu'on ait l'ivresse, répètent-ils avec les accents pâteux d'un ivrogne aux portes de l'assommoir.

La controverse entourant le sauvetage de Vidéotron va laisser des traces profondes. Scraire en paiera chèrement

le prix. On lui fera un procès sommaire pour l'investissement dans Montréal-Mode, un projet qui a mal tourné et qui aura englouti quelques dizaines de millions de dollars, une somme plus modeste pour la Caisse dont l'actif dépasse désormais les cent milliards. Mais qu'importe, les choses commencent à se déglinguer pour le président Scraire : cet échec mais surtout la construction de l'édifice de la Caisse lui sont reprochés au point de jeter un véritable voile sur des résultats plus que satisfaisants. L'arrivée au pouvoir de Bernard Landry et la nomination de Pauline Marois au poste de ministre des Finances n'arrangent pas les choses. Les relations sont mauvaises, Scraire choisit de démissionner dans des circonstances que Pelletier n'élucide guère.

Henri-Paul Rousseau lui succède, nommé par un Bernard Landry enthousiaste. Le dirigeant de la Banque Laurentienne a été président des économistes pour le Oui en 1980, il a été secrétaire de la commission Bélanger-Campeau, il a une excellente réputation. C'est sans doute ce qui lui vaut d'être embauché au salaire quatre fois supérieur à celui de son prédécesseur ! Sa nomination est généralement bien accueillie, ils sont nombreux à penser que c'est la consécration de la montée en puissance du Québec inc. Les événements vont les détromper cruellement.

Le technocrate immodeste se présente comme le grand redresseur. Deux jours après son entrée en poste, il congédie Michel Nadeau, le vice-président et alter ego de Scraire. Il convoque quelques jours plus tard tout l'état major de la Caisse et demande qu'on lui dresse un état des lieux. Il laisse passer les exposés et termine la journée en se levant pour asséner à l'assemblée un verdict qui n'a rien à voir avec le contenu qu'on lui a présenté. « Il ne nous avait pas écoutés » rapporte Jean-Claude Cyr qui avait coordonné les présentations » (p. 306). Le patron annonçait ses couleurs, il n'en

ferait qu'à sa tête. Et sa tête, elle est bien faite de littérature d'aéroport. Aussitôt en poste, en effet, Rousseau fait distribuer aux principaux cadres un best seller américain *From Good to Great*. L'anecdote est aussi révélatrice que pathétique : l'immodeste n'a que faire de la mémoire et de l'héritage de l'institution. Américanophile au point qu'il confiera à «la firme américaine Mckinsey au prix de plusieurs millions en honoraires pour trouver des idées de restructuration et rendre la CDP plus efficace»(p. 308), le même Rousseau passe ensuite à la purge. Il annonce le «congétiement de 19 dirigeants, l'abolition de 138 postes, la fermeture de 8 bureaux sur 11 à l'étranger et la suppression de 5 filiales» (p. 308).

Les manchettes de journaux se succèdent, Rousseau prétend faire le grand ménage. En vérité, il vient d'entreprendre le plus formidable détournement d'institution que le Québec aura connu. Il s'en prend à l'institution avec une rage de petit caporal de l'armée rouge maoïste. Rousseau noircit le portrait, accable la gestion de Scraire, il fait le grand numéro du gestionnaire rigoureux. Et le voilà dans une scène qu'on dirait tout droit extraite du film *Le temps des bouffons* de Pierre Falardeau en apparaissant à la soirée des Fêtes des employés de la Caisse :

[...] déguisé en shérif, s'amusant à tirer dans tous les coins de la salle avec ses pistolets jouets, comme s'il était l'incarnation de la justice courroucée. Mais son zèle a peut-être entraîné le justicier au-delà de la justice. Car il a été à l'origine de manipulations de données et de chiffres qui ont jeté encore plus de discrédit sur l'administration sortante (p. 311).

Dévaluation excessives d'actifs, manipulation de l'information au sujet des coûts et de la gestion du dossier du nouvel immeuble, Rousseau joue habilement de toutes les règles pour accentuer le contraste et faire mieux paraître les résultats de sa première année en poste. La technique est aussi odieuse que connue.

Le shérif aime le spectacle qu'il donne. Il tient à plaire à ses patrons qui s'agitent à Québec et qui vont bientôt modifier la loi: la Caisse désormais fera primer le rendement sur toute autre considération. C'est un banquier et le discours de l'argent, il connaît. Il en connaît aussi les méthodes et surtout il en admire les gourous. Il pense la restructuration de l'institution dans les catégories que lui suggèrent la firme américaine Mckinsey, il fera plusieurs voyages aux États-Unis pour s'enquérir des *best practices*. Il s'entiche des méthodes de gestion des produits dérivés et ne jure plus bientôt que par des méthodes quantitatives qui viennent heurter de front les pratiques et l'expérience de la Caisse. Le saccage de la mémoire de l'organisation va donc s'intensifier et les nouveaux gadgets méthodologiques primer sur la culture entrepreneuriale de la maison. Ils sont nombreux à ne plus s'y reconnaître, la Caisse passe à la culture de cupidité et se comporte désormais comme un *hedge fund*, loin de ce qui faisait sa force et son originalité. Rien de mieux pour atténuer la grogne que de distribuer de généreuses primes – elles atteindront 47 millions de dollars en 2007.

Et comme par hasard, les modèles lui diront d'investir ailleurs que dans sa bourgade. Les *traders* se lanceront à l'assaut des marchés mondiaux, prêts à barguigner les produits les plus sophistiqués. La province était bien trop petite pour ceux-là à qui elle offrait de si belles carrières. À ceux qui s'inquiétaient de la baisse des placements au Québec,

La ministre Jérôme Forget, pour sa part, laissait entendre, qu'investir dans les entreprises québécoises n'était pas assez rentable. Tous ceux qui ont bien suivi la Caisse savent pourtant que les placements privés dans les entreprises, et au Québec en particulier, ont été historiquement l'une des catégories d'investissements les plus rentables. Et cela s'est vérifié encore en 2008, l'année catastrophique (p. 330).

Mais rien n'arrête la fureur idéologique.

Plus grave encore que le recul des investissements dans l'économie du Québec, est la décision de l'auguste technocrate de confier à la Banque de développement du Canada la gestion des fonds pour l'investissement dans les PME du Québec. Michel Nadeau situe bien les choses : « la décision de placer l'argent de nos rentes dans nos PME est prise par un organisme fédéral, qui est dirigé d'Ottawa, par des Ontariens en majorité » (p. 333). Un seuil a été franchi – et qui n'est pas seulement celui de la bêtise – l'immodeste a poussé la régression historique jusqu'à réintroduire la logique du syndicat financier que la Caisse avait justement contribué à casser. L'intérêt national s'est volatilisé. Les jeunes Québécois qui voudront faire carrière dans le financement de PME déposeront leur CV à Ottawa !

On ne sera pas surpris non plus de voir Rousseau donner suite aux recommandations de McKinsey et d'exporter à New-York les activités de gestion des actions internationales. Finis les jours où la Caisse tentait de renforcer le secteur financier de Montréal. Ses cadres touchent des primes, le président joue au banquier privé avec les fonds publics et n'hésite pas à emprunter des sommes astronomiques pour spéculer et obtenir du rendement. Le Québec inc. ? Plus même pertinent comme notion. Ses interlocuteurs ne sont plus ici, ne sont plus d'ici. Lorsqu'éclatera la crise des PCAA, le conseil de la Caisse découvrira avec stupéfaction que le prestidigitateur a échappé le lapin et son chapeau. Il nous en coûtera 40 milliards de dollars et nous ne savons toujours pas ce qui s'est passé.

Il faut, en effet, s'en remettre à un rapport rédigé par le professeur John Chant de l'Université Simon Fraser en Colombie britannique, pour avoir un commencement d'explication. On ne s'est toujours pas pourquoi le Québec s'est retrouvé avec 65% des PCAA non bancaires (les

plus toxiques) au Canada. On ne parvient toujours pas à comprendre le rôle de la Caisse qui était le plus important actionnaire de Coventree, la firme qui distribuait ces produits financiers. On ne sait pas non plus la nature des liens qui unissaient Coventree à Alter Moneta une firme montréalaise dont la Caisse et la Banque Nationale étaient d'importants actionnaires. On ne sait rien du rôle qu'ont joué les représentants de la Caisse aux divers conseils d'administration des firmes associées à ce naufrage financier. Il y avait là des notables bien en vue qui devraient nous faire bénéficier de leurs lumières. Mais nous n'en savons toujours rien, car ce désastre et ce qui arrive de la Caisse ont achevé de repousser dans les limbes la notion d'intérêt national qui avait commencé d'apparaître pour cimenter nos institutions et charpenter notre débat politique. Le dossier de la Caisse est en train de paver des voies de carrière pour intendants et hommes liges.

Jacques Parizeau l'a maintes fois déploré, le Québec inc. n'existe plus. Il a implosé et le détournement de mission de la Caisse de dépôt y est pour beaucoup. Cela nous expose, collectivement, à de graves périls. Les hommes d'argent qui ont fait main basse sur la Caisse ne sont pas tous disparus avec l'immodeste qui a humblement touché sa prime et trouvé refuge chez les courtiers en loyauté. La façon dont Michael Sabia a été nommé tient du vaudeville tragique. Voir ainsi Robert Tessier, ami du régime d'abord et président du conseil ensuite, nous présenter le candidat Sabia comme le produit enchanté de la révélation qu'il en a eu dépasse l'entendement. Les assemblées de marguilliers de jadis faisaient preuve d'une plus grande rigueur pour choisir le concierge de la salle paroissiale. Cela défie l'entendement de voir ainsi notre plus puissante institution gérée de la sorte. Power rôde, c'est évident. Et il ne faudrait guère se surprendre de voir revenir les débats sur la scission de la Caisse, sur la nécessité de confier

une partie de son portefeuille au secteur privé pour mieux répartir le risque, pour créer de la saine émulation et autres insanités. Et déjà l'on s'étonne de ne pas voir la Caisse faire la bataille de la commission des valeurs mobilière unique. Et encore on s'inquiète de la voir proposer la gestion indicielle à ses déposants pour mieux se rendre inutile et coûteuse.

Une certaine «élite gestionnaire» a entrepris de dévoyer l'héritage. Indifférente à l'intérêt national, prisonnière du fétichisme managerial qui la pousse à une vision désincarnée de ce que nous avons bâti, elle se comporte de plus en plus comme une élite de pacotille qui se fait l'agent d'un rapport de subordination que Toronto et l'establishment sont bien décidés à restaurer. La Conquête du *love-in* se poursuit. Une partie de la classe d'affaires se comporte comme une race de concierge qui se bombe le torse et n'en revient pas de se trouver admise à placoter avec de plus grands qui lui promettent de fabuleux rôles d'intermédiaires et les encourage à mimer la puissance en dilapidant le fruit du travail de générations entières. Cette élite a pu se conduire en toute impunité à la Caisse de dépôt. Il faudrait voir à ce qu'elle ne fasse pas de même à Hydro-Québec et dans le mouvement Desjardins. Le Québec n'a pas à se laisser abuser par leur orgueil, leur vanité peut nous rendre extrêmement vulnérables. Et la dépendance économique dont ils se font les agents et les promoteurs peut nous repousser rapidement dans une existence folklorique.

Il faut lire l'ouvrage de Mario Pelletier pour saisir jusqu'à quel point l'immodeste Rousseau pourrait bien faire office de figure de proue d'un pathétique radeau de la Méduse. □

NINO RICCI

Pierre Elliott Trudeau. Montréal, Boréal, 2009, 210 pages

Il n'y a pas dans ce livre de révélation inédite sur la vie de Trudeau. Nino Ricci propose plutôt un portrait de l'homme, qui synthétise en quelque 200 pages les faits marquants de sa vie, puisés dans d'autres ouvrages qui lui ont été consacrés. Ce petit livre ne s'adresse donc pas au connaisseur, mais plutôt au grand public qui souhaite découvrir ou redécouvrir Trudeau à travers le récit de ses études, de ses années cité-libristes, et des moments les plus marquants de sa carrière politique.

S'il ne prétend pas apporter de nouvelles informations sur l'homme, Ricci propose en revanche une interprétation particulière de la vie de Trudeau et de ses idées. Dès les premières pages, rédigées sur le mode du témoignage, Ricci nous explique qu'en tant que fils d'immigrant, il s'identifie à l'ancien premier ministre qui lui a fourni une identité canadienne qui correspondait à ce qu'il ressentait. Pour Ricci, Trudeau était authentiquement canadien parce qu'il était porteur de deux cultures. Ainsi, il « cautionnait nos propres contradictions, validait nos espoirs (p. 20) ». En donnant aux Canadiens « un sens de l'identité nationale qui leur convenait enfin (p. 18) », Trudeau aurait « répondu à un besoin dont nous n'étions pas conscients avant qu'il l'ait créé (p. 13) » .

Ricci ne tarit pas d'éloges à l'égard de Trudeau, dont il admire les convictions antinationalistes. Il lui est reconnaissant d'avoir défendu le fédéralisme, un système dont la répartition équilibrée des pouvoirs permettrait de « parvenir à une sorte d'État utopique (p. 152) », capable d'agir à l'abri des « dangers du nationalisme ethnique (p. 99) ».

Ce nationalisme ethnique, bien entendu, c'est celui du Québec. Un nationalisme tellement dominant pendant la « Grande Noirceur » que même Trudeau y aurait adhéré pendant sa jeunesse. Ricci nous apprend alors qu'à l'époque où Trudeau étudiait à Brébeuf, le clergé québécois « aspir[ait] à un État indépendant, catholique et sans mélange ethnique, qui fonctionnerait comme une théocratie », à la manière des « dictatures fascistes qui émergent en Europe (p. 58) ». Rien de moins ! Chaque fois qu'il est question du Québec d'avant la Révolution tranquille, l'auteur amalgame ainsi nationalisme, antisémitisme et fascisme, comme s'il s'agissait plus ou moins de synonymes, ce qui semble être une marque distinctive de cette collection publiée sous la direction de John Saul. L'objectif de Ricci, avec cette description du Québec, est de montrer que même une personne issue d'une famille biculturelle comme Trudeau n'était pas en mesure de résister à cet épouvantable nationalisme qui détruisait tout sur son passage. Endoctriné par les clercs, l'adolescent Trudeau « ne comprend pas la contradiction irréconciliable entre son côté anglais et son allégeance à un nationalisme ethnique anti-Anglais (p. 61) ».

C'est le fait de quitter le Québec qui aurait permis à Trudeau de se dégager de ce cet environnement malsain. Une fois à l'étranger, « Trudeau ne met pas longtemps à saisir toute l'étroitesse de l'univers où il a passé ses premières années (p. 76) ». La conversion de Trudeau à l'antinationalisme est présentée comme une révélation. Enfin à l'abri de cet

affreux Québec, «les écailles lui tombent des yeux et il comprend qu'il a été aveuglé par son nationalisme (p. 76)». Au cours des années que Trudeau a passées aux États-Unis, en France et en Grande-Bretagne, «les frontières entre *nous* et *les autres* se sont désintégrées, et c'est ainsi qu'il est devenu un vrai *citoyen du monde* (p. 82)». Ricci nous présente ainsi le cheminement de Trudeau comme un passage de l'ombre à la lumière.

Le Québec de la Révolution tranquille ne trouve pas davantage de grâce aux yeux de Ricci. En effet, si la province est devenue selon lui «une société moderne, urbaine et industrialisée (p. 97)», elle ne s'est toujours pas débarrassée de son incorrigible nationalisme. Ricci souligne que Trudeau était à l'époque le seul à avoir compris que «la montée en puissance [des nationalistes] à la faveur de la Révolution tranquille n'est en fait que la perpétuation de l'insularité et de l'étroitesse d'esprit de la Grande Noirceur (p. 38)» et à s'inquiéter du fait que Lesage adopte le «vieux jargon nationaliste (p. 101)».

Ricci offre donc une critique radicale du nationalisme québécois, que ce soit dans sa version traditionnelle ou dans celle issue de la Révolution tranquille. On aurait pu s'attendre à ce qu'une critique aussi vive s'accompagne d'un ton agressif, d'accusations très dures à l'égard des Québécois. Ce n'est pourtant pas le cas. Ricci lance ces affirmations non pas comme des attaques, mais comme des évidences, que Trudeau avait comprises depuis longtemps, et que tout a monde a fini par accepter avec le temps. En fait, il semble que pour Ricci, le nationalisme québécois est tout simplement mort. Ce qu'il critique fait partie d'un passé, que les Québécois ont de toute façon rejeté. Pour Ricci, «la province est devenue le contraire de ce qu'elle a été. Après avoir été recluse et puritaine, elle s'est transformée

en une société laïque, cosmopolite, progressiste et ardemment démocratique (p. 183)». Critiquer le nationalisme, même celui de la Révolution tranquille, c'est donc critiquer l'ancien Québec, avec lequel les Québécois ont définitivement rompu. Comme Ricci l'affirme lui-même, au Québec comme ailleurs, «Trudeau a gagné (p. 183)».

Les Québécois devraient donc se réjouir d'avoir pu compter sur Trudeau pour les avoir enfin débarrassés de leur nationalisme. Selon Ricci, une des preuves de la victoire de Trudeau, c'est que même le souverainisme québécois peut aujourd'hui être pensé à l'extérieur du nationalisme. Ricci souligne en effet que «la création de Québec solidaire, un nouveau parti souverainiste qui se dissocie de tout nationalisme ethnique (p. 190)» et qui a fait élire un premier député à l'Assemblée nationale, défend une identité québécoise fondée sur des valeurs progressistes plutôt que sur l'histoire et la culture. Cet argument est d'ailleurs utilisé par Ricci pour appuyer l'un des rares reproches qu'il adresse à Trudeau, soit son intransigeance envers le Québec. En effet, pourquoi s'en prendre au Québec, alors que la province s'est trudeauisée? Ricci pense d'ailleurs sans doute nous faire plaisir en soulignant que «les Québécois n'ont sûrement pas manqué de remarquer qu'il a fallu quelqu'un de chez eux, de cette province traditionnellement *rétrograde*, pour extraire le Canada des ténèbres (p. 39)». Merci, merci, c'est vraiment trop de compliments!

On pourrait croire qu'une phrase aussi naïve témoigne tout simplement d'une incompréhension profonde du Québec, de la part d'un fier Canadien qui n'y a jamais mis les pieds. Et pourtant, Ricci a vécu quelques années à Montréal. L'auteur raconte en effet que c'est Trudeau qui, à lui seul, a réussi à lui donner envie d'apprendre le français et d'aller vivre à Montréal. Porté par le rêve d'un Canada bilingue et

multiculturel, Ricci est donc venu s'installer dans la métropole pour vivre en français... en étudiant au département d'études anglaises de Concordia (p. 173)! On a déjà vu mieux en matière d'immersion française!

Malgré son enthousiasme pour le bilinguisme de Trudeau et sa curiosité pour la langue française, dont il connaissait déjà les rudiments à son arrivée, Ricci a passé sa vie montréalaise en anglais, comme il l'aurait fait dans n'importe quelle autre grande ville du Canada. Après avoir vécu quatre ans à Montréal, il en est arrivé à la conclusion suivante: «ce qui m'avait semblé insensé à mon arrivée – que des gens puissent vivre toute leur vie à Montréal sans jamais parler un seul mot de français – me semblait tout à fait normal quand je suis reparti (p. 174)».

Le bilinguisme de Trudeau permet aux Britanno-Colombiens de recevoir chez eux des documents gouvernementaux en français et aux Terre-neuviens de regarder un bulletin de nouvelles à Radio-Canada. Il permet aussi à des centaines de milliers de Nino Ricci de vivre uniquement en anglais à Montréal, malgré l'existence de la loi 101. Pas de doute: Trudeau a gagné.

Joëlle Quérin

Doctorante en sociologie, UQAM

RÉJEAN PELLETIER

Le Québec et le fédéralisme canadien. Un regard critique, Québec, PUL, 2008, 250 pages

Pour quelqu'un qui veut se faire une idée d'ensemble sur l'objet le plus cher aux politiciens québécois, le professeur de science politique à l'Université Laval, Réjean Pelletier, offre un petit livre de 250 pages, clair et concis, ses qualités premières. Il porte sur des traits de base du fédéralisme canadien : les conditions d'implantation du « compromis fédéral de 1867 », son évolution jusqu'au rapatriement de 1982, la place du Québec, et une dernière partie sur les mécanismes de représentation des provinces. Cette division de l'ouvrage est intelligente et permet de sérier des problèmes essentiels. Cependant, chacune des parties, contenue dans une approche institutionnelle classique, invite quelques questionnements supplémentaires.

Je les aborderai dans le même ordre que l'auteur. Une mise au point doit alors être formulée. En effet, dès le départ, le terme *fédéralisme* s'impose comme une évidence sans questionner son adéquation avec les théories du fédéralisme. Dans les débats locaux, on a toujours pris pour une évidence le terme *fédéralisme* pour désigner le régime politique qui organise et distribue les relations entre les ordres de gouvernement, provinces et centre. Or, un des critères fondamentaux des théories du fédéralisme stipule qu'en termes de pouvoir, aucun de ces ordres ne devrait avoir préséance sur les autres. Les conditions historiques bien connues de formation du régime qu'a défini la constitution canadienne ont induit un modèle de fédéralisme qui ne respecte pas cette règle de base. Pelletier les évoque, mais il ne tient pas compte de leurs conséquences sur les liens politiques du Québec avec le gouvernement fédéral.

La juriste Andrée Lajoie, lors d'un débat récent sur le fédéralisme organisé par les Intellectuels pour la souveraineté (IPSO), illustre à juste titre cette anomalie par la métaphore suivante: quand il n'y a pas d'immeuble, il n'y a pas de porte. Quand il n'y a pas de fédéralisme, il ne peut donc y avoir de «fédéralisme d'ouverture», par exemple... Alors, s'il n'y a pas de fédéralisme, qu'y a-t-il? Selon elle, le fédéralisme au Canada fonctionnerait comme une idéologie, c'est-à-dire un mode de représentation qui tente de déguiser les rapports réels de pouvoir. Sans faire ici un exposé sur l'impact que peut avoir ce mythe d'un quelconque fédéralisme canadien, retenons qu'une idéologie est une forme d'occultation ou de justification des rapports de force réels.

L'ouvrage de Réjean Pelletier, vu sous cet angle, fournit donc les principaux faits selon lesquels les rapports de pouvoir entre les ordres de gouvernement sont institués. Revenons-en à la cause principale qui est historique. Je cite Pelletier: «[...] la Confédération canadienne a été un compromis entre ceux qui désiraient une forte intégration des colonies et une forte centralisation des pouvoirs et ceux qui insistaient sur la décentralisation afin de préserver la diversité des cultures et des intérêts régionaux (p. 14)». Prenant acte de «l'esprit centralisateur (reconnu par John A. Macdonald) qui domine le compromis fédératif auquel a abouti la Conférence de Québec», le résultat est ainsi décrit par Pelletier: « sans entrer dans le détail du partage des compétences, on peut souligner que les constituants ont confié au gouvernement fédéral “tous les pouvoirs inhérents à la souveraineté” [sic] et toutes les affaires d'importance nationale ou d'intérêt général... Aux législatures provinciales, on a confié toutes les affaires d'intérêt purement local, comme le secteur municipal, l'éducation, le domaine social, le droit civil de même que les questions d'ordre culturel et linguistique (p. 15)».

Alors qu'aujourd'hui, les juridictions accordées aux provinces relèvent de plus en plus d'enjeux mondialisés, le gouvernement fédéral n'a cesse de s'approprier ces champs en intervenant de toutes les manières. Le domaine social est manifestement le maillon faible qui lui sert pour faciliter l'intégration nord-américaine; les interventions en éducation jouent le même rôle avec, en plus, l'avantage d'ajouter un rappel symbolique fort et renouvelé à l'appartenance au Canada. Dans le même sens, les interventions fédérales dans les domaines du droit civil, de la culture et de la langue sont mises au service du *one-nation-building-process*, à la fois effort de construction d'une seule société nord-américaine marchandisée et donc uniformisée (réalisée ici à travers ce que certains reconnaissent comme l'américanité du Québec) servant d'appui à cette puissance unificatrice que cherche à être l'État (le *one-state-building-process*). À côté de ces enjeux de nature politique, les éternelles disputes constitutionnelles sont les maquillages formels de cette démocratie des apparences.

Il faut rappeler que ce déséquilibre dans la répartition des compétences est contraire à toute définition du fédéralisme et que plusieurs experts, à propos du Canada, parlent de «quasi fédéralisme». Pelletier en fournit les nombreuses illustrations. Ainsi, il reconnaîtra que

[...]ces compétences de nature générale traduisent l'idée d'un gouvernement supérieur au palier central, disposant d'un éventail plus large de pouvoirs et ainsi d'une capacité plus grande d'intervention, et de gouvernements inférieurs pour ce qui est des provinces. Qui plus est, l'esprit centralisateur qui a prévalu finalement dans le partage des compétences se trouve renforcé par l'idée d'une subordination des provinces à l'égard du gouvernement central, selon le modèle colonial qui avait marqué jusque là les rapports entre les colonies et les autorités britanniques (p. 18).

Compte tenu de ces prémices plutôt réalistes, on aimerait que l'ouvrage mette clairement en lumière les conséquences de ces origines sur le déséquilibre du rapport de force qui sous-tend la place du Québec dans le cadre canadien. Si l'auteur fournit un certain portrait de ce déséquilibre, il aurait été intéressant de reconnaître que c'est là le problème propre du Canada. L'auteur a préféré rester dans les marges d'une terminologie neutre et détachée qui, sans l'explicitier clairement, n'enlève rien à la vérité d'une situation qui serait intolérable pour tout autre peuple.

Cependant, le lecteur avisé pourra saisir de cet ouvrage que les débats constitutionnels sont en effet un prétexte qui sert d'autres intérêts. Le fédéralisme veut en effet que les parties réunies soient constituées en « entités fédérées » au sein d'un même État. Par contraste, on sait qu'une confédération est l'union de divers États au sens réel du terme (et non pas définis comme une quantité de juridictions), qui forment une communauté d'intérêts unis par une convention. Dans le cas du Canada, l'expression « États fédérés » pour désigner les provinces est un *abus de langage* de même que le sont, pour désigner le Québec ou son gouvernement, les expressions « l'État du Québec » ou « l'État québécois ». Dans un régime fédéral, c'est l'ensemble, non pas la somme des parties mais leurs relations, qui constituent l'État, seul reconnu en tant que tel comme ayant la pleine légitimité pour agir comme sujet de droit dans les relations internationales. La doctrine Gérin-Lajoie le stipule clairement puisqu'elle n'attribue aux provinces que les compétences internationales qui relèvent de leur juridiction. La défense, la politique étrangère, la monnaie, etc., nerfs de l'État, relèvent des juridictions du gouvernement central qui a pour tâche d'assurer l'unité de l'ensemble.

Pourtant, mis au service de rapports de pouvoir défavorables au Québec, le régime fédéral canadien continue à

être représenté à travers des termes et des concepts qui confondent tout, qui occultent la domination du centre (qui n'est pas seulement celle du palier fédéral mais aussi celle de l'État canadien sur l'ensemble, domination consentie par le recours au droit et à toute autre forme de discours de légitimation) et en même temps la subordination des gouvernements provinciaux à la logique de l'ensemble, asservie à la consolidation de l'«unité canadienne». Toute opération politique qui consiste à extraire une partie du tout et à la considérer comme partie autonome par rapport à l'ensemble contribue à occulter les processus d'unification, œuvre qui s'opère dans la construction renouvelée d'un seul État. De façon concrète disons, par exemple, que tout premier ministre du Québec et ce, malgré ses vœux et des ambitions contraires, est et doit être un rouage de cette domination d'ensemble. S'il n'acceptait pas de jouer son rôle comme étant un rouage de l'ensemble, il briserait le lien de consentement à appartenir à l'État en cause et susciterait une grave crise politique, soit une perte de légitimité de cet État. Aucune de ces perspectives ne peut être envisagée en exerçant la fonction de premier ministre d'une province qui doit, par définition, consentir et contribuer à l'exercice du pouvoir sur l'ensemble avec tous les autres premiers ministres, moment indispensable des processus de légitimation de l'autorité de l'État au Canada. Tous les premiers ministres du Québec ont pratiqué ce lien de dépendance absolu (la marge de manœuvre est ténue), ce qui illustre en effet clairement que le Canada n'est ni une confédération ni une fédération mais un arrangement constitutionnel inégal dans l'exercice du pouvoir d'un seul État. (C'est d'ailleurs pourquoi la stratégie d'accession à la souveraineté conçue par Jacques Parizeau distinguait nettement les étapes de cette rupture en l'appuyant tout d'abord sur un recours obligé à la volonté populaire avant d'engendrer tout bris de légitimité du Canada.)

L'ouvrage de Réjean Pelletier se donne pour objet d'essayer un « regard critique » sur « la place du Québec » et sa représentation dans le fédéralisme canadien. Il fournit quantité d'arguments qui démontrent le difficile statut du Québec dans ce soit disant *compromis*. Dans une section consacrée au « fédéralisme asymétrique » où il se demande s'il constitue une forme de « reconnaissance du Québec », il est forcé de conclure « nous ne trouvons aucune asymétrie d'ordre constitutionnel qui accorderait au Québec, comme nation minoritaire, des pouvoirs que les autres provinces n'auraient pas (p. 141) ». Quant à toute asymétrie de type administrative obtenue par le Québec, distinction qu'il faut faire, « les autorités fédérales [...] n'y ont consenti qu'à la condition de les rendre accessibles aux autres provinces, et non pas dans le but de reconnaître le caractère distinct et spécifique du Québec (p. 145) ». De plus, Ottawa ne consent (c'est-à-dire, généreusement accepte!) à quelque asymétrie administrative que dans la mesure où il s'agit d'un geste unilatéral et réversible qui ne met pas en danger l'hégémonie du gouvernement central.

Enfin, questionnant de façon concrète les mécanismes de consultation et de prise de décision entre les ordres de gouvernement au Canada, l'auteur se penche en dernier lieu sur le Conseil de la confédération, cénacle des relations fédérales/provinciales, créé en 2003, et dernier effort de coordination des provinces face au gouvernement fédéral. Le bilan fait ressortir que ce que l'auteur appelle « le piège de la prise de décision conjointe (p. 221) » entre des partenaires si éloignés, qui agit comme un frein réducteur qui conduit au « plus petit commun dénominateur ». Afin de palier à cette limite, la Confédération révèle un fédéralisme « exécutif ». Mais devrait-on s'en étonner puisqu'il n'y a qu'un seul État? Les Québécois et les Canadiens sont dotés d'un régime politique bancal qui a réussi jusqu'à maintenant, sous le

couvert de débats constitutionnels, à masquer la légitimation des pouvoirs d'un État unitaire. Le philosophe François Jullien a choisi le terme *Transformations silencieuses* (titre d'un de ses derniers ouvrages paru chez Grasset en 2009) pour désigner les processus invisibles, insensibles presque, qui ont cours sans qu'on les reconnaisse. C'est ainsi que le Canada advient, par des *transformations silencieuses*, muettes, qui ne disent pas leur nom, et qui conduisent les Québécois à oublier qu'ils participent à leur propre subordination.

Anne Legaré
Professeur associé, UQAM

QUAND ON SAIT COMPTER, ON COMPTE TOUT!

La ministre Normandeau s'en est prise la semaine passée au Parti québécois qui s'oppose à la réfection de la centrale Gentilly-2 sous prétexte que ce rejet mènerait 800 familles au chômage dans la région. Ce qu'elle oublie de rappeler, toutefois, c'est que ce projet coûtera au minimum deux milliards de dollars, soit 2 500 000 \$ par travailleur sur deux ans. Si nous utilisions autrement la moitié de cette somme, nous pourrions soutenir la création de 11 000 emplois dans des PME, puisqu'il en coûte moins de 18 000 \$ pour ce faire, à l'encontre des grandes entreprises, dont chaque emploi coûte en moyenne plus d'un million de dollars.

Avec le milliard restant, nous pourrions éponger une partie de l'énorme dette que la réponse à la récession du gouvernement Charest est en train de nous laisser. Il est vrai que cette dette pourrait baisser encore plus, sans augmentation des tarifs d'électricité comme le planifie ce gouvernement, si les contrats de construction de routes et de viaducs n'étaient pas entachés de corruption et si leurs coûts baissaient au même prix que dans les autres provinces, épargnant ainsi plusieurs milliards par année. Et les tarifs bas ne peuvent qu'encourager l'arrivée de nouvelles entreprises avides d'énergie, créant encore plus d'emplois.

Ajoutons à ces sommes les trois ou quatre milliards pour le démantèlement de cette centrale dans vingt ans et plus de dix milliards pour gérer les déchets nucléaires durant plusieurs centaines d'années, tout cela pour moins de 2,4 % de la production énergétique au Québec. Avec ces dizaines de milliards, ce sont des milliers d'emplois qui pourraient être créés avec la rénovation des bâtiments mal isolés, la construction de plus d'éoliennes et la multiplication des panneaux solaires sur tous les édifices gouvernementaux; ou encore, ce sont d'autres économies fantastiques pour payer la dette.

Et toute cette stratégie diminuerait le risque attaché à toute centrale nucléaire, comme on l'a vu avec les accidents de Chalk River en 1952, de Windskale en 1957, de Détroit en 1966, de Three Miles Island en 1979, de Pickering en 1983, de Tchernobyl en 1986, dont certains continuent à tuer systématiquement du monde.

Quand on compte, Madame la Ministre, on inclut tous les chiffres. Sinon, cela s'appelle de la manipulation.

Pierre-André Julien
Docteur en économie
Institut de recherche sur les PME
Université du Québec à Trois-Rivières

PAUL BEAUCAGE

Gilles Groulx, cinéaste résistant, LUX, 2009, 280 pages

BERNARD ÉMOND ET SIMON GALIERO

La perte et le lien. Entretiens sur le cinéma, la culture et la société, Mediaspaul, 2009, 176 pages

MONIQUE DUMAIS

Femmes et mondialisation, Mediaspaul, 2009, 144 pages

JEAN-RENÉ MILOT

Egalité Hommes et Femmes dans le Coran. L'interprétation audacieuse de Mahmoud Mohamed Taha, Mediaspaul, 2009, 224 pages

BERTRAND BLANCHET

La bioéthique repère d'humanité, Mediaspaul, 2009, 224 pages

LEIGH OAKES, JANE WARREN

Langue, citoyenneté et identité au Québec, PUL, 2009, 340 pages

GAËTAN LAFRANCE

Quel avenir pour la recherche?, Multimondes, 2009, 257 pages

VIJAY PRASHAD

Les nations obscures. Une histoire populaire du tiers monde, Écosociété, 2009, 360 pages

JEAN-FRANCOIS BEAUDET

Dans les filets du Diable., Mediaspaul, 2009, 128 pages

JULIE LEMIEUX

Avez-vous peur du nucléaire ?, Multimondes, 2009,
224 pages

YVON DESLOGES

À table en Nouvelle-France, Septentrion, 2009, 229 pages

GILLES BOULET, JACQUES LACOURSIÈRE, DENIS VAUGEOIS

Le Boréal Express. Journal d'histoire du Canada (1524-1760),
Septentrion, 2009, 276 pages Jean Faucher

JEAN FAUCHER ET EDGAR FRUITIER

Mémoires : Edgar Fruitier, Québec Amérique, 2009,
176 pages

GILLES MARCOTTE

La littérature est inutile, Boréal, 2009, 240 pages

*Souveraineté du Québec
Langue française
Fête nationale
Assurance
vie*



www.ssjbmauricie.qc.ca
375-4881 • 1-800-821-4881



Sansregret, Taillefer & Associés inc.
Cabinet en assurance collective de personnes

178, rue Sainte-Marie
Terrebonne (Québec)
J6W 3E1

info@sta-conseil.com
www.sta-conseil.com
Téléphone: (450) 471-2662
(514) 355-7869
(800) 782-5799

Télécopieur:
(450) 471-0026
(514) 355-7923

Allard CA inc.

Comptable agréé

Pierre Allard, c.a.

8175, boul. St-Laurent, 3^e étage, Montréal (Québec) H2P 2M1
Téléphone: (514) 385-6601 • Fax: (514) 385-6177
Courriel: allardp@qc.aira.com



Les numéros spéciaux de L'Action nationale

de même que la plupart des autres numéros
sont disponibles à la boutique internet

www.action-nationale.qc.ca

Pour commander par téléphone
514-845-8533 ou sans frais 1-866-845-8533

L'Action nationale en héritage

Legs et dons planifiés

Les dons planifiés constituent un apport essentiel pour un organisme comme la Ligue d'Action nationale; tous les dons qu'elle reçoit sont d'une grande importance puisqu'ils permettent d'offrir à nos abonnés une revue de qualité et ce, sans s'éloigner, même après 90 ans d'existence, de notre mission.

Qu'est-ce qu'un don planifié?

- Les dons immédiats, ceux qui sont mis à la disposition de la Ligue d'Action nationale dès qu'ils sont faits et ;
- les dons différés, dons destinés à être remis à la Ligue d'Action nationale à une date ultérieure (ex. : dons testamentaires, d'assurance-vie, fiducie testamentaire, etc.)

Vous avez peut-être une police d'assurance-vie de quelques milliers de dollars que vous avez souscrite il y a plusieurs décennies et qui pourrait être cédée à *L'Action nationale* sous forme de don planifié et contribuer ainsi à la pérennité de la revue. Les dons planifiés font partie intégrante de la planification financière et successorale. Ils peuvent prendre diverses formes, et l'avis d'un planificateur financier professionnel pourra vous aider à choisir l'option la plus avantageuse pour vous. Si dans votre testament vous nommez la Ligue d'Action nationale comme bénéficiaire, faites-le nous savoir afin que nous puissions vous manifester notre reconnaissance.

Si vous désirez effectuer un don planifié à la Ligue, nous pourrions vous émettre un reçu pour dons. Contactez-nous si vous avez besoin des conseils du planificateur financier professionnel de la Ligue d'Action nationale.

Ligue d'Action nationale – Programme de dons planifiés

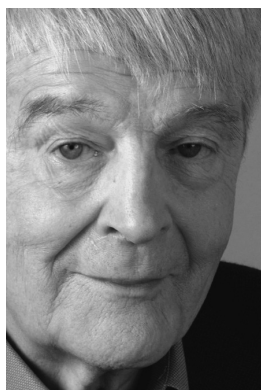
a/s : Jacques Martin

82, rue Sherbrooke Ouest

Montréal (Québec) H2X 1X3

(514) 845-8533 ou, sans frais , au 1-866-845-8533

L'Action nationale vit grâce à vous !



Gilles Pelletier
Président d'honneur
de la campagne de financement 2009

Merci !

L'Action nationale émet des reçus fiscaux pour les dons qu'elle reçoit en vertu de son statut d'organisation d'éducation politique (OEP/002)

GFB

Gestion François Beaudoin

- Évaluation d'entreprises → faisabilité.
- Transfert familial.
- Rachat par cadres.
- Ventes - Achats - Fusions.
- Services conseils en financement.

Une équipe multidisciplinaire
offrant tous les services requis
pour une transaction réussie.

819-397-4920

**CLUB DES 100 ASSOCIÉS
DE LA LIGUE D'ACTION NATIONALE**

Fernand Allard	Henri Joli-Cœur
Patrick Allen †	Lucie Lafortune †
François-Albert Angers †	Anna Lagacé-Normand †
Gaston-A. Archambault †	Bernard Lamarre
Jean-Paul Auclair	Denis Lazure †
Paul Banville	Richard Leclerc
Thérèse Baron †	Clément Martel
François Beaudoin	Jacques-C. Martin
Gaston Beaudry †	Yvon Martineau
Dominique Bédard †	Roger Masson
Yvan Bédard	Daniel Miroux
Henri Blanc	Louis Morache
Antoinette Brassard	Rosaire Morin †
Henri Brun	Reginald O'Donnell
Jean-Charles Claveau	Arthur Prévost †
Roch Cloutier	Ghislaine Raymond-Roy
Robert Comeau	René Richard †
Robert Côté	Jacques Rivest
Louis-J. Coulombe	Jean-Denis Robillard
Gérard Deguire	Ivan Roy
Bob Dufour	Paul-Émile Roy
Yves Duhaime	Claudette Thériault
Nicole Forest	Marcel Trottier †
Léopold Gagnon	Réal Trudel
Henri-F. Gautrin †	Cécile Vanier
Claude Ghanimé	André Verronneau
Paul Grenier	Claude-P. Vigeant
Michel Grimard	Madeleine Voora
Yvon Groulx	André Watier
Marcel Henry	

**Le Club des 100 associés
regroupe les donateurs de 1000 \$ et plus.**

L'Action NATIONALE

LIBERTÉ D'EXPRESSION

L'Action nationale ouvre ses pages à tous ceux et à toutes celles que la question nationale intéresse. Respectueuse de la liberté d'expression, elle admet les différences qui ne compromettent pas l'avenir de la nation. La rédaction assume la responsabilité de tous les titres d'articles, mais les auteurs restent responsables du contenu de leurs textes.

RÉDACTION

Un article soumis sans entente préalable peut varier de 1500 à 3000 mots alors que le compte rendu d'un livre compte généralement de 1000 à 1500 mots. Les textes sont reçus par internet. Le texte vulgarisé est la forme d'écriture souhaitée.

INDEX

Les articles de la revue sont répertoriés et indexés dans « L'index des périodiques canadiens » depuis 1948, dans « Périodex » depuis 1984, dans « Repères » publié par SDM Inc. et à la Bibliothèque nationale du Québec depuis 1985.

REPRODUCTION

La traduction et la reproduction des textes publiés dans *L'Action nationale* sont autorisées à condition que la source soit mentionnée.

Collaboration à la révision

Jacques Brousseau

Mise en page

Sylvain Deschênes

Impression

Marquis imprimeur

LA LIGUE D'ACTION NATIONALE

Mission

Être un carrefour souverainiste où se débattent les aspirations de la nation québécoise comme collectivité de langue française suivant une tradition de réflexion critique, d'indépendance et d'engagement, à partir des situations d'actualité qui renvoient aux enjeux fondamentaux de notre avenir collectif.

Président

Denis Monière

Secrétaire

Charles-Philippe Courtois

Trésorier

Robert Ladouceur

Conseillers

Mathieu Bock-Côté

Christian Gagnon

Isabelle Le Breton

Jacques Martin

Ex Officio

Robert Laplante

Membres

Dave Anctil

Jean-Louis Bourque

Myriam D'Arcy

Pierre de Bellefeuille

Robert Comeau

Benoît Dubreuil

Geneviève Dugré

Henri Laberge

Josée Lacourse

Gilles Lavoie

Alain Laramée

Anne-Michele Meggs

Jacques-Yvan Morin

Pierre Noreau

Joëlle Quéryn

Guillaume Rousseau

Membres honoraires

Christiane Bérubé, Jacques Boulay †, Nicole Boudreau, Guy Bouthillier, Jacques Brousseau, Jean-Jacques Chagnon, Hélène Chénier, Pierre Dupuis †, Lucia Ferretti, Delmas Lévesque, Yvon Groulx, Léo Jacques, Yves Michaud, Roméo Paquette, Hélène Pelletier-Baillargeon, Gilles Rhéaume

Membres émérites

René Blanchard, Jean-Charles Claveau, Jean Genest †, Jean-Marc Léger, Georges Meyers, Paul-Émile Roy

ABONNEMENT	GRILLE TARIFAIRE	
	1 an 10 numéros	2 ans 20 numéros
Abonnement	73,37 \$ <i>(65\$ + taxes)</i>	135,45 \$ <i>(120\$ + taxes)</i>
Abonnement de soutien	175 \$	300 \$
Étudiant	42,89 \$ <i>(38\$ + taxes)</i>	76,75 \$ <i>(68\$ + taxes)</i>
Institution	129,81 \$ <i>(115\$ + taxes)</i>	220,11 \$ <i>(195\$ + taxes)</i>
Autres pays	150 \$	275 \$
Abonnement PDF	50,79 \$ <i>45\$ + taxes</i>	90,30 \$ <i>80\$ + taxes</i>
	TVQ 1012563392	TPS 11901 9545

Nouveauté !

Trois façons de régler votre abonnement

- paiement internet sécurisé Desjardins dans notre site
- par la poste
- par téléphone

Paiement par chèque ou carte de crédit VISA ou MASTERCARD

L'ACTION NATIONALE
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3
Téléphone: 514-845-8533
sans frais, 1-866-845-8533

Pour nous joindre par courriel:
revue@action-nationale.qc.ca

www.action-nationale.qc.ca

ISSN-0001-7469

Dépôt légal:

Bibliothèque nationale du Québec

Périodicité: 10 numéros par an

L'Action nationale est membre de la SODEP: www.sodep.qc.ca

Envoi de Poste-Publications - Enregistrement N° 09113 « Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP) pour nos dépenses d'envoi postal » **Canada**
« Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à notre adresse ».